

LeVerbe



PRINTEMPS 2023

LA LOI

CHEMIN DE LIBERTÉ

« Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu.

Il était au commencement auprès de Dieu.

C'est par lui que tout est venu à l'existence, et rien de ce qui s'est fait ne s'est fait sans lui.

En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes ;

la lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas arrêtée.

Le Verbe était la vraie Lumière, qui éclaire tout homme en venant dans le monde.

Il était dans le monde, et le monde était venu par lui à l'existence, mais le monde ne l'a pas reconnu.

Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu.

Et le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, la gloire qu'il tient de son Père comme Fils unique, plein de grâce et de vérité. »

– JEAN 1,1-5.9-11.14

Il est interdit d'interdire d'interdire

Antoine Malenfant

antoine.malenfant@le-verbe.com

Les linguistes appellent polypote non pas un type ayant de nombreux amis, mais une figure de style dans laquelle un même mot est répété sous différentes formes grammaticales.

Avant de le savoir, je n'en savais rien. (Ah!) Mais grâce à Internet, je n'ai pas eu à me déplacer dans ma bibliothèque municipale située au beau milieu d'un immense stationnement de centre commercial pour dégoter un dictionnaire des figures de style. J'ai simplement demandé à Internet et, comme à sa fidèle habitude, il m'a gentiment répondu.

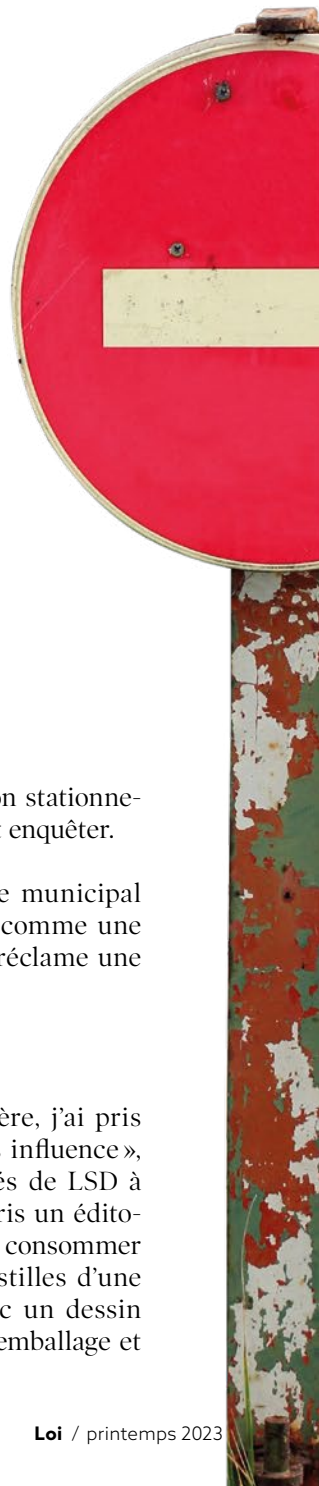
J'aime bien les bibliothèques, mais je les préfère généralement ailleurs que dans des lieux aussi laids. En fait, ça prendrait une loi qui interdit aux bibliothèques municipales de s'installer dans les stationnements de centres commerciaux. À moins que ce soit le centre

commercial qui ait décidé d'installer son stationnement autour de la bibliothèque? Faudrait enquêter.

Quoi qu'il en soit, si un fonctionnaire municipal lit ceci, qu'il considère ce paragraphe comme une plainte formelle: le citoyen Malenfant réclame une loi de plus.

*

Assez tôt à l'aube de ma courte carrière, j'ai pris l'habitude de rédiger mes éditos «sous influence», comme disaient les guitaristes bourrés de LSD à l'âge d'or du rock and roll. Lorsque j'écris un éditorial, j'ai la mauvaise habitude non pas de consommer de l'acide, mais de grignoter des croustilles d'une marque populaire, saveur nature, avec un dessin beige et rouge de dentelle *vintage* sur l'emballage et





Jésus s'adressa aux foules et à ses disciples, et il déclara : « Les scribes et les pharisiens enseignent dans la chaire de Moïse. Donc, tout ce qu'ils peuvent vous dire, faites-le et observez-le. Mais n'agissez pas d'après leurs actes, car ils disent et ne font pas. Ils attachent de pesants fardeaux, difficiles à porter, et ils en chargent les épaules des gens ; mais eux-mêmes ne veulent pas les remuer du doigt. »

Mt 23,1-4

le nom d'une dame (une certaine « Miss V... ») à qui je verse chaque semaine une part toujours croissante de ma paie.

Sauf que là, au moment d'écrire, c'est carême. Il s'agit assurément pour vous de la chose la moins agréable à lire, mes scrupules de carême, tandis que vous, veinards, vous êtes présentement en temps pascal. Tout cela paraît si loin derrière, n'est-ce pas, maintenant que Jésus est ressuscité ? Mais ce qui est passé pour vous est bien présent pour moi. Et la dissonance cognitive – qui me fait osciller entre la poursuite de la tradition des croustilles rédactionnelles et celle du maintien de mon vœu de détox de quarante jours – est bien réelle.

Que faire ?

Fouiller dans le droit canon et tenter de débusquer un article sur l'ingestion de chips nature en carême. Rien. La loi de l'Église catholique n'a vraisemblablement pas jugé bon d'interdire la consommation de patates bien minces cuites dans l'huile en temps de

pénitence. Simple sursis historique, en attendant que l'Inquisition du Saint-Office légifère en ces nouvelles matières ?

*

Si le code de droit canonique contient 1752 articles et que nul n'est censé ignorer la loi, je suis mal barré.

Commentant la décadence de la Rome antique, Tacite écrivait : « *Corruptissima republica plurimae leges* » (« Plus la République est corrompue, plus les lois sont nombreuses »). Du coup, je retire ma plainte formulée plus haut pour l'emplacement des bibliothèques. Peut-être que nous avons déjà suffisamment de lois !

Inversement, dans la Bible, on part de centaines de prescriptions à une seule loi d'amour. Est-ce à dire que l'Église s'est corrompue en multipliant les règles ? Je préfère penser plutôt qu'il s'agit ici de 1752 alinéas d'une seule et même loi.

*

« Aime et fais ce que tu veux », affirmait Augustin lorsqu'il prêchait à Hippone sur l'épître de Jean.

*

La déviance a la cote. Et ça ne date pas d'hier.

Au milieu des années 1990, il ne m'aura fallu qu'une brève récréation de quinze minutes bien comptées – incluant l'enfilade des mitaines en cuirette, tuque à pompon et autre *suit* de Ski-Doo – pour convaincre mes camarades que nous devons illico manifester contre le joug des lois et règles absurdes dans la cour de récré du primaire, des lois imposées arbitrairement par nos enseignantes.

J'avais eu droit à un recadrage bien senti de mes parents et, sans doute, à la punition d'usage : privation de dessert. *Dura lex sed lex*. Et pas de Whippet pour les mutins ! Fomenteur un mini-coup d'État à douze ans méritait bien tel châtiment.

Cinq ans plus tard, suivant mon petit bonhomme de chemin, je m'achetais un magnifique teeshirt rouge

arborant l'icône de Che Guevara et une boîte de *habaneros*, les mêmes que fument tant les Castro à béret que les gros bras du Beachclub de Pointe-Calumet.

*

Contrairement aux idées reçues, il me semble que les plus grands révolutionnaires sont bien souvent les législateurs les plus tatillons.

Après avoir fait la révolution – ô paradoxe! –, il faut l'installer.

Ne pensons qu'au fameux Parti révolutionnaire institutionnel (pareil oxymore, ça ne s'invente pas!) qui a régné sur le Mexique durant pratiquement tout le XX^e siècle. Ou encore aux nombreux cas de figure soviétiques, où la vigueur de la révolution s'est mutée en armée de fonctionnaires bedonnants et corrompus.

Et que dire de notre révolution tranquille, à quoi a-t-elle abouti, quels sont ses fruits les plus significatifs? L'essayiste québécois Christian Saint-Germain répondrait avec cynisme et désolation que son fruit le plus achevé est sans conteste la mort sur demande, accessible tous les cinq ans à de nouvelles catégories d'une population lasse de vivre. *Corruptissima republica...*

Après presque dix ans de «révolution permanente» au *Verbe*, sommes-nous une communauté *semper reformanda*, en constante remise en question, nous laissons-nous encore déranger par l'Esprit Saint ou sommes-nous installés dans nos manières, nos méthodes, nos habitudes? Surement un peu de tout ça, en fonction de l'heure de la journée à laquelle vous posez la question!

*

Dans ce numéro, nous avons voulu présenter la loi pour ce qu'elle est: une bonne nouvelle, comme un chemin de liberté, au service de la relation avec l'autre et avec l'Autre. Mais comment ce faire sans jouer «aux scribes et aux pharisiens qui attachent de pesants fardeaux aux épaules des gens, mais ne veulent pas eux-mêmes les remuer du doigt»? Quels

garde-fous établir pour éviter que les prochaines pages émoustillent le petit légaliste qui sommeille au fond de chaque croyant?

D'abord en rappelant, comme le fait magistralement le philosophe **Pierre Manent** (p. 14), que la loi ne contient pas en elle-même les conditions de son accomplissement. Aimer son prochain comme soi-même est avant tout une grâce qu'il faut demander à chaque instant.

Aussi, très tôt dans l'élaboration de ce dossier, le conseil de rédaction a convenu de présenter quelques figures historiques marquantes qui, pour obéir au primat de leur conscience, ont choisi de désobéir aux lois en vigueur dans leur pays (voir le texte d'**Yves Casgrain** en p. 32).

Enfin, le décalogue reçu par Moïse au Sinaï nous aura servi de charpente pour présenter une dizaine d'articles, reportages et témoignages qui, chacun à leur manière, montrent l'une ou l'autre des facettes de cette loi d'amour résumée dans le *Shéma Israël* récité chaque jour par nos frères juifs: «Tu aimeras le Seigneur Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces, et ton prochain comme toi-même.»

*

Depuis les révolutions sociales et politiques des années 1960, beaucoup de choses ont changé en mieux dans nos sociétés. Mais pas uniquement en mieux. Le fameux aphorisme de l'humoriste français Jean Yanne, «Il est interdit d'interdire», n'a pas tardé à montrer ses contradictions logiques et sa profonde incompatibilité avec la nature humaine.

Nous sommes des êtres limités. Et de ce fait, nous avons besoin de limites pour bien vivre ensemble, pour devenir un peu plus libres de tout ce qui nous défigure.

Il est interdit d'interdire d'interdire. ■

SOMMAIRE

- 03 Édito**
Antoine Malenfant
- 10 Courrier**
- 12 In memoriam**
Mon testament spirituel
Benoît XVI



- 14 Grand entretien**
Les visages de la loi
Benjamin Boivin

- 21 Spiritualité**
L'amour de la loi ou la loi de l'amour
Catherine Aubin

- 23 Psychologie**
La loi et l'ordre à la maison
Thomas Plouffe



- 26 Arthotèque**
Du Sinaï aux Béatitudes
Emmanuel Lamontagne
- 32 Grandes figures**
Les désobéissants de Dieu
Yves Casgrain
- 34 Exégèse**
Le plein accomplissement de la loi, c'est l'amour
Simon Lessard
- 38 Prologue**
Les dix commandements
Antoine Malenfant
- 40 Témoignage**
Nelly, de maître reiki à disciple de Jésus Christ
Brigitte Bédard
- 46 Analyse**
Sacrés québécois
Simon Lessard
- 50 Lexique**
C'est sacré!
Simon Lessard

52 Reportage

**Quand paître le troupeau
devient un fardeau**

James Langlois

58 Photoreportage

**La vie à Nazareth
avec les Truchon-Desagné**

Ioana V. Bezman

Maxime Boisvert

72 Portrait

**René Pétillon,
meurtrier en liberté**

Brigitte Bédard

78 Témoignage

**Les rapatriés
de la promesse**

Sarah-Christine Bourihane

84 Boussole

**L'option préférentielle
pour les pauvres n'est
pas une option**

86 Classe de maitre

Thomas More

Benjamin Boivin

92 Reportage

**La pornographie n'aura
pas le dernier mot**

Marie-Jeanne Fontaine

98 Reportage

**Le logement au bord de
la crise de cœur**

Brigitte Bédard

104 Épilogue



106 Prière

Je suis lasse. Tu es là.

Ariane Beauféray

108 Monumental

**L'église bonbon
de Sainte-Cécile**

Pascal Huot

110 Artisans

**114 Prochain
numéro spécial**

Ce magazine utilise
la nouvelle orthographe.

Je m'abonne (ou j'abonne un ami) gratuitement

L'abonnement papier d'un an est gratuit au Canada. Il comprend 6 magazines et 2 dossiers spéciaux par année.

Nom: _____
Société (s'il y a lieu): _____
Adresse: _____ App.: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél.: _____ Date de naissance: _____
Jour / Mois / Année
Courriel: _____

Je soutiens la mission

Témoigner de l'espérance chrétienne dans l'espace médiatique en conjuguant foi catholique et culture contemporaine.

DON MENSUEL

☐ 25 \$ ☐ 50 \$ ☐ 100 \$ ☐ Autre: _____

J'opte pour un don mensuel et profite ainsi d'un **réabonnement automatique** au magazine! J'autorise Le Verbe médias à prélever le montant choisi, soit sur ma carte de crédit, soit par l'entremise de mon institution bancaire. Selon le cas, je joins un **spécimen de chèque** ou je remplis la section carte de crédit ci-dessous. Je peux à tout moment modifier, suspendre ou arrêter mon don récurrent.

DON PONCTUEL

☐ 250 \$ ☐ 500 \$ ☐ 1000 \$ ☐ Autre: _____

MODES DE PAIEMENT

☐ Visa ☐ MasterCard ☐ Chèque

Nom: _____ Tél.: _____

N° de carte: _____ Exp.: _____

Signature: _____

Je bénéficie du crédit d'impôt

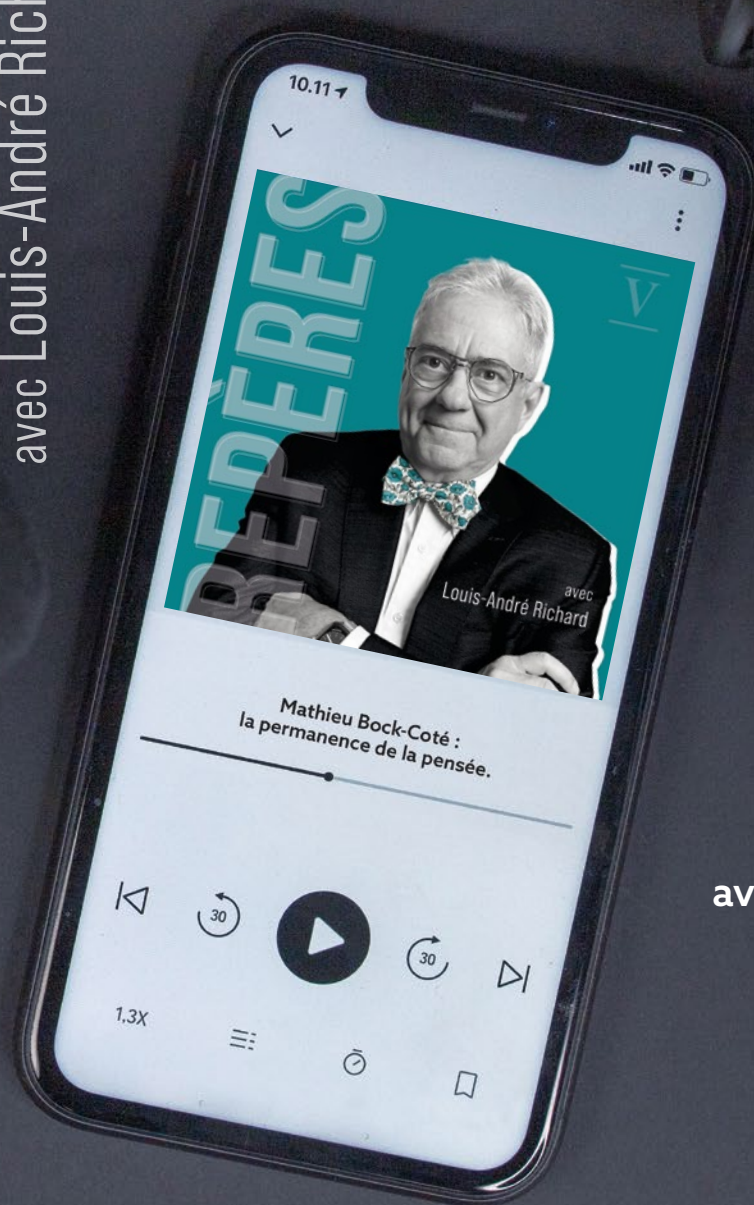
Afin d'économiser des frais administratifs, nous envoyons un reçu de charité par la poste pour tout don de **50 \$** et plus ou sur demande pour tout autre montant.

À titre indicatif

Montant du don	Crédit d'impôt
250 \$	96,50 \$
500 \$	229,00 \$
1000 \$	494,00 \$

NOUVEAU BALADO

avec Louis-André Richard



De grandes
conversations
avec les penseurs
de l'heure
pour trouver
des **repères**
dans un monde
en transition.





COURRIER



DE NOS COUSINS

Je donne pour la nouvelle évangélisation! Votre excellent travail depuis plusieurs années déjà; votre très belle créativité au service de la mission. Je vous lis depuis Paris (aujourd'hui, la Belgique). Dieu bénisse votre travail! Je rends grâce pour ce qu'il a déjà suscité. Bonne continuation!

Martin V., de Belgique

Merci pour votre émission *On n'est pas du monde* et votre magazine *Le Verbe* que je découvre à l'occasion de mon séjour au Québec, à l'Oratoire Saint-Joseph, où j'exerce du ministère. Bravo pour votre dynamisme!

**Père Romuald Fresnais,
c.s.c., de France**

ON N'EST PAS DU MONDE

Je viens d'écouter bien attentivement votre magnifique première présentation d'*On n'est pas du monde* pour 2023. Félicitations à la grande capitaine du bateau, Sophie Bouchard, aux deux animateurs de l'émission: Simon [Lessard] et Ariane [Blais-Lacombe], aux trois présentateurs: Benjamin [Boivin], Sarah-Christine [Bourihane] et Édouard [Shatov, a.a.] et aux indispensables techniciens [Marc-Antoine Beaudette et James Langlois]. En moins de 60 minutes, je n'en reviens pas comment vous avez réussi à nous aider à pénétrer le mystère de l'intelligence artificielle, le

monde du scrupule et l'univers du livre *Le mage du Kremlin*. Je suis d'ailleurs à lire le roman. Je vous regarde nous animer et je vois que l'Esprit Saint est fameusement puissant et agissant en vous et par vous.

Que la nouvelle année vous donne de continuer cette nouvelle évangélisation de qualité. Comme François de Sales, comme le pape François dans sa lettre *Totum amoris est*, vous honorez le changement d'époque. Merci.

Lorraine Caza, cnd, de Montréal

Je désire à nouveau te féliciter pour la chronique que tu nous as offerte cette semaine à l'émission *On n'est pas du monde*. [À Simon Lessard, pour sa chronique du 28 décembre 2022, « Jésus est-il Dieu? »]

Chronique lumineuse que j'ai écoutée deux fois et que je conserve sur mon enregistreuse de la télé. C'est merveilleux le beau talent que Dieu t'a donné pour expliquer avec simplicité pourquoi on a toutes les raisons de croire en Dieu et en Jésus Christ.

Solange V., via Facebook

NOUVEAUX AMIS

Ayant pris connaissance pour la première fois du magazine *Le Verbe*, nous avons aimé et nous voulons encourager cette belle initiative chrétienne par notre don.

Thérèse M., de Trois-Rivières

J'ai découvert *Le Verbe* en juin dernier à la Villa Saint-Martin de Montréal, ce fut le coup de foudre. J'attends chaque numéro avec impatience. Merci pour tout le travail et la passion que vous mettez dans chaque numéro, ainsi que pour votre balado. Que Dieu bénisse toute l'équipe du *Verbe*.

Catherine C., de Montréal

Je lis votre magazine depuis quelques mois. Je sélectionnais un texte parmi les autres. Maintenant, je les lis tous, tellement ils sont porteurs de votre message. Bravo! Vos recherchistes nous dénichent des histoires remplies d'espérance, de résilience et de vie. Vous faites ressortir le beau des gens, humains et à la fois en marche. Des exemples pour ceux qui espèrent. Bonne continuité!

Jocelyn R.

UN OUTIL D'ÉVANGÉLISATION

Je souhaite à toute votre belle et édifiante équipe de longues années d'évangélisation, et pourquoi pas, à la suite de vos semences, de temps en temps, une récolte de fruits bons et juteux assurément remplis à leur tour de graines fécondes.

Catherine B., de Ripon

J'apprécie grandement les contenus de ce magazine. De plus, je trouve si important de rejoindre diverses personnes qui sont plus loin de la foi, mais





qui sont en recherche de sens dans leur vie. Je souhaite donc soutenir les missions du Verbe afin que plus de gens puissent goûter à cette joie d'avancer avec Dieu!

Lissia T., de Québec

Vous avez un apostolat superbe: jeune et profondément fidèle aux enseignements de l'Église, avec le cœur ouvert au monde et ses soucis. Bravo!

Dorothy C., de Coteau-du-Lac

Belle jeunesse en action. Vous annoncez le Christ Jésus vivant à la radio, en vos écrits, par votre vie... Merci pour votre vie de foi en Jésus, de votre espérance en sa promesse, de votre amour pour lui et entre vous et pour nous.

René B., de Saint-Georges

Je goûte d'un couvert à l'autre [sic] vos magazines riches de contenu et de sens. J'ai aussi le plaisir de le laisser circuler dans mon RPA.

Georgette B., de Lévis

PERSPICACE

Votre approche (magazine gratuit) est absolument brillante, car: 1) Pas mal sûr que le don moyen est plus élevé que le prix que vous pourriez demander pour l'abonnement, et; 2) Le don est 100 % déductible, alors que le coût d'un abonnement ne serait pas déductible. Vous avez sûrement déjà pensé à ça de toute façon! Félicitations pour votre excellent travail.

Christian P., de Hammons, Ontario



On ne peut rien vous cacher! En effet, tout cela était calculé, mais surtout inspiré par l'Esprit Saint, qui a suscité toutes ces bonnes idées en 2016, alors que la poursuite de nos activités était compromise par notre situation financière critique. Depuis ce tournant un peu fou, nos lecteurs et donateurs ont embarqué dans l'aventure plus que jamais et sont devenus de véritables partenaires de notre mission! Merci à vous!

La rédaction

SUR LA ROUTE

Je profite de l'occasion pour vous féliciter pour votre très beau travail! J'écoute avec plaisir vos balados, notamment durant les 166 km que j'ai à parcourir sur le chemin forestier qui mène à Opitciwan. Je n'en manque pas un. Pour ce qui est des magazines et de vos articles, c'est toujours intéressant.

Abbé Jean Gagné, responsable du Service diocésain des communications du diocèse de Chicoutimi

Bonjour, Jean! Recevez d'abord toute notre admiration pour ce ministère qui vous amène à soutenir la communauté d'Opitciwan. Merci aussi pour le rayonnement que vous assurez au Verbe dans le beau et grand diocèse de Chicoutimi!

La rédaction

TÉMOIGNER DE L'ESPÉRANCE

Votre magazine, que de bons moments de réflexion! Je suis édifée que tant de personnes nous font grandir, réfléchir. C'est bienfaisant. Ces auteurs du Verbe me redonnent de l'espérance envers la société.

Marielle L., de Laval

Une œuvre d'art, votre magazine!

Martin P., de Saint-Jean

Un magazine crédible, jeune, vivant, très beau graphiquement avec une formule d'abonnement audacieuse (gratuité); une vitamine pour notre monde, qui, comme vous le soulignez, intègre bien foi et culture. Bravo à toute l'équipe!

Denis T., de Québec

Mes félicitations à toute l'équipe. J'ai tous vos numéros. J'ai aimé particulièrement dans le dernier l'entretien «Terminus» [sur le bonheur, avec le philosophe Yvan Pelletier, numéro d'automne 2022]. Vos rubriques «Artothèque» et «Écran radar» sont toujours appréciées. La lecture de votre magazine est une lumière essentielle, car elle nourrit l'âme et le cœur. Vous suscitez en nous les vertus de foi, de charité et d'espérance.

Alain B., de Saint-Georges

POUR NOUS ÉCRIRE :

info@le-verbe.com

Facebook.com/MagazineLeVerbe

2470, rue Triquet,

Québec (Québec)

GIW 1E2



IN MEMORIAM

Si, à cette heure tardive de ma vie, je jette un regard sur les décennies que j'ai parcourues, je vois d'abord combien de raisons j'ai de rendre grâce.

Tout d'abord, je remercie Dieu lui-même, le donateur de tout bon cadeau, qui m'a donné la vie et m'a guidé à travers divers moments de confusion, me relevant toujours quand je commençais à glisser et me redonnant toujours la lumière de son visage. Avec le recul, je vois et je comprends que même les parties sombres et fatigantes de ce voyage étaient pour mon salut et que c'est en elles qu'il m'a bien guidé.

Je remercie mes parents, qui m'ont donné la vie dans une période difficile et qui, au prix de grands sacrifices, m'ont préparé avec leur amour un magnifique foyer qui, comme une lumière vive, illumine tous mes jours jusqu'à aujourd'hui. La foi lucide de mon père nous a appris à croire, nous ses enfants, et elle a toujours tenu bon au milieu de toutes mes réalisations scientifiques; la profonde dévotion et la grande bonté de ma mère sont un héritage pour lequel je ne saurais la remercier suffisamment. Ma sœur m'a assisté pendant des décennies de manière désintéressée et avec une attention affectueuse; mon frère, avec la lucidité de ses jugements, sa résolution vigoureuse et la sérénité de son cœur, m'a toujours ouvert la voie; sans sa constance qui me précède et m'accompagne, je n'aurais pas pu trouver le bon chemin.

Du fond du cœur, je remercie Dieu pour les nombreux amis, hommes et femmes, qu'il a toujours placés à mes côtés; pour les collaborateurs à toutes les étapes de mon parcours; pour les enseignants et les étudiants qu'il m'a donnés. Je les confie avec gratitude à sa bonté. Et je veux remercier le Seigneur pour ma belle patrie dans les Préalpes bavaïses, dans laquelle j'ai toujours vu briller la splendeur du Créateur lui-même. Je remercie les gens de ma patrie, car c'est en eux que j'ai expérimenté, encore et encore, la beauté de la foi. Je prie pour que notre terre reste une terre de foi et je vous en prie, chers compatriotes: ne vous laissez pas détourner de la foi. Et enfin, je remercie Dieu pour toute la beauté que j'ai pu expérimenter à chaque

étape de mon chemin, mais surtout à Rome et en Italie, qui est devenue ma deuxième maison.

À tous ceux que j'ai lésés d'une manière ou d'une autre, je demande pardon de tout mon cœur.

Ce que j'ai dit auparavant à mes compatriotes, je le dis maintenant à tous ceux qui, dans l'Église, ont été affectés à mon service: restez fermes dans la foi! Ne vous laissez pas troubler! Il semble souvent que la science – les sciences naturelles d'une part et la recherche historique (en particulier l'exégèse des Saintes Écritures) d'autre part – soit capable d'offrir des résultats irréfutables en contraste avec la foi catholique. J'ai vécu les transformations des sciences naturelles depuis longtemps et j'ai pu voir comment, au contraire, des certitudes apparentes contre la foi se sont évanouies, se révélant être non pas des sciences, mais des interprétations philosophiques ne relevant qu'en apparence de la science; tout comme, d'autre part, c'est dans le dialogue avec les sciences naturelles que la foi aussi a appris à mieux comprendre la limite de la portée de ses revendications, et donc sa spécificité.

Depuis soixante ans, j'accompagne le chemin de la théologie, en particulier des sciences bibliques, et avec la succession des différentes générations, j'ai vu s'effondrer des thèses qui semblaient inébranlables, se révélant de simples hypothèses: la génération libérale (Harnack, Jülicher, etc.), la génération existentialiste (Bultmann, etc.), la génération marxiste. J'ai vu et je vois comment, à partir de l'enchevêtrement des hypothèses, le caractère raisonnable de la foi a émergé et émerge encore. Jésus Christ est vraiment le chemin, la vérité et la vie – et l'Église, avec toutes ses insuffisances, est vraiment son corps.

Enfin, je demande humblement: priez pour moi, afin que le Seigneur, malgré tous mes péchés et mes insuffisances, me reçoive dans les demeures éternelles. De tout cœur, ma prière va à tous ceux qui, jour après jour, me sont confiés. (29 août 2006) ■



Mon testament spirituel

Benoît XVI

1927-2022

Les visages de la loi

Ancien directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, **Pierre Manent** est l'un des plus importants intellectuels français de sa génération. Disciple de Raymond Aron, héritier de Leo Strauss, acquis à la tradition aristotélicienne, il a participé à la fondation de la revue *Commentaire*, dont il est membre du conseil de rédaction. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages majeurs, dont *La loi naturelle et les droits de l'homme* (2018) et *Pascal et la proposition chrétienne* (2022) sont les plus récents. Membre de l'Académie catholique de France, le philosophe politique nous a fait le plaisir et l'honneur de cet entretien.

Benjamin Boivin

benjamin.boivin@le-verbe.com

Illustration : André Laame



Le Verbe : Alors que le christianisme est en voie de marginalisation en Occident, nos sociétés ont-elles quelque chose à gagner – ou à perdre – d’une conception judéo-chrétienne de la loi ?

Pierre Manent : Je crois que l’essentiel de la notion, c’est l’idée simplement que l’être humain naît sous la loi.

Nous sommes des êtres libres, mais d’une liberté qui est en principe normée par une loi qui est donnée avec la vie humaine. Alors donnée par qui ? C’est à la fois par Dieu et par la nature, ou par la nature telle que Dieu l’a créée. Il y a une liberté sous la loi, et cette loi est présente à la conscience de chaque être humain. Cette notion suffit à distinguer ce qu’on peut appeler la conception judéo-chrétienne de la loi de la conception moderne de la loi, et peut-être aussi de la conception de la loi d’autres régions du monde, d’autres civilisations.

L’enjeu, s’agissant de la question de la loi, est celui-ci : est-ce que la loi est quelque chose que les hommes fabriquent souverainement ou est-ce qu’à la base de toutes leurs inventions ou créations législatives, il y a une loi qui est donnée avec l’humanité même, donnée avec la liberté, donnée avec la naissance ?

Dans le récit biblique, Dieu donne au peuple une loi. Cette loi, à bien des égards, nous l’avons naturalisée, c’est-à-dire que nous l’avons souvent traitée comme une expression des principes qui gouvernent fondamentalement l’être humain. N’y a-t-il pas un autre sens à l’avènement historique de la loi divine ?

Bien sûr, la loi n’est pas simplement faite pour guider, ordonner la vie humaine. Elle est faite pour conduire l’être humain vers Dieu. La loi a un double visage : visage d’organisation de la vie humaine et visage d’orientation de la vie humaine vers Dieu. C’est là que la conception judéo-chrétienne se divise, parce que, dans la conception chrétienne, il y a – c’est particulièrement clair chez saint Paul – quelque chose que l’on pourrait appeler une critique de la loi, une insuffisance de la loi telle que l’Ancien Testament la déploie, selon la formule fameuse de saint Augustin : « La loi ne donne pas ce qu’elle ordonne. »

La loi ne donne pas ce qu’elle ordonne, c’est-à-dire qu’elle est incapable par elle-même de produire cette transformation de l’être humain qui le rend capable d’obéir à la loi, qui le rend capable d’être perfectionné par la loi.

La loi, pour saint Paul, c’est ce qui fait apparaître le péché. La loi, c’est ce qui nous révèle notre condition de pécheur, mais ce n’est pas elle qui peut corriger le péché qu’elle révèle. Seule la grâce peut accomplir le vœu, ou le propos, de la loi.

Il y a à l’intérieur de la révélation judéo-chrétienne une tension entre la loi et la grâce. La perspective chrétienne a cette complexité. Elle maintient la loi, elle maintient le rôle de la loi, elle maintient le caractère décisif de la loi dans la vie humaine. Elle amène une conception très échelonnée de la loi : la loi naturelle, la loi divine, la loi éternelle. En même temps, elle admet – c’est un élément doctrinal important – l’insuffisance de la loi réduite à elle-même. La loi n’est véritablement accomplissante que lorsqu’elle est accomplie par la grâce, lorsque la liberté humaine s’attache directement à la grâce de Dieu. Cette modulation entre la loi et la grâce est très variable selon les écoles, les confessions chrétiennes et selon, à l’intérieur d’une même confession, les écoles spirituelles.

Le don de la loi lors de l'épisode du mont Sinaï est aussi le moment où Dieu fait alliance avec son peuple. Quelle est la signification de ce lien entre loi et alliance? La portée juridique de la loi n'entre-t-elle pas en contradiction avec une conception plus relationnelle du lien entre Dieu et les hommes? Une loi qui vient ainsi d'en haut n'est-elle pas nécessairement impersonnelle, voire le symptôme d'une défaillance relationnelle?

Le Dieu d'Israël, qui est aussi le Dieu chrétien, a la caractéristique d'être à la fois infiniment élevé au-dessus des choses humaines et infiniment proche des êtres humains. C'est ceci qui le caractérise, ce mélange de distance, de sublimité, de sainteté et de proximité. Rien n'est plus éloigné de l'homme que Dieu, rien n'est plus proche de chacun de nous que Dieu aussi. C'est ce mystère que les Écritures juives et chrétiennes ne cessent de moduler, d'explicitier, de rendre sensible aux croyants.

Si on prend les textes, il est clair que les livres de la Torah mettent l'accent sur la distance, sur la sublimité de la loi et de Dieu, tandis que les prophètes mettent l'accent sur la proximité. Dans mon dernier livre sur Pascal, je cite quelques extraits des prophètes. Ce sont véritablement des déclarations d'amour que Dieu adresse à l'être humain, et pour moi, c'est cette dualité qui est le propre de la révélation judéo-chrétienne, le propre des Écritures juives et chrétiennes.

C'est la chose qui est totalement étrangère aux Grecs. Le monde chrétien

a énormément reçu du monde grec: la philosophie grecque, les historiens, Homère, Sophocle, Euripide. Si vous vous demandez ce qui est au centre des Écritures juives et chrétiennes et qui est impossible à trouver chez Homère ou chez Virgile, c'est cette caractéristique du Dieu d'Israël – qui est aussi le Dieu chrétien –, à savoir que le Très-Haut, le Tout-Autre, est aussi le plus proche.

C'est ce qui est à l'œuvre, ce qui devient sensible, perceptible, palpable dans ce qu'on peut appeler la prière commune des juifs et des chrétiens que sont les Psaumes. C'est dans les Psaumes en effet que l'âme s'adresse au Très-Haut, à celui qui jongle avec les montagnes comme avec un ballon, celui qui crée, qui est à la source de toutes choses et en même temps celui qui est au plus près de l'âme, qui est auprès de l'âme qui veille, qui est auprès de l'âme qui dort, et qui est l'objet de cette tendre adhésion de l'âme humaine qui prie en chantant les Psaumes. Voilà, pour moi, comment se pose la question de l'alliance, voilà le noyau de l'alliance.

J'ai laissé de côté la question politique. Je n'ai évoqué que la relation de l'âme individuelle avec Dieu. Il est évident que, dans le texte de la Bible, il y a aussi l'alliance collective: «Je serai ton Dieu, tu seras mon peuple.» L'alliance juive passe par la médiation du peuple de Dieu, et l'alliance chrétienne, qui accomplit l'alliance juive selon les chrétiens, passe par une autre médiation que celle du peuple juif.

Peut-on dire que la loi dans une communauté politique – comme l'alliance dans l'histoire sainte – ouvre la porte à une relation?

Oui, d'abord parce que la loi commande d'avoir un Dieu, d'avoir foi en lui, d'adhérer à Dieu, d'honorer Dieu, de ne pas prononcer son nom en vain. La loi institue une relation étroite à Dieu; ça, c'est un point que les chrétiens, et surtout les chrétiens devenant modernes, si j'ose dire, ont de la peine à percevoir. Ils sont encore plus pauliniens que Paul. Ils ont tendance à considérer que la loi est séparatrice: celui qui me commande, je ne peux pas vraiment adhérer à lui, notre relation est trop inégale pour que l'amour existe entre nous.

Mais l'Ancien Testament et les Psaumes, et une bonne partie de la spiritualité chrétienne, partagent cet esprit. La méditation de la loi fait partie de la vie spirituelle. La vie spirituelle consiste en un certain sens à prendre plaisir à la loi. Un des commandements de la loi, c'est que l'être humain prenne plaisir à la loi et mesure combien la loi est douce, combien la loi est instructive, combien la loi est nourrissante,

combien la loi tourne l'homme vers Dieu et le dispose vers Dieu.

C'est ce qui fait que, pour le juif pieux, l'accomplissement de toute sa vie est une liturgie d'hommages et d'éloges de Dieu, puisque chacun de ses gestes est normé par un des commandements de la loi, un des 613 commandements. Mais cette idée est préservée d'une autre façon dans le christianisme parce que la loi éduque en retranchant tout ce qui gêne le mouvement de l'âme vers Dieu. La loi est essentiellement éducatrice. Au stade suprême du développement spirituel, l'âme croyante obéit à la loi sans s'en rendre compte, le côté commandant de la loi lui devient imperceptible. L'âme croyante est toujours obéissante à la loi. Il n'y a pas de mouvements bons de l'âme qui l'autorise à oublier la loi.

C'est là que certains mouvements spirituels gnostiques ou autrement hérétiques se sont manifestés, en postulant qu'à un certain degré de développement spirituel, l'être humain peut se débarrasser de la loi, d'où les débordements fameux de certains épisodes historiques où les gnostiques ou autres hérétiques manifestaient leur supériorité spirituelle par leur indifférence aux règles morales élémentaires. Je crois que c'est un point important qui est difficile à percevoir pour les modernes, même s'ils sont par ailleurs bien disposés à l'égard du christianisme.

Les hommes ont toujours eu de la peine à obéir à la loi, mais les modernes, c'est autre chose. Ce n'est pas seulement qu'ils ont de la peine à obéir à la loi,

c'est qu'ils ont une sorte d'horreur de la loi. La loi en tant que telle leur paraît marquer une conception mutilée de la vie humaine. Pour organiser une vie humaine satisfaisante, il faut l'organiser sans la loi, indépendamment de la loi. La vie la plus désirable, la vie la plus proprement humaine, c'est une vie sans loi. Ça, c'est le sentiment des modernes, la tendance dominante.

L'expérience politique contemporaine est marquée par la préséance du droit sur la loi, notamment à travers la notion de droits de la personne. Quels sont les effets de ce revirement sur notre compréhension de la loi, sur notre vie politique ?

La notion absolument centrale de la conception morale moderne, la catégorie significative et positive de la vie humaine, qui permet de l'ordonner, qui permet de la penser, c'est la catégorie du droit. Non pas le droit comme règlement des disputes entre les hommes, mais le droit comme attribut enraciné dans l'être humain.

Il y a un pouvoir de commandement de l'individu, en tant que titulaire de droits, sur l'État. Il a le droit d'exiger de l'État qu'il satisfasse l'idée qu'il se fait de son droit. Il y a désormais un face-à-face entre l'État des droits et l'individu titulaire de droits, l'État des droits étant l'instrument de l'individu titulaire de droits.

L'ordre collectif s'ordonne maintenant autour de ces deux instances : les individus titulaires de droits égaux et l'État des droits, qui n'a de sens que par rapport à eux. Quelle est la conséquence de cela ? C'est que tout le reste tombe dans les limbes, dans une indétermination ou dans un flou qui pèse sur la vie collective. Quand je dis tout le reste, c'est quoi ?

Tout ce qui échappe à ce face-à-face des individus titulaires de droits et de l'État des droits, c'est-à-dire ce qu'on peut appeler les choses communes.

Dans la société telle qu'elle s'est développée, telle qu'elle s'impose à nous, on ne sait plus parler des choses communes parce que ces choses communes ne peuvent pas être traduites dans le langage des droits de la personne. Quel est le statut des choses communes, quelles sont les raisons communes, quelles obligations peut-il y avoir au nom du commun quand les seules obligations sont enracinées dans les droits individuels ? La conséquence, c'est que, dans la société telle qu'elle s'est développée maintenant – c'est ce qu'on dénonce sous le nom d'individualisme –, on ne sait même plus en quels termes formuler ce qu'on peut appeler des raisons communes ou des commandements liés au fait que nous partageons un commun.

L'Église a longtemps polémique contre la philosophie des droits de l'homme. À bien des égards, elle semble maintenant l'avoir faite sienne. Est-ce vraiment le cas ? Comment comprendre ces récents développements à la lumière de ses enseignements plus anciens ?

Je pense que l'Église a renoncé à sa critique de principe des droits de l'homme pour deux raisons. D'abord parce qu'elle n'a plus l'envie ni la force de combattre frontalement la philosophie politique moderne, la philosophie morale moderne. Les papes du XIX^e siècle étaient encore dans une posture où ils opposaient l'autorité de l'Église à l'autorité de la modernité politique. Ils étaient encore engagés dans un combat qu'ils pensaient pouvoir gagner.

Aujourd'hui, l'Église a renoncé à ce combat frontal parce qu'elle est beaucoup plus faible et parce qu'elle a trouvé un accommodement. Certains aspects des craintes des papes du XIX^e siècle ne se sont pas réalisés. Elle a jugé qu'il n'était plus indispensable de faire une critique de principe des droits de l'homme.

Je pense qu'il n'est pas indispensable qu'elle fasse une critique de principe, mais elle n'était pas obligée non plus de dire qu'au fond, les droits de l'homme, c'était le christianisme qui les avait inventés. C'est ce qu'a dit déjà Jean-Paul II, et c'était aller beaucoup trop loin. Atténuer la critique, soit, adhérer aux droits de l'homme, c'est inutile.

De fait, l'Église a renoncé à critiquer de front et par principe les droits de l'homme, mais en pratique, elle est quand même dans une position critique à l'égard des conséquences de la philosophie des droits de l'homme. Sur toutes les questions qu'on dit sociétales – les questions concernant la famille, la vie sexuelle, l'avortement, la transsexualité, par exemple –, l'Église est pour le moins réservée.

Elle a donc renoncé à la critique de principe des droits de l'homme, mais en pratique, dans un certain nombre de domaines, elle continue malgré tout à critiquer les conséquences qu'on en tire, à critiquer une certaine interprétation des droits de l'homme. La question est de savoir si, en ayant renoncé à une critique de principe, elle n'a pas affaibli sa critique de certains aspects de la philosophie des droits de l'homme. Comment défendre la famille traditionnelle, par exemple? Comment critiquer l'euthanasie, si l'on n'est pas capable de montrer à quel point l'idée d'un droit enraciné uniquement dans l'individu humain est une notion insatisfaisante?

Je crois que l'Église défend de façon souvent courageuse certains «invariants anthropologiques», des règles qui sont supérieures à l'interprétation contemporaine des droits individuels: il y a des choses que l'on ne peut pas ruiner, abolir, effacer, au nom des droits individuels.

Je pense qu'elle le mènerait mieux si elle essayait non pas de reprendre le langage des papes du XIX^e siècle – de fulminer contre l'orgueil humain qui s'attaque à la parole de Dieu, selon le style de l'époque –, mais d'exposer de façon un peu plus cohérente et systématique à quel point la doctrine des droits de l'homme telle qu'elle s'est imposée parmi nous est une doctrine contestable du point de vue de la raison. Ça, c'est quelque chose de très important, parce que l'Église se trouve prisonnière du fait qu'à tout ce qu'elle dit, on lui répond: «Mais ça, c'est une conception religieuse, et notre société est une société laïque.»

L'Église est dans une situation très difficile avec les droits de l'homme. Elle a quand même le courage de défendre un certain nombre de règles, de normes qui donnent sens à l'existence humaine et de mettre en garde contre les excès des droits individuels. Elle pourrait le faire de façon peut-être parfois plus cohérente, mais voilà. Il est par ailleurs difficile pour elle de faire admettre que ce qu'elle dit peut être plus raisonnable, plus rationnel que ce que disent ses critiques.

Souvent, l'Église a été perçue comme l'institution qui commande. Peut-elle encore enseigner sur le sens de la loi? S'est-elle disqualifiée? Dans une société où chacun fait comme bon lui semble, la parole de l'Église est-elle encore décisive pour les croyants, ou prend-elle plutôt la forme du conseil?

Il est clair qu'elle est de moins en moins audible. Non seulement audible par les incroyants, mais audible par les croyants et par beaucoup de ceux qui sont chrétiens, se veulent chrétiens, se pensent chrétiens ou voudraient être chrétiens. En même temps, on voit bien que, chrétiens ou non, beaucoup de nos contemporains sont troublés par certains développements de la philosophie des droits. Ce qu'on appelle aujourd'hui le wokisme, qui est une forme exacerbée de philosophie des droits, suscite beaucoup de réserve, et pas seulement, pas même spécialement, parmi les chrétiens.

Je crois que l'Église ne peut pas arbitrairement se présenter de nouveau, comme si rien ne s'était passé, comme une institution commandante. D'ailleurs, elle a longtemps été considérée et a longtemps été une institution commandante, mais son commandement a toujours été contesté à la fois à l'intérieur de l'Église et à l'extérieur de l'Église. On a tendance à l'oublier. Après tout, la réforme de Luther est un gigantesque mouvement de contestation de l'institution commandante. Elle s'est ensuite recomposée, les Églises réformées sont devenues elles aussi, à leur manière, des institutions commandantes.

À coup sûr, les institutions commandantes en général sont discréditées, leur droit de commander n'est plus admis dans les sociétés occidentales. En même temps, elles sont confrontées à des difficultés, si bien qu'elles s'interrogent, et vont s'interroger de plus en plus, sur les risques inclus dans un ordre collectif qui se veut fondé exclusivement sur les droits subjectifs. Il y a un moment où il faudra bien que les institutions retrouvent des raisons d'exister, parce que, si elles s'abandonnent à la dynamique des droits individuels, elles vont disparaître, purement et simplement, y compris les nations.

Je crois que l'Église doit essayer d'être cette partie de la société où l'on s'oriente selon une vue plus complète de la condition humaine, une vue plus équilibrée, plus judicieuse de la condition humaine. Quand même, réduire toute la grammaire de la vie humaine à simplement ceci : « Nous sommes tous des individus égaux, chacun ayant un droit illimité sur lui-même et sur le reste du monde », c'est extraordinairement pauvre et violent.

L'Église comme institution – et aussi les chrétiens en général – peut être le lieu où l'on regarde le monde humain avec un peu plus du sens de sa complexité, de la place des raisons communes, de la loi, et un sens plus vif des limites de ce que peuvent accomplir les droits individuels ou les droits subjectifs.

Bien sûr, l'Église commande en principe aux fidèles. On sait bien que les fidèles n'obéissent guère, mais là, du moins, elle peut retrouver une certaine rigueur et vigueur. Mais le plus important pour moi, c'est qu'il y ait un pôle qui introduise une façon différente de poser les problèmes. Nous sommes absolument prisonniers d'un langage qui est à la fois de plus en plus dominant et de plus en plus ruineux, tout simplement parce que, quels que soient certains bons effets des droits individuels, on ne peut pas constituer durablement une vie commune, un

ensemble d'institution, sur la base d'un principe qui les ruine.

Pouvons-nous être vraiment libres sans loi ? D'autres formes de règles ne viennent-elles pas nous rattraper ? Une loi dépersonnalisée, qui ne relève plus de l'ordre proprement politique – mais plutôt du mouvement de l'histoire, de la culture, de l'air du temps –, peut-elle constituer une tyrannie masquée ?

Je pense que oui. En tout cas, ce qui me frappe, c'est à quel point il est impossible de critiquer ces nouvelles libertés, ces nouveaux droits que personne n'envisageait il y a vingt ans. Il y a là quelque chose de très étrange.

Ces libertés adviennent, elles sont institutionnalisées, et avec leur institutionnalisation vient l'interdiction de les critiquer. On norme le langage pour qu'il ne les critique pas implicitement. Voyez à quel point aujourd'hui les pronoms distinguant les sexes sont supprimés, remplacés par des pronoms neutres, et ainsi de suite. Toutes ces choses-là font qu'une discipline de parole s'installe, et progressivement, tout le jeu spontané de l'expression humaine est de plus en plus enserré, entravé. Il est normé d'une façon qui

devient à la fois tyrannique, obsédante en tout cas, et en même temps ridicule, parce que ce sont des contraintes ridicules, mais auxquelles les gens s'obligent eux-mêmes pour bien montrer qu'ils sont du bon côté du progrès. Il y a là quelque chose de frappant.

Mais il y a un autre aspect qui est peut-être plus intéressant politiquement. Quand les institutions politiques sont vivantes, quand le débat sur le commun est vivant, ce débat produit de la liberté parce qu'il faut que tous les aspects de la société, que toutes les opinions, d'une certaine façon, trouvent à s'exprimer. Il s'agit de déterminer la forme de la vie commune. En revanche, le langage qui repose de plus en plus exclusivement sur les droits est un langage appauvrissant, parce qu'il est censé reposer sur une évidence qui est ou bien partagée ou bien refusée. Le débat est fermé au moment d'être ouvert.

Je crois que, nos sociétés étant de plus en plus dominées par le langage des droits, il est de plus en plus difficile de débattre de la vie commune, de la forme de la vie commune, parce que les raisons communes ne sont plus validées. Le langage public est dominé par cette discipline de parole qui est justifiée au nom d'une évidence morale, l'évidence de l'égalité des droits, et nous en sommes là, avec un rétrécissement considérable du domaine de la libre parole dans nos sociétés. ■

✚ Pour poursuivre la réflexion, notre collaborateur Olivier Duchesne-Pelletier a fait la recension du dernier ouvrage de Pierre Manent, *Pascal et la proposition chrétienne* (2022).

À lire sur notre site Web :



L'**amour** de la **loi** ou la **loi** de l'**amour** ?

Catherine Aubin

catherine.aubin@le-verbe.com

Le désir peut-il être objet de la loi ? Est-il possible de légiférer un élan intérieur qui nous met en mouvement vers l'autre ? Il semble que oui, à preuve le verset biblique qui suit le dernier de ce qu'on appelle habituellement les dix commandements et que la tradition hébraïque nomme les paroles de vie : « Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, tu ne désireras ni sa maison, ni son champ, ni son serviteur ni sa servante, ni son bœuf ou son âne : rien de ce qui lui appartient » (Dt 5,21).

Cette loi indique à première vue une contrainte et un interdit – voire un avertissement – qui portent non pas sur une action, mais sur un élan, un désir. Elle cherche donc à orienter notre relation à l'autre dans ce qu'il ou elle est, ainsi que dans ce qu'il ou elle possède. Lorsque mon voisin, ma sœur ou mon frère, ou encore mon collègue de travail possèdent richesse, notoriété ou succès, quelle sera mon attitude ? De quelle manière vais-je expérimenter cette surabondance donnée au proche ? Dans la joie ? le partage ? la communion ? Pas sûr !

En hébreu, « convoiter » signifie être sous le charme, être fasciné par l'avoir ou l'être de mon frère. L'interdiction de la convoitise signifie un appel à la liberté intérieure, et aussi une invitation à accueillir ce qui est. En ce sens, elle est un chemin de vie autant pour soi que pour les proches. Convoiter l'autre dans son être ou dans son avoir,

c'est perdre sa liberté pour entrer dans la comparaison. C'est croire que ce que possède l'autre nous revient absolument et totalement. Comme le roi David lorsqu'il a convoité la femme de son lieutenant : il a menti, volé et tué pour obtenir l'objet de sa convoitise.

Commettre un meurtre, voler l'argent de son entreprise, mentir à son époux : toutes ces actions se conçoivent et s'engendrent dans le fin fond de l'être, dans un lieu intérieur, le cœur. Nos actes parlent, certes, mais notre être intérieur, lui, il crie. Il risque de le faire par le mensonge, le vol ou la violence, trois actions qui sont l'objet des commandements qui précèdent celui contre la convoitise. Cette dernière loi sur le désir contient en un sens le reste de la loi. L'envie ou la convoitise sont la porte d'entrée d'un chemin sans issue.

Avoir eu l'audace de légiférer sur un désir, c'est une autre façon pour Dieu de nous dire : « Garde ton cœur des pensées envieuses, car tu risques de semer la dureté et de suivre un chemin mortifère pour toi-même et pour ton entourage. Suis donc une loi de vie ! Suis un commandement nouveau qui te fera ressembler à un arbre florissant et verdoyant en tout temps. »

« Aimez-vous les uns les autres » (Jn 15,12), dit l'Évangile, car « le plein accomplissement de la loi, c'est l'amour » (Rm 13,10).



DEO GRATIAS | Alain et Annie De Champlain | André Bouffard et Christine Bouchard | André et Édith LaRose | Anne Leahy | Benoit Boily | Bernard Dufour | Bruno Chevalier | Capucins du Québec | Carmen Lehoux | Carmen Provencher | Carole Gaulin | Céline Doyon-Verge | Clarisses de Sherbrooke | Claude Bertrand | Claude Desroches | Claude Drouin | Colombe Laplante | Congrégation de Notre-Dame | Congrégation des Sœurs Notre-Dame Auxiliatrice | Congrégation de Notre-Dame du Québec | Corporation du Petit Séminaire Saint-Georges | Daniel Chénard | Daniel Jodoin | Daniel Lebeau | Danielle Paradis | Denise Gaudet Laferrière | Diane Longpré | Dominicaines de la Trinité | Éliane Beaulieu | Ellen Roderick | Éloi Auger | **En reconnaissance aux personnes et organisations qui ont contribué par un don majeur à la mission du Verbe médias.** | Éric et Isabelle Bergeron | Famille Myriam Beth'lehem | Félix Lamontagne | Filles de Jésus | Filles Réparatrices du Divin-Cœur | Fondation « À Dieu va » | Fondation J. A. DeSève | Fondation Jeanne-Esther | Fondation Lucien-Labelle | Fondation Suzanne et Jean-Robert Leclerc | Frères de l'Instruction chrétienne | Frères de Saint-Gabriel du Canada | Frères des Écoles chrétiennes | Frères Maristes | Frères de Notre-Dame de la Miséricorde | Gabriel De Chadarevian | Gerald Cyprien Lacroix | Gérald Lajeunesse | Gilles Cloutier | Gilles et Jacqueline Genest | Giuliano Pomalaza | Guy Rodrigue | Hermann Giguère | Hospitalières de Saint-Joseph – Œuvre Le Royer | Isabelle Pomalaza | Jacques Bousquet | Jean-François Dacquay | Jean-Philippe Marceau | Jean-Philippe Murray | Jésuites du Canada | Joël Côté | John Cannon | Julie-Suzanne Doyon | Kevin Manthey | Lionel Théorêt | Lise Bélanger | Luc Bergeron | Marc Jolin | Marc Pelchat | Marcel Coutu | Marcel Demers | Martin Bolduc | Martine Nadeau | Maxime Huot Couture et Noémie Brassard | Mireille Piette | Missionnaires Oblates de Saint-Boniface | Moniales Rédemptoristes | Mylène Robichaud | Nicole Gagnon | Nicole Lemay | Normand Roy | L'Œuvre Saint-Édouard | Œuvres de Mère Émilie-Jauron | Olivier Bourget | Olivier Duchesne-Pelletier et Youna Rivard-Guérette | Ordre des Dominicains du Canada | Paroisse Saint-Césaire | Patrick Bénéteau | Petites Sœurs de la Sainte-Famille | Pierre Truchon | Pierre-René Côté | Religieuses de Jésus-Marie | Richard Renaud | Robert Aubry | Rolande Croteau | Ruth et Denis Sylvain | Séminaire de Québec | Sœurs Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé | Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie | Société des Filles du Cœur de Marie | Société des Missions Étrangères | Société du Christ Seigneur | Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang | Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge | Sœurs de la Charité de Sainte-Marie | Sœurs de la Charité Québec | Sœurs de la Présentation de Marie | Sœurs de Miséricorde | Sœurs de Saint-François d'Assise | Sœurs de Sainte-Croix | Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier | Sœurs du Bon-Pasteur de Québec | Sœurs Franciscaines missionnaires de l'Immaculée-Conception | Sœurs Maristes | Sœurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges | Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire | Sylvie Bélanger | Torchia Communications | Trinitaires – Ordre de la Très Sainte Trinité | Yolande Trottier | Yvonne Tschirky Melançon.

La loi et l'ordre à la maison

Les défis de l'obéissance

Thomas Plouffe

thomas.plouffe@le-verbe.com

Vos tympans ont quitté le navire. Un pli permanent s'est formé entre vos yeux, témoignage de vos soucis. Vous sentez le volant vous glisser des mains; vous n'avez plus le contrôle. Le comble: votre café refroidit tranquillement et vous n'arrivez pas à l'atteindre. Parents et éducateurs qui, les deux pieds dans une surabondance vagissante, peinez à lire ceci, cet article est pour vous.

Nous établirons ensemble la séquence précise de gestes à accomplir pour (enfin!) en finir avec les cris, les demandes incessantes, la négociation, l'escalade des tensions, bref pour mettre vos enfants au pas, une bonne fois pour toutes. L'obéissance des enfants en six étapes faciles.

Maintenant que j'ai votre attention, il est bon de nous rappeler l'essentiel. L'obéissance des enfants devant leurs parents ne doit pas être poursuivie comme un absolu. Elle est surtout recherchée, car elle prépare à une fin plus élevée: obéir à Dieu. Néanmoins, cela ne veut pas dire que cette obéissance n'est qu'un fruit fortuit du ciel; il est vrai qu'elle prend d'abord racine dans l'éducation. Pour nous démêler et

nous guider dans cette réalité concrète, nous convoquerons l'ancien et le nouveau. Nous ferons dialoguer un ouvrage de l'après-guerre, *L'art des arts: éduquer un enfant*, écrit par le père jésuite Joseph Duhr, avec l'essai contemporain *Discipline that lasts a lifetime*, du Dr Ray Guarendi, psychologue et père adoptif de dix enfants. Leurs points de convergence nous éclaireront sur les six étapes à franchir.

L'AUTORITÉ CONTRE LES EXPERTS

Jésus parlait avec autorité. Et vous, avez-vous autorité sur vos enfants? Ne vous éclairez pas la gorge, la réponse est d'emblée «oui». Si Dieu est le grand Auteur, tout parent, par nature et à sa suite, est investi, délégué de cette autorité divine vis-à-vis de ses enfants.

La sentez-vous monter, cette grande responsabilité, cette vocation qui vous est confiée d'en haut? La reconnaissance de l'autorité du parent est un point crucial, un principe d'ordre, fondement sur lequel devrait se construire toute l'éducation des enfants. Or, les experts qui pérorent en éducation poussent au contraire, consciemment ou non, vers la remise en question, voire la négation et même le mépris de cette autorité. D'un mouvement du balancier, la voix des spécialistes monte et vient couvrir de ses précieux conseils les parents dans le doute. De l'autre, peu à peu, l'idée même d'autorité s'efface, se recroqueville. L'obéissance? Reléguée chez les dresseurs canins. Méfiance! Ne nous laissons pas substituer.

Première étape facile: prenez garde aux experts qui vous amènent insidieusement à abdiquer! C'est votre mission et non celle des autres.



LA DISCIPLINE, UNE NÉCESSITÉ

«Tout le secret de l'éducation est de passer entre les deux écueils de l'autoritarisme et du relâchement» (Duhr). Si le premier écueil était la tentation d'un autre siècle, le second est celui de notre époque. Attention! Certes, nos enfants ne sont pas nos esclaves, mais ils ne sont pas non plus nos camarades. Gardez-vous de votre besoin d'être aimé par vos enfants, il sert votre égoïsme et trouble votre regard éducatif! Le bien des enfants, celui qui nous préoccupe, exige en première instance un «magnifique et généreux oubli de soi» (Duhr).

Entre autoritarisme et relâchement, la saine discipline imposée à l'enfant au sein du foyer est une nécessité. Poser calmement des limites strictes, s'y garder de façon constante, et tenir l'enfant responsable de ses actions, voilà ce que fait un parent qui aime son enfant. Loin de susciter chez lui un complexe d'infériorité, une discipline empreinte d'amour le sécurise à sa juste place hiérarchique, dans une subordination clairvoyante qui par ailleurs le prépare au rapport qu'il entretiendra vis-à-vis de Dieu. Du reste, «ne disciplinez pas votre enfant et vous pouvez être certains que le monde s'en chargera tôt ou tard, et avec moins de sollicitude que vous!» (Guarendi).

Deuxième étape facile: disciplinez vos enfants, ainsi vous les aimez en vérité.

LA FERMETÉ EN ACTION

La discipline, aujourd'hui souvent réduite à une attitude froide et militaire, demande à être définie. «Contrairement à l'artiste qui crée et peut dire: "Ceci est mon œuvre", le parent est plutôt semblable au jardinier qui bêche autour du jeune plant. Il arrose, redresse, élague et protège, mais considère que c'est d'abord grâce à sa sève que la plante se développera» (Duhr). Dans ce portrait, la discipline sera à l'image du tuteur qui aide l'arbrisseau à pousser en hauteur. Or, un tuteur n'effectue son travail que dans la mesure où il demeure ferme. En ce sens, forts de l'autorité dont nous sommes investis, soyons suffisamment conscients et maîtres de nous-mêmes pour demeurer inflexibles et constants lorsqu'il le faut, en dépit des vents adverses. Les bourrasques sont fortes ces temps-ci et un tuteur indolent n'y tiendra pas, entraînant avec lui le pauvre plant qu'il soutenait et dont la tige est encore frêle. Tenez bon! Aux yeux de ses enfants, le parent qui demeure solide et ferme sera comme le roc sur lequel le torrent se brise encore et encore. Il impose le respect.

Ne nous méprenons pas. La fermeté en action, surtout affaire de paix, de calme, de patience, de volonté, de maîtrise de soi, ne tient pas entre vos mains. Elle est pour beaucoup un don de l'Esprit et commande donc une prière incessante. Enfin, soyons-en certains, la discipline au sens d'un tuteur droit et ferme, plutôt que d'éteindre et écraser l'enfant, est le meilleur moyen de l'aider à canaliser les richesses de sa personnalité au service d'un plus grand bien.

Troisième étape facile: pour ne pas être comme la balle, pour demeurer fermes et droits, priez sans cesse!





BABINES ET BOTTINES

Paroles et paroles et paroles. Encore des mots, toujours des mots. Parents et éducateurs sont aussi tentés de prendre cette pente glissante. Or, une bonne discipline en est une qui parle peu, surtout avec des enfants en bas âge. Une discipline qui ne «disserte pas, n'est pas éloquente, se repose en elle-même montre par son calme, sa discrétion, son épargne de paroles, qu'elle est sûre de soi et compte parfaitement sur son fonds» (Duhr). Moins de sermons! Est-ce à dire aucune explication, jamais? Bien sûr que non, mais limitée et toujours dans l'intérêt de l'enfant, plutôt que servant le besoin du parent de se justifier.

Courage! Une autorité qui se justifie en est une qui doute d'elle-même. L'enfant, qui n'est pas dupe et le comprend, se servira de cette faille. Conséquence: une discipline basée sur les mots tend à prendre le chemin d'une escalade des tensions; le décibel grimpe, les mots s'aiguisent et s'alourdissent, jusqu'à blesser. À contrario, nous viserons une discipline de bon sens axée sur l'action conséquente et mesurée, qui ordonne calmement et à bon escient, sobrement (gare à ne pas multiplier les demandes à la manière d'un petit roi exaspérant), clairement (précise, sans ambiguïté, en termes concrets) et fermement, mais avec respect (ni moquerie, ni ironie, ni cynisme).

Quatrième étape facile: soyez prompts à l'écoute et lents à la parole. Troquez les mots pour les actes.

UN IDÉAL PRINTANIER

Voulez-vous un idéal? «L'éducation ne réalise son œuvre d'épanouissement et de perfectionnement que si l'enfant a le bonheur de voir vivre devant ses yeux des parents d'une grande élévation d'esprit et de cœur; et si, dans le milieu familial où baigne son existence, règnent la paix et l'union des âmes; chante la joie, rayonne un optimisme non pas puéril et naïf, mais réaliste qui, tout en voyant le mal, a foi en la vie et espère en elle; – milieu, enfin, où l'enfant est respecté comme un fils de Dieu et où, jusque dans les contraintes nécessaires auxquelles il doit se soumettre, il se sent toujours aimé d'une tendresse effective, désintéressée, chaude et profonde» (Duhr).

Êtes-vous galvanisés de bonnes intentions ou plutôt, comme nous, complètement découragés devant cet objectif qui semble inatteignable? Ni l'un ni l'autre n'est souhaitable. Cet idéal est un point de l'horizon vers lequel nous devons cheminer. Or, chacun portant sa réalité, son tempérament, son histoire, le poids de sa chair, il y a peu d'intérêts dans le fait de se rendre à bon port; l'important est surtout, contre vents et marées, de garder le cap, peu importe d'où nous partons et ce que nous trainons en cale.

Cinquième étape facile: visez cet idéal et, avec vaillance et persévérance, gardez le cap!



L'EXEMPLE

Dernière étape et la plus importante: l'exemple. Vous voulez entraîner votre enfant vers «les cimes de la loi morale» (Duhr), c'est-à-dire le rendre confiant et obéissant devant Dieu? Sachez que ce qui compte vraiment, «ce n'est pas ce que nous dirons de temps en temps avec solennité, c'est ce que nous ferons» (Duhr). Ce qui peut sembler être le clou dans le cercueil du parent imparfait constitue en fait pour lui la meilleure des nouvelles: les enfants ont moins besoin de parents achevés, intelligents, fiers et forts, bons et justes, que de parents humbles et pieux, à l'écoute de la Parole, qui font des erreurs, mais les reconnaissent et savent demander pardon. Rappelons-nous que le Christ a montré l'ultime exemple non pas en vainquant Thanos par sa force et sa surpuissance, mais en montant sur la croix, dans l'humilité et l'obéissance à la volonté du Père.

Sixième étape facile: soyez vous-mêmes humbles et obéissants devant Dieu.

Courage! ■

✚ J. Duhr, *L'art des arts: Éduquer un enfant*, Salvator, 1963.

✚ R. N. Guarendi, *Discipline that lasts a lifetime: the best gift you can give your kids*, Franciscan media, 2003.

... Du Sinai aux Béatitudes

Du Décalogue transmis à Moïse au mont Sinai au commandement nouveau laissé par le Christ lors du sermon sur la montagne, l'art pictural a maintes fois représenté ces scènes bibliques dans lesquelles Dieu donne à son peuple des paroles de vie. Nous avons sélectionné ici cinq œuvres qui se démarquent par leur composition ou encore par la place qu'elles occupent dans l'histoire de l'art.

Emmanuel Lamontagne

emmanuel.lamontagne@le-verbe.com



Moïse descend du Sinaï

Gustave Doré, *Bible illustrée*, 1866.

Cette œuvre du célèbre illustrateur français Gustave Doré relate la fin de l'épisode où Moïse se rend sur le mont Sinaï pour y recevoir les tables de la loi. L'Exode mentionne qu'il serait resté 40 jours et 40 nuits sur la montagne avant d'en redescendre. Moïse occupe la majorité de l'espace pictural pour bien souligner qu'il est le personnage le plus important de l'ensemble. Il tient les tables de la loi dans la main droite et pointe vers le ciel de la main gauche, ce qui indique visuellement l'origine divine de la loi. Le livre de l'Exode (34,27) mentionne : « Le Seigneur dit encore à Moïse : « Mets par écrit ces paroles, car, sur la base de celles-ci, je conclus une alliance avec toi et avec Israël. » »

Le second élément iconographique distinctif servant à identifier Moïse est la présence d'un faisceau lumineux formant ce qui semble être une paire de cornes sur sa tête. La tradition veut que ces cornes représentent la grande sagesse de celui qui est considéré comme le premier des prophètes. Doré a choisi de représenter Moïse au moment où il redescend de la montagne avec le décalogue pour faire part au peuple juif de l'alliance qu'il vient de conclure avec Dieu. Le peuple est pour sa part représenté au second plan, par le groupe de personnages fermant la gauche de la composition.



Moïse et Aaron avec les tables de la loi

Anonyme. Musée juif de Londres, 1692.

Il nous faut avant tout considérer les dix commandements, donc la loi telle qu'elle est révélée par l'Éternel, comme un canevas législatif. Ils sont remis à Moïse afin de réguler la société juive qui vivra éventuellement dans la Terre promise. C'est pourquoi les tables de la loi sont encore à ce jour l'un des symboles les plus importants du judaïsme. Il n'est pas rare que les dix commandements soient également compris comme le point d'origine de l'idée de droit telle qu'elle est véhiculée par nos sociétés modernes, qu'elles soient juives ou chrétiennes¹. L'œuvre anonyme en question représente bien la place centrale des tables de la loi dans le judaïsme. Moïse, le prophète, et Aaron, le grand prêtre d'Israël, encadrent

ici les tables de la loi, dont les inscriptions hébraïques forment la liste des dix commandements. Une nuée d'anges entourant une lumière située en haut de la composition rappelle l'origine divine des tables de la loi.

Nous devons également considérer la remise des tables de la loi à Moïse comme un geste de miséricorde et de bienveillance divine, puisque l'alliance entre l'Éternel, le prophète et le peuple juif a pour but d'ordonner la société humaine qui s'est développée en dehors de l'Éden. Le respect de la loi divine participe donc de la restauration de l'ordre rompu par Adam et Ève, qui ont désobéi à Dieu.

1. Raphaël Draï, *La Torah : la législation de Dieu*, Éditions Michalon, 1999.

Adorat

L'adoration du veau d'or

Anonyme. dans *Hortus Deliciarum*, compilé par Herrade de Landsberg, vers 1180.

Cette enluminure relate l'épisode du veau d'or tel qu'il est décrit dans le chapitre 32 de l'Exode. C'est d'ailleurs ce que l'inscription latine en haut de la composition nous mentionne: «*Filii Israel choreas ducunt coram vitulo*», qui se traduit par: «Les enfants d'Israël dansent devant le veau.» Les gens du peuple, voyant que Moïse ne redescendait pas de la montagne et le croyant perdu, se mettent à douter de Dieu. C'est ainsi qu'ils décident de faire fondre leurs bijoux en or pour fabriquer une idole qui marcherait avec eux, un «dieu» qui leur serait visible en tout temps.

Le récit biblique rapporte que cette idole prend la forme d'un veau. Cette représentation animalière est

loin d'être anodine. Il faut se souvenir qu'à ce moment précis du récit de l'Exode, le peuple juif vient tout juste de sortir d'Égypte et qu'il en est encore imprégné de certaines références culturelles. Bien que la Bible ne le mentionne pas, on peut penser que le veau d'or ait été pour le peuple une tentative malheureuse de judaïser le dieu taureau égyptien Apis.

Le texte biblique est catégorique sur un autre point: à son retour, Moïse, épris de colère devant cette transgression des commandements qu'il venait de recevoir et du peu de foi de ses compatriotes, brise les tables de la loi sur un rocher dans un accès de rage. Encore de nos jours, le veau d'or est le symbole par excellence de l'idolâtrie et des fausses croyances.



temple

Temple de Salomon

Anonyme, dans *Miroir du salut humain*, Musée Condé, XV^e siècle.

Les tables de la loi, représentant l'alliance entre le peuple juif et l'Éternel, jouissent naturellement d'une considération particulière dès que Moïse les présente aux rescapés d'Égypte. C'est pourquoi une arche est construite pour recevoir les tables afin de les préserver et de les transporter facilement, en minimisant les risques de les abîmer. À ce moment, le peuple juif est toujours dans l'errance. Le premier livre des Rois (6,1) mentionne que ce n'est que 480 ans après la sortie d'Égypte que le temple est enfin érigé. Les moindres détails de construction de l'édifice sont décrits dans la Bible. L'enluminure ici représentée, comme toutes les images du Temple, a été réalisée à partir de cette description.

Le rôle du temple construit par le roi Salomon est double. D'une part, il est un rappel sensible de l'alliance. Le temple, par sa position dans la trame urbaine de Jérusalem, vient élever le sentiment spirituel des habitants de la cité. D'autre part, le saint des saints, la partie la plus sacrée du temple, est destiné à faire office de tabernacle. Dieu y descend; l'Éternel y est réellement présent. C'est au centre de cette pièce que l'arche d'alliance contenant les tables de la loi est déposée par Salomon. Ces mouvements, ascendant et descendant, ont donné naissance à un autre symbole juif très important : le sceau de Salomon. C'est ce que nous appelons couramment aujourd'hui «l'étoile juive» et dont chacun des triangles représente un mouvement.





Le sermon sur la montagne

Carl Bloch. Musée national d'histoire du château de Frederiksborg, 1877.

Le sermon sur la montagne est l'un des tout premiers enseignements publics faits par le Christ. Cet épisode est fort important, puisqu'il porte sur la morale, la vie après la mort et la possibilité pour les croyants d'atteindre la vision béatifique. Bloch représente ici le Christ comme une figure classique d'enseignant. Il est assis sur le rocher et semble tenir un discours à la foule nombreuse rassemblée pour l'entendre. La main de Jésus, pointant vers le ciel, vient signifier l'origine divine des paroles qu'il est en train de prononcer.

Ce passage est relativement court dans le contexte de l'Évangile, mais il n'en demeure pas moins qu'il

est central dans l'histoire du christianisme. Sa haute importance vient notamment du fait que le Christ récapitule en un commandement nouveau ceux reçus par Moïse sur le mont Sinaï. L'évangile de Jean (13,34) le rapporte ainsi : « Je vous donne un commandement nouveau : c'est de vous aimer les uns les autres. Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres. »

Le Christ, Dieu incarné, explicite l'ampleur de son amour pour les hommes. C'est cet amour qui le mènera à la mort sur la croix pour l'expiation des péchés. ■

LES DÉSOBÉISSANTS DE DIEU

GRANDES FIGURES

Yves Casgrain

yves.casgrain@le-verbe.com



LES CRISTEROS

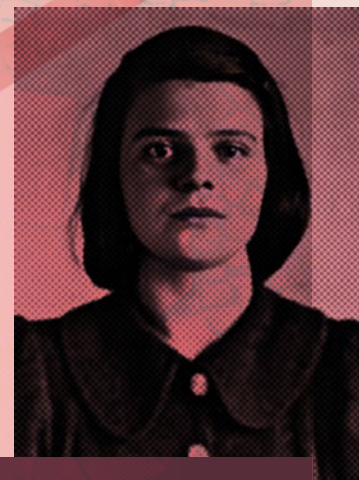
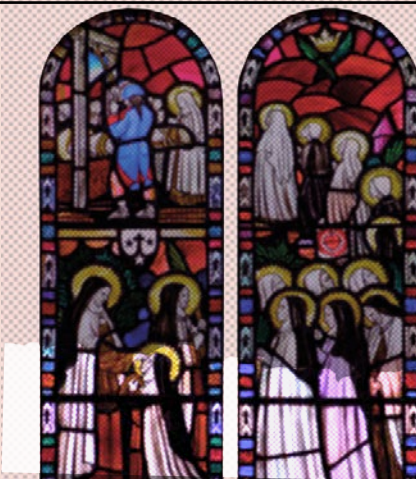
En 1924, le président du Mexique, Plutarco Elías Calles, décide d'appliquer de manière radicale les dispositions anticatholiques de la constitution mexicaine de 1917. L'enseignement est sécularisé, les ordres monastiques fermés, l'exercice du culte se voit interdit en dehors des églises. Le peuple catholique se soulève. On estime que ce conflit fait entre 90 000 et 250 000 morts. L'armée n'hésite pas à massacrer hommes, femmes, enfants. Des prêtres sont torturés. Le 21 juin 1929, un accord est signé entre le président Emilio Portes Gil, nouvellement porté au pouvoir, et l'Église. Les articles anticatholiques demeurent dans la constitution, mais ils ne sont plus appliqués. Malgré l'accord, le gouvernement poursuit sa persécution sanglante contre les catholiques jusque dans les années 1940.

Le 21 mai 2000, le pape Jean-Paul II canonise 21 prêtres et laïcs. Le 21 juin 2004, il élève au rang de martyrs 13 catholiques mexicains.

LES CARMÉLITES DE COMPIÈGNE

En février 1790, en pleine Révolution française, les autorités décrètent la fermeture des monastères. Le 6 avril 1792, le port de l'habit est interdit et les congrégations religieuses sont supprimées. À Compiègne, commune située au nord-est de Paris, 16 carmélites font la promesse d'offrir leur vie pour sauver la France. Le 14 septembre, elles doivent quitter leur monastère pour vivre dans des maisons. Portant des vêtements civils, elles résistent et persèverent dans la vie religieuse. En juin 1794, les carmélites sont arrêtées et transférées à Paris. Accusées de comploter contre la République, elles sont jugées le 17 juillet. Le soir même, elles sont guillotonnées. Avant de monter à l'échafaud, les sœurs entament le *Veni Creator Spiritus*.

Le 20 janvier 2022, le pape François accepte l'ouverture du procès de canonisation équipollente des 16 bienheureuses sœurs carmélites de Compiègne.



SOPHIE SCHOLL

Membre de la Rose blanche (un mouvement étudiant s'opposant au régime nazi), elle est exécutée le 22 février 1943 à l'âge de 22 ans. Son frère, fondateur du mouvement, et quatre autres membres subissent le même sort. Protestante, Sophie Scholl est animée par une foi profonde. D'abord séduits par les Jeunesses hitlériennes, elle et son frère prennent conscience de la duplicité de ce groupe et du régime. Ils s'engagent alors dans une lutte pacifiste contre le pouvoir nazi. Leurs armes ? Des tracts, qu'avec d'autres jeunes ils distribuent par la poste ou laissent dans des lieux publics. C'est lors d'une distribution à l'Université de Munich que la Gestapo arrête Sophie et Hans.

Avant sa mort, Sophie écrit à un ami : « Le seul remède pour un cœur aride, c'est la prière, même si celle-ci est pauvre et inadéquate... Il nous faut prier, prier les uns pour les autres [...] »

MARGUERITE BARANKITSE

Le 24 octobre 1993 éclate au Burundi, pays de l'Afrique de l'Est, une guerre civile. Le matin même, des insurgés attaquent le diocèse de Ruyigi. Soixante-douze personnes sont massacrées. Malgré le chaos, Marguerite Barankitse convainc les tueurs d'épargner 25 enfants qu'elle prend en charge. Grâce à la collaboration d'un agent de développement allemand vivant à Ruyigi, monsieur Martin, qui les héberge dans sa maison, elle veille sur eux et les protège. Tout au long de la guerre civile, des enfants se présentent devant cette maison refuge. Ils sont Hutus, Tutsis, Twas, Congolais, Rwandais. Tous sont accueillis. La Maison Shalom voit ainsi le jour.

En 2015, elle est forcée de fuir son pays après s'être opposée au président Pierre Nkurunziza, accusé par des organisations défendant les droits de l'homme de faire usage de la violence, y compris auprès des jeunes. Réfugiée au Rwanda, Marguerite Barankitse poursuit son œuvre humanitaire internationalement reconnue.



TITUS BRANDSMA

Né aux Pays-Bas le 23 février 1881, Titus Brandsma est ordonné prêtre le 17 juin 1905. Intéressé par le journalisme, il est nommé secrétaire spirituel de la National Union of Catholic Journalists en 1935. En 1940 les nazis envahissent les Pays-Bas. Il est alors secrétaire de l'archevêque d'Utrecht. Dans ses fonctions, il enjoint aux évêques de s'opposer à la persécution des juifs et de lutter contre la violation des droits de l'homme.

Pour s'opposer au régime nazi, les évêques écrivent aux éditeurs catholiques, leur enjoignant de ne pas obéir à une loi qui rendait obligatoire la publication de publicités et d'articles écrits par les nazis. Titus Brandsma rencontre quatorze éditeurs catholiques afin de leur remettre la missive des évêques. Il est arrêté par la Gestapo le 19 janvier 1942, et assassiné le 26 juillet 1942 des suites d'une injection mortelle.

Il est canonisé le 15 mai 2022, en même temps que Charles de Foucauld.

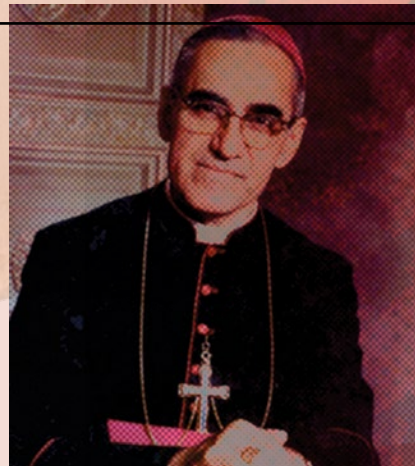
OSCAR ROMERO

«Au nom de ce peuple souffrant, dont les lamentations montent jusqu'au ciel chaque jour un peu plus bouleversantes, je vous en supplie, je vous en prie, je vous ordonne, au nom de Dieu, cessez la répression!»

Cette supplication de M^{gr} Oscar Romero, destinée aux militaires salvadoriens, est prononcée lors d'une célébration eucharistique le dimanche 20 avril 1980. Quatre jours plus tard, il est assassiné alors qu'il dit la messe dans la chapelle d'un hôpital.

Né le 15 août 1917, M^{gr} Romero devient archevêque de San Salvador en 1977. Très rapidement, il prend la parole pour dénoncer les exactions du régime dictatorial en place. Ses nombreux appels à la justice au nom du peuple et des paysans persécutés par le pouvoir lui valent d'être surnommé «la voix des sans-voix».

M^{gr} Oscar Romero a été canonisé le 14 octobre 2014 par le pape François. ■





EXÉGÈSE

« Le plein
accomplissement
de la loi, c'est l'amour »

ENTRETIEN AVEC LA PROFESSEURE
HALYNA KRYSHAL

Simon Lessard
simon.lessard@le-verbe.com

Loi de Dieu, du Christ et de l'Église. Le christianisme a beau se présenter comme une religion d'amour et de liberté, il ne s'est pas libéré pour autant de toute loi. Comment réconcilier l'amour de la loi et la loi de l'amour ? Nous avons posé la question à la professeure de théologie Halyna Kryshthal.

Le Verbe : Pourquoi, dans le livre de l'Exode, Yahvé a-t-il donné dix commandements à son peuple ? Le décalogue ne nous donne-t-il pas l'image d'un Dieu plus contrôlant qu'aimant ?

Halyna Kryshthal : Pour bien comprendre le décalogue, il faut commencer par le préambule. Quand Dieu révèle ses dix commandements à Moïse, il dit d'abord : « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage » (Ex 20,2), comme pour lui dire : « C'est moi qui t'ai libéré. Fais-moi confiance désormais. Respecte ces commandements pour vivre et demeurer libre. »

Yahvé se révèle d'abord comme un dieu puissant et aimant, pour ensuite inviter le peuple d'Israël à devenir son partenaire de vie. Dans un contrat, il y a toujours deux parties. Dieu nous dit : « Je suis votre Dieu. Je prends mes engagements envers vous, mais vous aussi devez prendre vos engagements envers moi. » C'est comme un employeur qui me donne un contrat de travail en échange d'un salaire. Ou mieux encore, comme deux

époux qui s'engagent l'un envers l'autre. C'est toute l'idée d'alliance.

Dans le Nouveau Testament, on décrit la relation entre l'Église et le Christ comme une relation conjugale. Chez les prophètes de l'Ancien Testament, on retrouve la même analogie entre Dieu et son peuple. Il faut d'abord se soucier de cette relation sponsale. La fidélité vient après comme une conséquence : c'est parce que je veux plaire à mon bienaimé et que je ne veux pas le blesser que je respecte certaines lois. Mais l'essentiel, c'est l'amour.

Saint Augustin se demandait ce qui vient en premier : est-ce l'amour qui nous aide à observer les lois, ou les lois qui nous conduisent à l'amour ? L'amour doit venir en premier, car sans l'amour, nous n'avons pas le motif pour observer les lois.

Pourquoi y a-t-il autant d'interdits dans le décalogue ? On a parfois l'impression qu'ils n'existent que pour limiter nos libertés.

Les commandements existent autant pour me protéger du mal que je pourrais faire aux autres, que du mal que les autres pourraient me faire. Ce qu'il faut bien voir, c'est que, derrière chaque interdiction, il y a toujours un bien qui se cache : tu ne commettras pas de meurtre, car la vie est trop précieuse ; tu ne commettras pas d'adultère, parce que la communion conjugale est si nécessaire ; tu ne commettras pas de vol, car la propriété privée est essentielle ; tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain, puisque la véracité est primordiale (cf. Ex 20,13-16). Ainsi, les commandements nous avertissent du mal qui détourne de l'amour.

Surtout, n'oublions pas que « décalogue » est un mot grec qui signifie « dix paroles ». Les dix commandements sont dix paroles de Dieu à travers lesquelles il entre en dialogue avec nous. Ils sont la base de tout l'ordre moral qu'il faut voir comme des voies vers la béatitude. Ils ne sont pas d'abord ce qui me limite, mais ce qui me permet d'être moi-même. Ils me font entrer en relation d'alliance

« La Loi nouvelle est appelée une *loi d'amour* parce qu'elle fait agir par l'amour qu'infuse l'Esprit Saint plutôt que par la crainte ; une *loi de grâce*, parce qu'elle confère la force de la grâce pour agir par le moyen de la foi et des sacrements ; une *loi de liberté* parce qu'elle [...] nous incline à agir spontanément sous l'impulsion de la charité, et nous fait enfin passer de la condition du serviteur qui ignore ce que fait son Maître à celle d'ami du Christ... »

(Catéchisme de l'Église catholique, n° 1972).

avec Dieu qui seul peut combler mes désirs les plus profonds.

La loi ne s'oppose donc pas à la liberté ?

L'opposition entre loi et liberté vient d'une conception erronée de la liberté issue de certains courants d'éthique contemporaine qui prétendent à l'autonomie morale : « Personne ne sait mieux que moi ce qui est bien pour moi, et donc, je décide de tout, tout seul. » Cette approche ne prend nullement en considération ce que les autres pensent et encore moins ce que Dieu pense.

Si nous voulons être réalistes, reconnaissons d'abord que nous ne nous sommes pas donné la liberté à nous-mêmes,

mais qu'elle est un don qui vient avec la vie humaine. La liberté humaine qui nous a été donnée par Dieu est une liberté créée et limitée. Dieu seul est absolu et jouit d'une liberté absolue. Moi, par exemple, je suis née en Ukraine et je n'ai pas choisi mes parents, je n'ai pas choisi ma condition physique non plus. Tout ça m'a été donné et je dois l'accepter.

Où notre liberté se situe-t-elle ?

Notre liberté se situe au niveau de nos facultés spirituelles. Avec mon intelligence et ma volonté, je peux faire des choix, je peux dire oui ou non à bien des choses. Mais ce don de Dieu vient aussi avec la capacité et la responsabilité de connaître les lois morales et de les appliquer. Comme dit saint Jacques : « Parlez et agissez comme des gens qui vont être jugés par une loi de liberté » (Jc 2,12).

Toutefois, la raison la plus profonde pour laquelle Dieu nous a créés libres, c'est parce qu'il nous invite à entrer en relation avec lui, à le connaître et à l'aimer. Or, l'amour n'existe pas s'il n'y a pas de liberté. C'est pourquoi il nous invite à répondre librement à cet appel. Il ne viole jamais notre liberté. C'est aussi pourquoi on peut le rejeter et pourquoi le mal existe dans notre monde.

En fin de compte, en parlant de la loi, nous retournons toujours à notre dignité d'êtres humains, puisque, comme disent les philosophes : « *agere sequitur esse* » (de l'être suit le devoir). Je suis une personne humaine avec des facultés spirituelles : j'ai l'intelligence et la liberté. Je dois donc vivre en conséquence.

À la différence des lois physiques qui concernent tous les êtres matériels, les lois morales ne concernent que les personnes. Nous sommes des êtres exceptionnels, nous devons donc aussi nous comporter de manière exceptionnelle !

Comment suivre des lois sans pour autant être rigide ou légaliste ?

Ce matin, j'ai lu dans l'Évangile un passage où Jésus prononce des malédictions à l'égard des pharisiens. Les pharisiens étaient les maîtres de la loi, ils respectaient tout. Pourtant, Jésus leur dit : « Malheureux êtes-vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous purifiez l'extérieur de la coupe et de l'assiette, mais l'intérieur est rempli de cupidité et d'intempérance ! » (Mt 23,25).

Même Jésus, qui a dit : « Je ne suis pas venu abolir la loi, mais l'accomplir » (Mt 5,17), n'est pas légaliste. Il ne reproche pas à ses apôtres de manger les épis en

traversant un champ de blé le jour du sabbat parce qu'ils avaient faim, alors que les pharisiens, eux, s'en indignent. Il guérit aussi le jour de sabbat alors que c'était interdit, parce que «le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat» (Mc 2,27).

Une approche relationnelle peut nous sauver du légalisme. Qu'est-ce que cela veut dire? Que la loi n'est jamais un but en elle-même, qu'elle est toujours au service d'une relation. Le but de la loi est d'être avec Dieu et avec mon prochain. La loi doit m'approcher de Dieu et de mon prochain et ne pas m'interdire de faire cette approche.

Les lois et les commandements dans les enseignements de l'Église existent pour nous aider à aimer plus facilement. C'est toujours lié à l'amour, c'est même la voie royale pour aimer. Je pense qu'en nous rappelant que la loi est un instrument qui nous aide dans notre relation avec Dieu et avec le prochain, nous ne risquons pas de tomber dans le piège du légalisme.

La veille de sa mort, Jésus dit à ses disciples: « Je vous donne un commandement nouveau: c'est de vous aimer les uns les autres. Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres » (Jn 13,34). Est-ce qu'on peut vraiment commander d'aimer?

C'est sûr que l'on ne peut pas forcer l'amour. Si quelqu'un insiste pour que je l'aime, plus il insiste, moins je veux l'aimer. Intuitivement, nous savons que l'amour est quelque chose qui doit venir d'un libre choix, comme une réponse à un bien.

Malheureusement, comme personnes limitées, nous avons parfois tendance à nous attacher aux autres sans leur laisser cette liberté. C'est pour cela que Jésus nous dit: «J'ai donné ma vie pour vous libérer. Je ne veux plus que vous soyez des esclaves. Je vous donne donc ce commandement nouveau pour la suite. Suivez-moi, aimez comme moi, pour demeurer libres.» Il ne nous force pas, il nous donne son testament. Il nous le donne comme un pont pour l'épanouissement de notre humanité, pour arriver à notre vrai bien. En ce sens, Jésus peut commander l'amour, parce qu'il sait que c'est la meilleure route pour arriver à notre béatitude éternelle.

C'est comme le médecin qui dit à son patient: «Ce remède va te permettre de guérir, prends-le!» Il commande, mais il n'oblige pas par la force. De la même

façon, Dieu commande l'amour sans jamais l'imposer. C'est encore comme de bons parents qui disent à leurs enfants: «Faites ceci... ne faites pas cela...» C'est plus qu'un conseil ou une suggestion, mais ce n'est pas l'ordre d'un maître à un esclave, c'est quelque chose qui provient de l'amour. C'est à partir de ce qu'il a déjà fait pour nous par amour qu'il a le droit de nous commander l'amour.

Et la loi nouvelle, qu'apporte-t-elle de neuf?

La loi nouvelle, c'est l'Évangile, la bonne nouvelle! C'est être transformé par l'amour de Dieu au point de devenir une créature nouvelle. Il y a un maximalisme dans cette loi. Jésus veut que nous nous soucions de ce qui se passe à l'intérieur de nous, et non seulement de nos actes extérieurs. Comment est ton cœur? À quoi adhère-t-il? C'est une invitation à être fidèle intérieurement.

La pureté du cœur, c'est très subtil. Dans le sermon sur la montagne, Jésus dit que «tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur» (Mt 5,28). Je pense que la loi nouvelle, c'est d'abord accepter ce que Dieu a fait pour moi par amour, et ensuite, comme chrétienne baptisée, laisser cet amour circuler en moi dans toute ma vie. Suivre la loi nouvelle, c'est au fond ne pas faire obstacle à l'amour.

Dans la nouvelle alliance, Jésus s'est donné complètement à nous, et maintenant, c'est à nous de répondre à cet amour. Pour ne pas seulement observer la lettre de la loi, mais avoir la vie en soi, il faut s'ouvrir à cette vie qui vient de Jésus par l'Esprit Saint. Autrement, c'est impossible. Comme dit saint Paul: «L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné» (Rm 5,5). Il faut s'ouvrir à cet amour!



Docteure en théologie morale, **Halyna Kryshnal** est née en Ukraine, où elle a enseigné durant 13 ans à l'Université catholique de Lviv. Depuis 2019, elle est professeure, registraire et conseillère pédagogique à l'Institut de formation théologique de Montréal.

LES DIX COMMANDEMENTS

I. Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi.

Une jeune femme prospère dans le monde de l'ésotérisme. Puis, dans un cheminement très progressif, elle quitte tranquillement le « voyage astral » pour se tourner vers l'étoile du matin, le Christ. Le témoignage de Nelly Gillant est à découvrir en page 40.

II. Tu n'invoqueras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu.

D'une culture à l'autre, les jurons sont des mots puisés dans le vocabulaire extraordinaire pour être insérés dans l'ordinaire. Ils proviennent souvent des champs lexicaux des selles ou du sexe, en bas de la ceinture. Au Québec, les « sacres » viennent plutôt d'en haut, c'est-à-dire du monde de la foi. Nous avons voulu comprendre cette particularité locale en page 46.

III. Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier.

Il fut un temps où le dimanche était chômé par à peu près tout le monde... sauf les prêtres. Ce repos obligatoire assurait au corps et à l'esprit au moins une pause salutaire dans la semaine. Aujourd'hui, si les ministres ordonnés ne sont plus les seuls à travailler le jour du Seigneur, ils semblent spécialement affectés par l'épuisement professionnel. Un reportage à lire en page 52.

IV. Honore ton père et ta mère, afin d'avoir longue vie sur la terre que te donne le Seigneur ton Dieu.

Peu de gens aujourd'hui osent se lancer dans l'aventure d'un foyer bigénérationnel. Pour preuve, notre équipe a dû procéder à d'intenses recherches durant des mois pour parvenir à en dénicher un. Mais la persévérance aura été payante: la famille Truchon-Desgagné nous a généreusement ouvert ses portes... et celles des grands-parents qui habitent juste en dessous. Nos journalistes ont préparé un splendide photoreportage sur le sujet en page **58**.

V. Tu ne commettras pas de meurtre.

Complètement défoncé, un homme en tue un autre et enlève au passage la vie d'une témoin. Dans la liste des Dix Commandements, l'homicide est la première interdiction. Comment peut-on vivre avec la conscience de l'avoir enfreinte? Nous avons recueilli la bouleversante histoire de René Pétilion en page **72**.

VI. Tu ne commettras pas d'adultère.

Ne pas s'engager demeure la meilleure façon de ne pas être trompé. Malgré cela, encore aujourd'hui, des hommes et des femmes décident de se promettre fidélité. Qu'y a-t-il de plus puissant que la parole humaine? Et quoi de plus précaire que ces vœux, échangés parfois avec conviction, parfois en tremblant? Un couple a eu le courage de nous partager les hauts et les bas de son mariage en page **78**.

VII. Tu ne commettras pas de vol.

Le voleur n'est pas toujours habillé comme l'un des frères Dalton dans les bandes dessinées de Lucky Luke. Bien souvent, il porte une cravate ou un tailleur, paraît vertueux, paie ses factures. Mais rend-il aux pauvres ce qui leur est dû? L'enseignement millénaire de l'Église ne pourrait être plus clair. Les biens de la terre ont une destination universelle: si leur usage ne concourt pas au bien commun, c'est qu'ils sont volés. Un rappel nécessaire en page **84**.

VIII. Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.

Nous avons tous des principes auxquels nous tenons mordicus. Et tous, nous bombons le torse lors de nos discussions de salon à leur sujet. Et si notre tête était mise à prix au nom de ces principes, ferions-nous autant les fiers? Chancelier du roi Henri VIII, Thomas More ne saurait être un meilleur modèle pour tous ceux qui voudraient bien défendre la justice et la vérité, mais qui s'en sentent difficilement capables par leurs propres forces. Un portrait à lire en page **86**.

IX. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain.

Il ne date pas d'hier que les femmes soient réduites à l'état d'objet du désir des hommes. L'arrivée des médias de masse, d'Internet, puis des réseaux sociaux n'aura fait qu'exacerber ce penchant. Notre reportage en page **92** lève le voile sur les conséquences de la pornographie.

X. Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain.

L'enflure immobilière résulte-t-elle de la «main invisible» et incontrôlable du marché? Ou relève-t-elle plutôt d'une multitude de petits gestes individuels (agents, consommateurs, courtiers, proprios) qui alimentent une structure sinistre d'exclusion et d'appauvrissement de plusieurs au profit de quelques autres? Notre enquête en page **98** pénètre dans l'univers en pleine ébullition de l'immobilier.



Brigitte Bédard

brigitte.bedard@le-verbe.com

Photos : Bruno Olivier

Nelly, de maitre reiki à disciple de Jésus Christ

Maitre reiki, c'était plus qu'une profession pour Nelly Gillant. C'était une vocation. Pour faire le bien, pour répandre la lumière, la paix et l'amour. Partout. Pendant dix ans, ce n'était que pur bonheur pour elle. Elle « soignait » les âmes en peine, chercheuses de sens et de vérité. C'était le rêve de son enfance, le souhait de sa mère : « Un jour, tu seras médecin, pour guérir maman », lui avait-elle dit. Avec des clients à la tonne, un excellent revenu, et surtout ce pouvoir de guérir, Nelly vivait le rêve de sa vie. Il aurait fallu être folle pour quitter tout ça pour Jésus.

LE MONDE DES MORTS

Dépressive, la mère de Nelly fait plusieurs tentatives de suicide. Un jour, elle en meurt.

« J'avais neuf ans. Mon père ne s'en est jamais remis. Il a tout perdu. Avec ma sœur, on a passé plusieurs jours sans manger. J'ai compris que les adultes ne pouvaient pas me protéger. Je voulais surtout savoir où était ma mère. Ça m'obsédait. Je croyais à la vie après la mort, mais

comme personne ne répondait à mes questions, j'ai cherché les réponses par moi-même. »

Le copain de sa sœur les initie toutes les deux au spiritisme. Immédiatement, Nelly est fascinée. Elle dévore tout ce qui se publie sur le monde des morts. Elle tire aux cartes, comme sa mère.

« Je lisais *Vous pouvez sortir de votre corps. Guide pratique du voyage astral*, de Bernard Raquin. Je me nourrissais de tout ça, mais Jésus était une référence, la Vierge

Marie aussi. Je portais ma croix, mais j'ignorais pourquoi. »

Elle devient adepte de Sathya Sai Baba, un maître spirituel indien qui prétend être la réincarnation du gourou Shirdi Sai Baba. Elle parvient à la « lumière bleue » et autres dimensions énergétiques grâce à ses techniques de méditation. Elle flirte avec Sukyu Mahikari¹, un nouveau mouvement religieux

1. Organisation religieuse japonaise guérisseuse et millénariste, dite « Lumière de vérité ».

japonais, puis quitte le groupe, qu'elle soupçonne de dérives sectaires.

À 20 ans, elle tombe sur *Le Sermon sur la montagne* de l'auteur à succès Emmet Fox. « Cette lecture m'a ouvert les yeux. J'ai eu comme une vision du Christ qui me tendait la main en disant : "Suis-moi." J'ai senti sa présence et sa paix toute la semaine. J'avais un maître omniprésent, et là je me sentais libre et joyeuse. Puis, ça s'est estompé. Je me suis dit qu'en lisant la Bible, ça continuerait. J'ai commencé par la Genèse avant de lire toutes les histoires de massacres et de guerres de l'Ancien Testament... Ce n'était pas la paix ni la joie que j'avais vécues ! Comme il ne se trouvait personne pour me guider dans la lecture, j'ai fermé la Bible... pendant 20 ans ! »

Dans l'intervalle, elle ne touche ni au vaudou, ni à la magie, ni au satanisme. Elle se consacre à la cartomancie, aux runes ou au pendule, car, dit-elle, elle voulait « faire le bien ».

« J'étais naïve. Je parlais aux esprits, mais puisque mon objectif était de guérir et de faire le bien, je me disais que Dieu était d'accord. »

Elle plonge alors dans *Écoute ton corps*, de Lise Bourbeau, véritable porte d'entrée dans la nébuleuse Nouvel Âge. Ses aptitudes médiumniques s'intensifient. Lors d'une séance de spiritisme, elle dispose les lettres du *Scrabble* en cercle et demande les réponses de ses examens à venir. Elle les obtient.

Nelly quitte la France et s'installe au Québec, car, selon elle, c'est ici qu'il est le plus facile d'être « formé » en sciences occultes. Elle obtient rapidement un diplôme en hypnose. Elle tire aux cartes une esthéticienne, laquelle lui envoie ses clientes. « Mes clients en cartomancie vivaient toujours beaucoup

de problèmes, alors je les avais aussi en hypnose. Très vite, j'ai eu une grosse clientèle. »

TOUJOURS PLUS HAUT

Malgré ce succès, Nelly n'est pas en paix. Elle veut plus. « J'étais nouvellement diplômée en reiki, alors j'ai voulu devenir maître reiki. Cependant, plus j'avancais dans les niveaux, plus je percevais énormément d'orgueil chez les maîtres. »

Elle rejoint l'ashram de Mahavatar Babaji². Elle remarque que des manifestations étranges, surnaturelles, se produisent dans son quotidien.

Avec Babaji, et ses techniques de kriya yoga, le but est d'atteindre la 5^e dimension, communément appelée nirvana. « Tous les thérapeutes doivent atteindre ce nirvana, c'est-à-dire arriver à se désincarner, afin de pénétrer dans le grand tout. Le problème est que tu n'y arrives pas. Tu peux entrer dans l'extase totale, et puis paf ! tu redescends brusquement. Et là, c'est le désespoir total. En fait, c'est une compétition. Tout le monde se compare et veut devenir maître. Tu te fais dire : "Ah ? Comment ça se fait que tu n'as pas encore atteint la cinquième dimension ?" ou : "Tu n'utilises pas la bonne technique." »

Un jour, elle y arrive pourtant. « L'esprit de Babaji est entré en moi. J'ai senti un débordement d'amour incroyable ! Comment affirmer, alors, que c'est mal ? Je veux dire, par rapport au christianisme ? Parce que, dans la Bible, c'est clair qu'on ne doit pas jouer avec les esprits... Dans nos séminaires, on "conversait" avec la Vierge Marie pour atteindre les énergies christiques.

On enseignait que Jésus était un maître ascensionné ; qu'il était allé en Inde pour apprendre les techniques de Babaji ; qu'il n'avait pas vécu la Passion pour vrai, car il était sorti de son corps. Tout cet enseignement, ces notions, je dirais que c'est ce dont il a été le plus difficile de me défaire, de me déprogrammer, si je puis dire. Croire que Dieu s'est incarné, qu'il est vrai Dieu et vrai homme, c'était impensable ! »

À la suite de cette expérience, ses aptitudes médiumniques décuplent. Ses clientes reviennent plus souvent. Quand elle se concentre, ou se canalise, sa voix change. « Une puissance se dégageait de mes mains. Aujourd'hui, je sais que c'était une force qui avait une emprise sur moi, qui me faisait croire que j'avais le contrôle. »

Nelly forme des élèves, puis des maîtres, et prend part au *Holy Fire Reiki*, en provenance des États-Unis, avec les plus grands. « On travaillait avec Jésus – ce qu'on croyait être Jésus ! –, mais on ne le disait pas aux élèves. Comme j'ai toujours aimé Jésus, je me disais qu'enfin j'avais trouvé le vrai reiki. »

Alors que tout son emploi du temps était consacré à faire le bien autour d'elle, Nelly arrive difficilement à exécuter les tâches quotidiennes les plus élémentaires, et les besoins de sa fille de trois ans l'irritent. « Toute la journée, j'écoutais des mantras. J'étais comme dans un monde parallèle. Un jour, j'ai pété les plombs. J'ai collé mon front sur celui de ma fille en hurlant ! C'est là, après, que je suis tombé à genoux en implorant la Vierge Marie. J'ai crié : "Délivre-moi ! Améliore ma relation avec ma fille !" »

Les jours suivants, Nelly ressent subitement une aversion pour les méditations, les mantras, les pierres. Sa massothérapeute lui révèle qu'elle s'est convertie au

2. Maître spirituel indien, réputé immortel.

christianisme et qu'une éducatrice spécialisée qui fréquente son groupe d'études bibliques pourrait l'aider dans sa relation avec sa fille. Elle s'y rend. «J'écoutais. J'étais émerveillée. Personne ne m'avait parlé de la Bible comme ça!» À la troisième rencontre, cependant, une femme affirme que Jésus est seul médiateur entre Dieu et les hommes. En colère, Nelly rétorque que c'est faux. Elle claque la porte.

Elle demeure néanmoins obsédée par cette idée. Au bout de quelques jours, elle demande à Dieu de lui dire la vérité. Pendant la nuit, elle est réveillée par une parole: «Jésus est mon fils bienaimé. C'est le seul et l'unique. Mets-toi à genoux et confesse de ta bouche que c'est ton Seigneur et ton Sauveur.» Ce n'est pas du tout la réponse qu'elle voulait entendre! «Je voulais ouvrir mon centre reiki, moi! Je ne voulais pas suivre Jésus!»

JÉSUS À TÂTONS

Suivre Jésus? Oui, mais comment? À travers ses recherches, Nelly aboutit dans une église baptiste, puis évangélique. Les pasteurs répondent du mieux qu'ils le peuvent à ses nombreuses questions.

Un changement s'amorce: «Avec mes clients, je ne parlais que de Jésus. Ils repartaient avec des bibles! J'avais lu sur les dons du Saint-Esprit, alors je me disais qu'en obtenant ces dons-là, j'allais pouvoir opérer les guérisons, comme avec le reiki.»

Quand elle procédait à une initiation de maître reiki, elle le faisait en invoquant le nom de Jésus Christ. «Dans le fond, je ne renonçais pas à l'idolâtrie. Et puis, il y avait l'aspect financier: comment allais-je gagner ma vie sans ma pratique? J'ai crié vers Dieu en disant que

j'avais peur et que je n'arrivais pas à le suivre. C'était clair que des esprits m'opprimaient. Tu ne peux pas travailler avec les énergies comme ça et t'en sortir indemne. J'ai cherché "exorcisme" sur Internet et je suis tombée sur le site Web de mon diocèse. Quand j'ai vu que c'était catholique, j'ai laissé tomber. Je ne voulais rien savoir de l'Église catholique.»

Encore une fois, elle prie, à genoux, et demande à Jésus de la guider. Elle trouve une église pentecôtiste où elle vit un exorcisme qui dure trois heures. «Ç'a été une expérience difficile, terrifiante par moments. J'ai été libérée de plusieurs esprits.

«Ç'a été une expérience difficile, terrifiante par moments. J'ai été libérée de plusieurs esprits. Je suis rentrée à la maison, j'ai tout raconté à mon conjoint, et le soir même, j'ai annulé mes rendez-vous avec tous mes clients. C'était terminé!»

Je suis rentrée à la maison, j'ai tout raconté à mon conjoint, et le soir même, j'ai annulé mes rendez-vous avec tous mes clients. C'était terminé!»

Nelly poursuit son cheminement avec cette église. Des centaines d'objets prennent le chemin des poubelles. «C'était extrêmement joyeux et souffrant à la fois. Ma communauté m'aidait, j'ai bénéficié de plusieurs autres délivrances. Puis, j'ai demandé le baptême, mais on ne pouvait pas me le donner; je devais me marier. J'ai hurlé: "Vous ne comprenez pas! J'en ai besoin! Mon âme en a besoin!" Et puis, dans les assemblées, c'était trop

exubérant. Ça criait, ça se jetait par terre... J'ai fini par quitter cette communauté.»

Découragée, elle téléphone à la cousine de son mari, qui est chrétienne. Elle l'assure qu'elle pourra recevoir le baptême.

«Je voulais faire une retraite pour préparer mon baptême. Je ne voyais pas de lieu de retraite chez les protestants. Il y avait l'abbaye Sainte-Marie-des-Deux-Montagnes, mais c'était catholique... Les églises protestantes que j'avais fréquentées m'avaient toutes enseigné que l'Église catholique était idolâtre. Alors, je me suis dit que j'irais tout de même, mais que les sœurs ne m'auraient pas.»

Une fois sur place, une moniale l'invite à l'office. Assise à côté de Nelly, la sœur embrasse la petite image de Jésus qu'elle tient dans son bréviaire. Nelly lève les yeux vers le ciel en se disant que la bonne sœur ira certainement en enfer. «Je priais! Je devais la délivrer de l'idolâtrie! Et là, j'entends, intérieurement: "Qui es-tu pour juger mon Église? Ces femmes sont ici de leur plein gré, en louange et en adoration pour moi. C'est un avant-gout du ciel sur terre!" Je suis quasiment tombée en bas du banc! Je disais à Dieu: "Quoi? C'est ça la vraie Église?" J'ai regardé dans le cloître: les femmes chantaient, je voyais des anges. Les chants étaient portés par les anges jusqu'au trône du Père.» Nelly s'effondre en pleurs. La petite sœur la console, la prend dans ses bras et l'emmène voir le prêtre, celui qui allait l'accompagner pendant plusieurs semaines.

Elle baisse les armes, tranquillement, mais pas totalement. Le groupe de prière qu'elle fréquente l'aidera. «La responsable du groupe se rendait souvent à la chapelle d'adoration. J'avais toujours refusé d'y aller. L'eucharistie, c'était trop

pour moi! Cette fois-là, je me suis dit, intérieurement: "Nelly, tu t'es prosternée devant tant d'idoles, de gourous et d'hommes! Imagine, si c'était vrai? Imagine!" En disant cela, j'ouvrais une petite porte à Jésus... Et là, j'ai senti un truc de fou. Une douceur, un amour, un bien-être! À un point tel que j'ai mis le genou par terre.»

À l'été 2020, Nelly reçoit la première communion ainsi que la confirmation. En septembre, elle et son conjoint se marient et leur fille de huit ans reçoit le baptême.

Sur le plan professionnel, elle cherche encore sa voie. Son mari est là, qui s'occupe de tout, qui l'a toujours soutenue contre vents et marées. «Mon mari est d'une extrême importance dans mon relèvement et ma reconstruction. Avant, tout mon temps passait à chercher l'illumination. Eux [la famille], ils passaient en second. Ma première vocation, maintenant, c'est mon mariage.»

Et ses mains, ce pouvoir, que sont-ils devenus? Nelly sourit. «Je sers la messe avec ma fille, je suis acolyte à la communion. Ça, c'est la très grande miséricorde de Dieu.» Ses mains, qui bafouaient son amour en servant d'autres dieux, donnent maintenant le Corps du Christ au monde. ■





I. Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi.



La foi des démons ou l'athéisme dépassé, Fabrice Hadjadj

Dans cet ouvrage percutant, Hadjadj révèle l'un des pires refus de Dieu : celui de ceux qui l'ont trouvé, mais qui se refusent à le servir. Ils abusent ainsi « de la lumière pour épaissir ses ténèbres », entamant un chemin proprement démoniaque. Ni ignorants ni incroyants, ils pervertissent le lieu de la croyance même, du service et de l'adoration envers le Seigneur. La fascinante distinction que Fabrice Hadjadj établit entre un athéisme plus classique et celui-ci permet d'approfondir notre compréhension du premier commandement et de fortifier notre vigilance. (I.G.)



La tunique

Henry Koster, 1953, 135 minutes.

La tunique nous transporte à l'époque du christianisme naissant, où les conversions et les tribulations forment l'Église des premiers temps. Dans un marché d'esclaves, le tribun romain Marcellus Gallio (Richard Burton) confronte le prince régent Caligula, un rival. Exilé par l'empereur à Jérusalem, il a le mandat de crucifier Jésus. Marcellus gagne au sort sa tunique. Dès qu'il la touche, il est saisi d'effroi. Après son retour à Rome, son tourment ne le quitte plus. L'empereur Tibère, le voyant troublé, l'envoie enquêter sur la nouvelle secte des chrétiens. À leur rencontre, le tribun se repent. Marcellus préfère maintenant le Dieu unique aux dieux de l'Empire, au point d'imiter celui qu'il a crucifié. (S.C.B.)

Sacrés québécois

Simon Lessard

simon.lessard@le-verbe.com

En 1968, Robert Charlebois, Yvon Deschamps et Louise Forestier lançaient *L'Osstidcho*. À l'époque, sacrer publiquement brisait un tabou. Aujourd'hui, l'usage des mots sacrés dans l'espace public est devenu banal. D'où vient cette mauvaise habitude proprement québécoise de jurer avec des mots d'Église? Serions-nous le plus religieux ou, au contraire, le plus mécréant de tous les peuples?

D'où viennent tous nos sacres?

Si partout dans le monde on jure, le sacre québécois demeure un cas particulier. Dans le film *Bon cop, bad cop*, une scène d'humour emblématique présente cette particularité de la Belle Province, alors qu'un policier québécois tente d'expliquer les subtilités des déclinaisons des sacres en verbes, adjectifs et substantifs à son collègue ontarien.

L'origine des sacres du Québec est un mystère qui fascine et divise les spécialistes. Pour répondre à la question, les chercheurs doivent faire appel à l'histoire, à la linguistique, à la sociologie et à la psychologie. Surtout, ils doivent déterminer ce qui est unique au peuple québécois, ce qui peut expliquer cette marque distinctive.

Puisque, avant le XX^e siècle, il était pratiquement impossible d'écrire de tels mots, les preuves

manquent et les hypothèses divergent. L'opinion la plus répandue de nos jours est que nos sacres nous viennent de la Révolution tranquille. Voulant contester le pouvoir de l'Église catholique, les Québécois se seraient mis à retourner contre elle ses mots les plus sacrés. Cette idée populaire n'explique toutefois pas pourquoi c'est seulement au Québec que le rejet d'une institution religieuse aurait engendré des jurons. L'explication ne résiste pas non plus à la critique de l'historien, car des preuves de l'existence des sacres précèdent les années 1960. Ce que la Révolution tranquille a plutôt fait, c'est de sortir de la clandestinité ces mots jadis interdits.

Dans son ouvrage *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec*, l'historien René Hardy conserve l'idée d'une réaction du peuple devant l'accroissement des contraintes issues du clergé, mais situe plutôt son origine après la défaite des patriotes, autour des années 1840. En réaction à

l'Église ultramontaine de M^{sr} Bourget, qui devient de plus en plus un agent de contrôle social, les bucherons, qui pratiquaient des concours de sacres dans leurs camps forestiers, auraient ramené cette pratique à la maison. Le phénomène se serait ainsi répandu uniformément sur l'ensemble du territoire, ce qui n'est pas facile à expliquer avant l'arrivée des moyens de communication modernes. D'un point de vue linguistique, en revanche, cette théorie oblige à envisager la transmission, en seulement une ou deux générations, de plus de 400 mots de vocabulaire, ce qui est hautement improbable, puisque la création d'un si vaste champ lexical se produit généralement sur une période beaucoup plus longue.

Pour Jean-François Joubert, professeur au Cégep Garneau à Québec, qui a publié à compte d'auteur en 2002 *Le sacre du Québec*, il faut remonter beaucoup plus loin pour expliquer le phénomène. La thèse qu'il défend dans son livre, et qui ne fait pas l'unanimité, a de quoi bouleverser notre conception de l'histoire du Québec.

L'opposition à l'Église catholique qui se manifeste dans nos jurons remonterait selon lui au temps de la colonie. Les premiers habitants de la Nouvelle-France n'auraient pas été d'aussi «bons catholiques» qu'on l'imagine. Le roi Henri IV, protestant d'origine, envoie Samuel de Champlain, lui aussi protestant, fonder Québec en 1608, possiblement afin d'en faire une porte de sortie «tolérante» pour les huguenots, disciples de Jean Calvin, fortement persécutés en France.

Les premiers missionnaires se sont souvent plaints du manque de piété et d'instruction religieuse des premiers colons. L'historien François-Xavier Garneau avait déjà remarqué que les catholiques émigraient peu au Canada. Une importante proportion des arrivants en Nouvelle-France provenaient des régions à forte concentration protestante qu'étaient le Poitou et le Pays de Caux. Une fois arrivés en Amérique, ils se mariaient et baptisaient leurs enfants à l'Église catholique parce qu'ils n'avaient pas vraiment d'autres choix. Ils devenaient ainsi catholiques sur papier, mais pas nécessairement de cœur.

Parce qu'ils étaient obligés de pratiquer un culte auquel ils

ne croyaient pas ou peu, ces colons «faussement catholiques» auraient fini par développer des jurons presque tous liés au culte sacramentel de la messe, que les protestants considéraient comme une cérémonie superstitieuse. «Nos blasphèmes, note Jean-François Joubert, ont été créés comme outils d'expression de la dissidence contre les communautés religieuses catholiques. Ils se sont transformés en marqueurs identitaires par un peuple fatigué des persécutions religieuses et en situation de force en Nouvelle-France.» Cette situation de force explique selon lui pourquoi ailleurs dans le monde des protestants minoritaires n'ont pas développé de pareils jurons. Leur grand nombre aurait favorisé chez nous une plus grande tolérance à leur égard, accrue et maintenue ensuite par l'arrivée du régime anglais.

En somme, que l'on situe très tôt ou très tard dans notre histoire l'origine des sacres, il semble qu'ils apparaissent toujours comme une sorte de refoulement d'une obligation à pratiquer le culte catholique. L'absence de contrainte religieuse à notre époque risque toutefois, sur quelques générations, de faire de nos jurons caractéristiques une espèce menacée d'extinction.

Un manque de vocabulaire?

On entend parfois dire que ceux qui sacrent manquent de vocabulaire, comme s'ils n'arrivaient pas à trouver les justes mots pour exprimer leurs idées et leurs émotions. Mais pour le linguiste Jean-François Joubert, c'est tout le contraire: nos jurons sont un aspect du vocabulaire des langues vivantes, et puisque la culture québécoise a longtemps été préservée par l'oralité, il n'est pas étonnant qu'elle soit si riche en ces mots normalement interdits à l'écrit.

Selon Jean-Pierre Pichette, professeur retraité du département de folklore et d'ethnologie de l'Université de Sudbury et auteur du *Guide raisonné des jurons*, chaque Québécois posséderait en moyenne un riche répertoire d'environ 130 jurons. Citant le frère dominicain Benoît Lacroix, le spécialiste remarque que, si l'on remplaçait dans la langue des Français de France «tout l'espace occupé par les “merdes” et expressions du même genre, on s'apercevrait qu'en matière



d'intensification, nous avons un vocabulaire plus riche que le leur ».

Jean-François Joubert tient aussi à rappeler qu'aucun mot n'est un juron en soi, c'est le contexte et l'intention qui le déterminent. « C'est un petit Christ » n'a pas le même sens lorsqu'il est entendu au musée des beaux-arts devant un tableau de la Sainte Famille que dans une cour de récréation lors d'une bagarre.

Mais pourquoi jure-t-on ?

Pour Joubert, les jurons ont d'abord une fonction sociale. Ils servent à se reconnaître en tant que membre d'une même communauté. Des adolescents jurent entre eux afin de bien marquer leur sentiment d'appartenance à une sous-culture; des coéquipiers sportifs le font afin de manifester une complicité. En règle générale, on ne jure ni en public ni par écrit. Le juron est un marqueur d'identité et d'intimité, une manifestation de confiance. En effet, qu'on les approuve ou les désapprouve, seuls des Québécois peuvent reconnaître comme jurons les sacres propres à notre culture.

Ailleurs qu'au Québec, les jurons proviennent généralement des tabous sexuels et scatologiques (putain, merde, etc.). Anthropologiquement, cela s'explique par le fait que ces mots jouent sur la distinction publique/privée de la vie humaine. En introduisant dans la sphère publique ou semi-publique un mot normalement réservé à la sphère privée, le juron brise un interdit. D'un point de vue psychologique, jurer serait donc une manière d'affirmer son indépendance vis-à-vis d'une autorité.

Au micro de Radio-Canada, à l'émission *À échelle humaine*, Jean-Pierre Pichette remarque aussi que l'on jurait traditionnellement entre soi au Québec, et surtout entre hommes, pour impressionner et avec la volonté de choquer. On pensait ainsi montrer que l'on était indépendant de la religion, de nos parents ou de nos patrons. Mais aujourd'hui, selon lui, on ne choque presque plus personne en sacrant, tellement cela est rendu commun et public, mais on démontre plutôt une certaine vulgarité.

Bien souvent, en revanche, lorsqu'un mauvais mot s'échappe de notre bouche, c'est aussi parce que

nous sommes contrariés par les événements. Les jurons sont alors signes d'une résistance, voire d'une révolte, par rapport à notre condition de créature limitée. Nos impatiences et nos colères langagières révèlent un certain orgueil qui souhaiterait contrôler l'ensemble de la réalité. On jure alors, plus ou moins consciemment, contre la volonté de Dieu. Comme disait un Père du désert: « Le moine qui soupire n'a pas atteint la perfection. » L'attitude opposée consiste alors à s'abandonner à la Providence. Si la charité chasse la crainte, elle chasse aussi les jurons. C'est la qualité de notre relation à Dieu qui nous permet d'observer ce commandement libérateur, comme tous les autres d'ailleurs.

Une faute très grave ?

Selon le sens des mots, jurer n'est pas toujours l'équivalent de blasphémer. Au sens strict, jurer, c'est décider ou promettre solennellement. On jure, par exemple, au tribunal de dire toute la vérité, rien que la vérité. On ne doit pas jurer à la légère, car cela engage l'honneur et la fidélité. Rien à voir ici avec l'usage de mots tabous.

Blasphémer, cependant, consiste à proférer contre Dieu des paroles de haine, de reproche ou de défi, à manquer de respect envers Dieu, à dire du mal de lui ou à abuser de son nom. Puisque Dieu est Parole, salir son nom ou les mots qui lui sont associés, c'est attaquer directement sa personne, et c'est pourquoi un commandement proscrit le blasphème: « Tu n'invoqueras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu, car le Seigneur ne laissera pas impuni celui qui invoque en vain son nom » (Ex 20,7).

Mais pourquoi le deuxième commandement est-il le seul dont il est dit que Dieu « ne laissera pas impuni » celui qui le transgresse? Blasphémer serait-il le pire de tous les péchés? Dieu serait-il plus indulgent pour un vol, un adultère et même un meurtre, que pour des gros mots?

Tout est une question de traduction. Plutôt qu'« invoquer » ou « prononcer » le nom de Dieu, l'original hébreu devrait être traduit par « porter » ou « abuser ». Que signifie alors abuser du nom de Dieu? Cela veut dire, dans la tradition juive, commettre le mal en son nom. Ceux qui justifient des abus sexuels ou des actes terroristes au nom de Dieu commettent l'un des pires crimes, car il



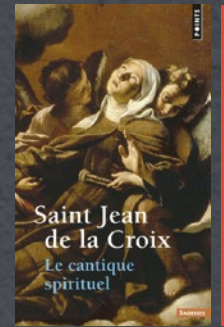
dénature Dieu, qui est justice et bonté. « Quand des personnes religieuses commettent le mal, surtout au nom de Dieu, non seulement ils commettent le mal, mais ils causent un terrible préjudice au nom de Dieu. [...] Les personnes qui assassinent au nom de Dieu ne tuent pas seulement leurs victimes, elles tuent aussi Dieu », affirme l'écrivain juif Denis Prager, auteur du livre *The Ten Commandments: Still the Best Moral Code*. En effet, le « nom » dans la tradition biblique désigne la nature et la mission d'une chose. Révéler son nom est donc un signe de confiance et d'intimité. Dès lors, utiliser le nom de Dieu pour justifier le mal est le pire des mensonges. C'est comme abuser de Dieu lui-même.

Être vrai avec Dieu

Cherchant lui aussi à se rapprocher de l'original hébreu, le pape François proposa lors d'une catéchèse le 22 août 2018 à Rome de traduire le deuxième commandement par : « Tu ne prendras pas sur toi à vide le nom du Seigneur. »

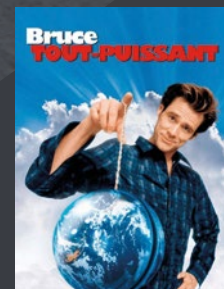
Comme le dit le pape : « Cette parole du Décalogue est précisément l'invitation à une relation avec Dieu qui ne soit pas fausse, sans hypocrisie, à une relation dans laquelle nous nous confions à lui avec tout ce que nous sommes. Au fond, tant que nous ne risquons pas notre existence avec le Seigneur, en touchant du doigt qu'en lui se trouve la vie, nous ne faisons que des théories. [...] Prendre sur soi le nom de Dieu, ajoute le Saint-Père, signifie assumer en nous sa réalité, entrer dans une relation forte, dans une relation étroite avec lui. »

En définitive, le deuxième commandement, en nous interdisant d'abuser du nom du Seigneur, n'exige pas tant de surveiller notre langage que de nous assurer d'avoir une relation authentique avec Dieu. « Cela vaut la peine de prendre sur nous le nom de Dieu, conclut François, car lui a pris la charge de notre nom jusqu'au bout, également du mal qui est en nous. Il l'a pris en charge pour nous pardonner, pour mettre son amour dans notre cœur. C'est pour cela que Dieu proclame dans ce commandement : "Prends-moi sur toi, parce que je t'ai pris sur moi." » ■



Cantique spirituel, Jean de la Croix

Cette œuvre poétique du saint espagnol n'est pas publiée à son époque au sens où on l'entend aujourd'hui, mais transmise minutieusement au fil des décennies par des religieux ou des laïcs soucieux d'en préserver la sagesse et la beauté. Depuis sa première publication en 1622 à Paris, nous pouvons lire ce dialogue d'amour entre l'Épouse et l'Époux, figures de l'âme et de Dieu. Certainement l'une des plus grandes œuvres poétiques jamais écrites, en raison de son raffinement et l'importance de son objet d'écriture, le *Cantique spirituel* est un exemple littéraire édifiant en ce qui a trait au deuxième commandement. (I.G.)



Bruce le tout-puissant

Tom Shadyac, 2003, 101 minutes.

Éternel insatisfait alors qu'il a tout pour être heureux, Bruce Nolan (Jim Carrey), reporter pour une célèbre chaîne de télévision de Buffalo, vit la pire journée de sa vie. Il se met en colère contre Dieu, le défie, et s'en moque. Dieu décide de se manifester à Bruce et lui remet ses pouvoirs. Il le met au défi de faire mieux que lui, tout en respectant, comme Dieu sait si bien le faire, le libre arbitre de chacun. Une belle leçon d'humilité, de gratitude et d'amour véritable. (B.B.)

C'est sacré !

Majoritairement liés au rituel de la messe catholique, les sacres québécois sont souvent utilisés par des personnes qui en ignorent la véritable signification. Afin d'enrichir notre vocabulaire, voici un lexique sur l'origine et le sens véritable de ces mots sacrés.

Simon Lessard

simon.lessard@le-verbe.com

Sacrifice

Du latin *sacrificium*, composé de *sacer* (sacré, faire un traité) et *facio* (faire, placer). Sacrifier, c'est faire du sacré. Un sacrifice est l'action par laquelle on renonce volontairement à une chose pour l'offrir à une divinité afin de lui rendre hommage. Les catholiques appellent la messe le Saint Sacrifice, car elle rend présent l'unique sacrifice du Christ qui s'est offert par amour sur la Croix. « Ceci est mon corps, donné pour vous » (Lc 22,19).

Calvaire

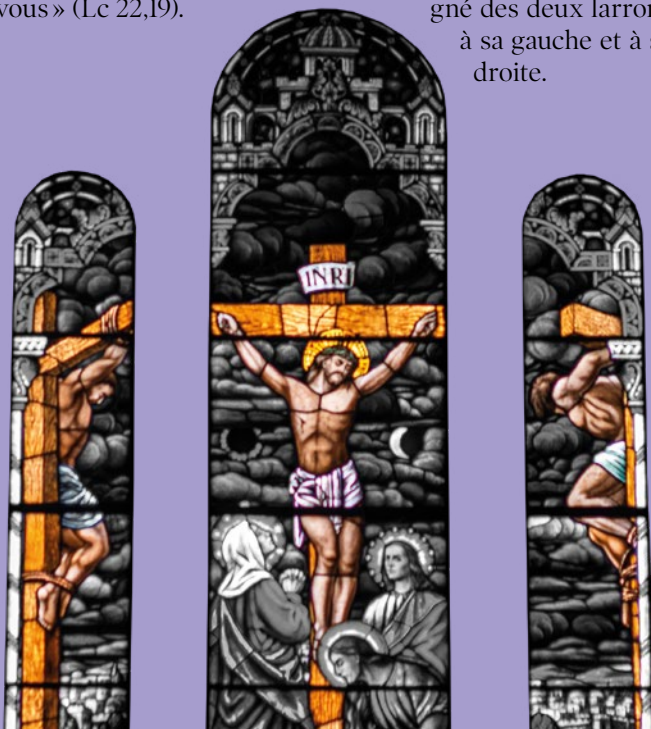
Du latin *calvaria* (crâne), le Calvaire, aussi appelé Golgotha (rouler) en araméen, est une colline de forme dénudée située à l'extérieur de Jérusalem où Jésus a été crucifié et aussi, selon une tradition hébraïque, où Adam aurait été enterré. Au sens figuré, un calvaire est une tâche ou une épreuve particulièrement pénible. Les catholiques nomment aussi Calvaire toute représentation de la crucifixion de Jésus, souvent accompagné des deux larrons à sa gauche et à sa droite.

Sacrement

Du latin *sacramentum* (serment) dérivé de *sacro* (voué à une divinité) et signifiant en droit romain un gage d'argent comme garantie de sa bonne foi dans un procès. En religion, le terme renvoie à un rituel ou signe qui sert l'union entre l'homme et Dieu. Pour les catholiques, la messe est aussi appelée le Très Saint Sacrement parce qu'elle est le sacrement par excellence, « source et sommet de toute la vie chrétienne » (*Lumen gentium* II), qui contient dans l'hostie consacrée la présence réelle du Christ.

Baptême

Du grec *baptizein* (plonger), le sacrement de baptême consiste à être plongé dans les eaux de la mort du Christ pour en ressortir lavé de tout péché et ressuscité avec lui. Les baptisés deviennent des « temples de l'Esprit Saint » et peuvent dès lors recevoir la communion au corps du Christ à chaque messe.



1



2

Christ

Du grec *christos* (oint) et de l'hébreu *mashia'h* (messie). Dans l'Antiquité, on avait coutume de frictionner d'huile parfumée des personnes pour les consacrer à une mission spéciale, souvent divine. À la messe, l'hostie consacrée contient le corps du Christ, mystérieusement mais réellement présent.

Ciboire

3

Du grec *kibôrion* qui désigne la gousse du nénufar égyptien qui, grâce à sa forme, servait jadis de coupe. Dans les liturgies chrétiennes, le ciboire est un vase muni d'un couvercle où sont conservées les hosties consacrées destinées à la communion des fidèles.

Calice

4

Du latin *calix* (vase à boire), issu de la racine indo-européenne *kel* signifiant « tourner », comme on tournait la glaise pour en faire des pots. Lors d'une messe, le calice est une coupe précieuse dans laquelle le vin est consacré en sang du Christ.

Hostie

5

Du latin *hostia* qui désigne une victime animale sacrifiée pour être offerte en expiation à la divinité. Le mot est apparenté au sanscrit *ghas* (manger) et au letton *gõste* (festin). Les hosties sont à la messe les pains consacrés en corps du Christ, signe et présence réelle de l'offrande parfaite du Christ en victime pour le rachat des péchés.

Tabernacle

6

Du latin *tabernaculum* (tente) faisant référence au sanctuaire portatif des Hébreux au désert qui abritait l'arche d'alliance. Dans une église, le tabernacle désigne une petite boîte ou armoire fermée à clé où sont conservées les hosties consacrées dans un ciboire. Le tabernacle est une habitation provisoire de Dieu, jusqu'à la construction du temple de Jérusalem pour les juifs et jusqu'à la communion pour les catholiques, qui considèrent le corps humain comme l'ultime temple de la présence de Dieu. « Ne le savez-vous pas ? Votre corps est un sanctuaire de l'Esprit Saint » (1 Co 6,19). ■



3



4



5



6



James Langlois

james.langlois@le-verbe.com

Illustrations : Caroline Dostie

Quand paitre le troupeau devient un fardeau

Enquête sur les prêtres épuisés

Si Dieu se repose le septième jour, ses prêtres, eux, ne chôment pas : confessions, messes, catéchèses, baptêmes, rencontres, déplacements, etc. Le reste de la semaine est tout aussi occupé par les réunions, sans parler de la journée de « congé » qui a souvent son lot de demandes imprévues. Plusieurs en viennent ainsi à souffrir d'épuisement professionnel – parfois appelé *burnout* – et quittent parfois temporairement, voire définitivement, le ministère. Nos curés pèchent-ils par excès de zèle ? La charge qui leur incombe est-elle insupportable ?

Au Québec, le bassin de prêtres actifs ne se renouvelle pas à un rythme suffisant pour administrer les territoires pastoraux qui s'agrandissent. Il est à parier qu'après les abus sexuels, l'épuisement des prêtres est, dans l'Église, au deuxième rang des sujets les plus tabous. Le taux de perches lancées, de refus essuyés ou d'appels sans suite pour ce reportage apparaît comme le plus haut jamais observé dans l'histoire récente du *Verbe*.

Le père Jacques préfère d'ailleurs préserver son anonymat « parce qu'il n'a pas encore parlé à l'évêque et qu'il ne sait pas ce qu'il pense de tout ça ». Quand je lui témoigne de cette difficulté à faire des entrevues sur le sujet, il explique que « les prêtres ont peur d'en parler. C'est comme une maladie honteuse ; ils ont peur d'être jugés par leurs confrères ».

« On est quand même de plus en plus capables de montrer notre vulnérabilité dans l'Église, il me semble », ajoute le père André, qui a été curé pendant neuf ans. « Plusieurs en sont encore blessés, ils ne sont pas remis sur pied et ne peuvent donc pas en parler », ajoute-t-il.

« Il y en a d'autres, dans mon diocèse, qui ont fait des *burnout* et il y en a qui sont en mauvais état depuis très longtemps et qui continuent ! À un moment donné, ils vont se planter et ça va faire mal. Moi, j'ai arrêté avant de dire : "Je sacre tout ça là." Je peux aller travailler ailleurs, je peux travailler dans d'autres choses, j'ai plein de ressources et j'ai plein d'amis aussi. Ma vision, c'était de rester, mais je trouve qu'il y a peu d'aide. Et on aborde peu le sujet de la santé mentale ; je n'ai jamais eu de ressourcements là-dessus », témoigne le père Jacques.

Maladie du don

C'est un fait bien établi dans la littérature scientifique : les « métiers d'aide » – enseignants, éducateurs, soignants et travailleurs sociaux – sont les plus touchés par l'épuisement professionnel. Les prêtres n'y échappent pas. Parus récemment aux États-Unis, les résultats du plus gros sondage réalisé depuis cinquante ans auprès des prêtres catholiques rapportent que, sur 10 000 d'entre eux, 45 % présentent au moins un symptôme d'épuisement professionnel, les plus jeunes y étant plus enclins que les plus âgés.

En 2015, le père Pascal Ide a publié aux Éditions de l'Emmanuel un ouvrage-clé : *Le burnout, une maladie du don*. Sur le sacerdoce, il écrit : « Bien qu'étant l'un des secteurs les plus concernés par le BO [*burnout*], il est encore l'un des plus oubliés, du moins en France. [...] J'ai rencontré un certain nombre de mes frères prêtres, souvent jeunes, en BO ou en pré-BO. C'est cette expérience qui m'a poussé à m'intéresser à ce syndrome, qu'auparavant j'ignorais. »

Il existe plusieurs définitions de l'épuisement professionnel, qui tendent à en décrire plutôt les symptômes. « Aussi parle-t-on du BO non pas comme d'une maladie, mais comme d'un syndrome », pointe Pascale Ide.

« Il existe aujourd'hui un consensus presque général autour des trois signes caractéristiques du BO », poursuit-il : l'épuisement émotionnel (aspect affectif du processus), la dépersonnalisation (aspect relationnel) et la diminution de l'accomplissement personnel. Les manifestations sont toutefois plus nombreuses et peuvent être regroupées en trois catégories : émotionnelles (ou affectives), cognitives, somatiques (ou physiques) et motivationnelles et comportementales.

Les bons Samaritains déçus

Le syndrome du bon Samaritain déçu : c'est une image employée par une grande étude sur l'épuisement des prêtres réalisée en Italie au début des années 2000. Si aucune différence de signes ne semble se révéler entre les laïcs et les prêtres, certains observent que le stress presbytéral conduit à travailler encore plus durement et aussi à se réfugier dans une attitude froide, quasi bureaucratique.

« Je travaillais comme d'habitude, et en même temps je voyais bien que j'étais fatigué, irritable, j'avais du mal à récupérer. J'avais décidé de prendre les choses en main en prenant huit jours de repos, et au retour, j'étais aussi fatigué qu'à l'aller. C'est là que plusieurs personnes m'ont dit que je devrais aller voir un médecin. J'ai fini par me rendre à l'évidence. Il m'a donné deux semaines », raconte le père André. « Le fait d'oser voir le médecin pour cause de fatigue, c'est un pas énorme. C'est déjà le début où tu acceptes de réaliser que tu ne t'en sortiras pas tout seul. Ça été vraiment le point de basculement pour moi. »



Il continue: «Quand je suis rentré avec ce diagnostic, l'un de mes confrères – un vieux loup de mer – m'a dit: "Toi, tu en as pour plus que deux semaines, il faut que tu t'arrêtes plusieurs mois." J'ai écouté et je me suis réfugié dans un monastère où j'ai été accueilli inconditionnellement pour un temps indéterminé. Les jours qui ont suivi, mon corps a lâché: une grosse décompensation pour tout ce que j'avais essayé de retenir de force depuis des mois. J'ai dormi à n'en plus finir. Je n'avais plus de force physique; j'avais du mal à monter trois étages.»

Une expérience similaire à celle du père Jacques: «Je me suis levé le matin et je n'avais plus envie de travailler. Je me disais: "Je suis prêtre, ça ne se peut pas." Je vivais beaucoup de culpabilité. Je commençais à être moins souriant, à être plus bougon, plus écœuré. À un moment donné, je m'en allais sur la route et je regardais le bord du champ et j'ai dit: "Je saute-tu dans le clos?" C'est à ce moment que j'ai compris que quelque chose n'allait pas. Je suis allé consulter un médecin. J'ai arrêté deux mois et un peu plus. Il a fallu que je sorte du presbytère.»

The show must go on

Les manifestations sont multiples. Les causes aussi. Il est toutefois possible de distinguer les causes externes des causes internes de l'épuisement professionnel.

Pascale Ide rapporte que, «si certains [prêtres] relèvent comme cause principale le manque de soin apporté à leur vie intérieure, une bonne partie prend plutôt en compte les causes extérieures: la surcharge de travail pastoral, l'impression désagréable d'offrir un "produit" en décalage avec la demande, le stress lié à l'affrontement de situations presque toujours improgrammables, la privation de la reconnaissance manifestée autrefois au prêtre, les tensions avec l'institution, le poids des décisions du curé (lorsque le prêtre est vicaire), l'insistance excessive sur le don de soi lors des années de formation, etc.»

Nos deux prêtres ne se défilent pas lorsque vient le moment de parler de leurs excès respectifs: «J'avais une espèce de politique concernant le sommeil; pour moi, c'était une perte de temps», me confesse le père André. «Je suis quelqu'un d'assez volontaire qui entreprend les choses, qui est assez actif. Je ne reste pas beaucoup en place.»

Et Jacques de renchérir: «Même si je ne me sens pas au top de ma forme, *the show must go on*. On ne vit pas sur une autre planète, on est dans la même culture de

performance que tout le monde. On veut que ça marche, que les gens soient heureux.»

Problèmes de gouvernance

«Ce ne sont pas les personnes et le ministère qui sont fatigants, ce sont l'administration, le manque de fonds, les bâties à gérer, les problèmes financiers», ajoute le père Jacques.

Ces problèmes administratifs, il les avait déjà suffisamment affrontés comme curé à la campagne. Il avait alors demandé de retourner en ville, parce qu'il était surtout fatigué de faire de la route dans les petits rangs. L'évêque l'a pourtant nommé curé d'une autre paroisse rurale avec une dizaine de clochers. «Je n'étais pas content. Je lui ai dit et j'ai obéi, tout simplement, parce que c'est à ça que je me suis engagé. Mais je ne me suis pas fait prêtre pour ça», explique-t-il.

Il poursuit: «Ce n'est pas suffisant d'avoir une journée de ressourcement de temps en temps. Il faut mettre en place autre chose pour qu'on voie à la santé des prêtres, qu'on s'occupe d'eux et que cette situation nous préoccupe vraiment.»

La récente étude américaine citée plus haut évalue les différents facteurs qui peuvent menacer le bien-être des prêtres et les conduire à l'épuisement professionnel. Il s'avère que l'un des principaux est la confiance qu'ils éprouvent envers leur propre évêque. Dans le même esprit, une recherche de 2017 souligne que les six principales causes de l'épuisement professionnel sont directement influencées par les décisions de ceux qui dirigent les églises locales.

Au beau milieu d'une situation paroissiale complexe et conflictuelle comme il n'en avait jamais expérimenté auparavant, le père André regrette d'avoir trop joué le rôle de paratonnerre: «Je n'ai pas assez réparti la charge et la pression de dossiers. J'ai pris les coups de foudre parce que je ne voulais pas que toute mon équipe en souffre, donc il y a des aspects que je n'ai pas partagés.»

«J'ai senti un mauvais soutien de mon évêque dans tout ça. Il n'a pas su mesurer l'impact de cette situation sur moi», ajoute-t-il.

Pascale Ide soutient que «les études sur le BO accordent une place trop importante aux factures institutionnelles». Il avise toutefois qu'il ne faudrait pas «négliger

la part liée à l'institution. Un prêtre [...] qui tombe en BO doit le conduire à s'interroger sur sa part de responsabilité et la mise en place de moyens prophylactiques – qui ne pourront toutefois jamais se substituer à la libre responsabilité de la personne ».

Partager sa vulnérabilité

Les pères André et Jacques sont du même avis: sans l'aide des autres, ils n'auraient pu guérir de leur épuisement:

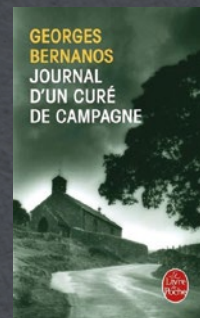
«Moi, tu sais, j'ai la chance d'être entouré, d'avoir eu des ressources. J'ai un excellent médecin, j'ai le même directeur spirituel depuis mon séminaire, que je peux appeler n'importe quand. C'est comme un deuxième père. Sinon, c'est facile de retomber dans le *pattern*, de se dire: "C'est moi qui sauve le monde." Ce n'est pas moi qui sauve, c'est le Christ. Aujourd'hui, on ne vit plus dans des presbytères avec d'autres confrères prêtres, on est seuls, isolés. Imagine, j'ai un bon entourage et j'ai quand même fait un *burnout*. Tu imagines quelqu'un qui n'a pas de ressources autour de lui?» s'interroge le père Jacques.

Le père André abonde dans le même sens:

«J'ai appris l'importance de partager ma vulnérabilité, de montrer que je ne suis pas tout-puissant, que j'ai des échecs, qu'il y a des moments où je ne vais pas bien, où je sens de la tristesse, de la solitude. Il ne s'agit pas de le crier sur tous les toits, mais d'avoir des lieux où je peux être moi-même en vérité, comme une soupape en fait. Un lieu où je ne suis pas en train de jouer ou de représenter quelque chose.»

«Même si je vois bien que mon tempérament n'a pas foncièrement changé, j'ai acquis une prudence, ça m'a fait gagner dix ans de sagesse. En fait, je vois que je me suis pris une grosse claque qui m'a conforté dans ma vocation de prêtre.» ■

- ✚ *Well-being, Trust and Policy in a Time of Crisis: Highlights from the National Study of Catholic Priest*, The Catholic Project, octobre 2022, [en ligne].
[catholicproject.catholic.edu/wp-content/uploads/2022/10/Catholic-Project-Final.pdf].
- ✚ Matt Bloom, Ph.D., *Burning Out in Ministry*, Flourishing in ministry, juillet 2017, [en ligne].
[workwellresearch.org/wp-content/uploads/2019/11/FIM_Report_Burnout2.pdf].



Journal d'un curé de campagne, George Bernanos

Une œuvre bien connue de la littérature catholique francophone, elle met en évidence le rapport singulier du curé au dimanche. C'est un jour de repos pour chacun, mais le serviteur de Dieu a un rôle plus exigeant que jamais au jour du Seigneur. Nous suivons ici les défis et les persévérances du curé d'Ambricourt, nouvellement arrivé dans sa paroisse. (I.G.)



Décrologie III Krzysztof Kieślowski, 1990, 56 minutes

Le réalisateur polonais Krzysztof Kieślowski a créé en 1988 une série de dix téléfilms psychologiques d'une heure sur les dix commandements. Dans chaque épisode, un personnage mystérieux observe dans la vie de gens ordinaires les dilemmes éthiques qu'engendre la transgression des tabous bibliques. Pour illustrer le troisième commandement, Kieślowski a retenu l'histoire d'un chauffeur de taxi qui, la veille de Noël, abandonne sa famille pour passer la nuit avec son ancienne amante esseulée et désespérée. Le Vatican a retenu *Le Décrologie* dans sa liste des réalisations cinématographiques les plus importantes de l'histoire du cinéma. (S.L.)

La vie à Nazareth

avec les Truchon-Desgagné

Ioana V. Bezman

ioana.v.bezman@le-verbe.com

Photos: Maxime Boisvert

Nous sommes à Dolbeau-Mistassini, au nord du lac Saint-Jean. Chez les Truchon-Desgagné, il fait doux et paisible. Marianne et Christian nous accueillent en grand: on nous offre le café, le souper, la chambre d'amis. Avec ses cinq garçons, la famille habite le deuxième étage d'une maison bigénérationnelle. Le logement du bas est occupé par les parents de Marianne. Nous rencontrerons les grands-parents plus tard, mais pas trop: ils se couchent et se lèvent tôt, nous apprend-on. Si les logements sont sur des étages différents, séparés

par une porte, verrouillée à l'occasion, l'odeur du café frais vient chercher Marianne dans son sommeil, parfois, dans la chambre du haut. Mais les bruits ne traversent pas. Lorsqu'on ferme la porte, chacun est chez soi.

Dans la salle familiale du haut, de grandes fenêtres dévoilent la rivière, le soleil couchant et la forêt, au loin. J'y retrouve la beauté silencieuse des régions éloignées. On s'installe autour de la table pour se raconter.





Marianne provient d'une famille de sept enfants. Ses grands-parents étaient les premiers à acheter un chalet ici, rue Laverdure, au bord de la rivière Mistassini. «L'été, c'est vraiment un endroit paradisiaque!» dit-elle. Lorsque son grand-père est décédé, ses parents, Michel et Marie-Claire, ont acheté le lot. Michel a bâti la maison et déplacé une partie du chalet, pour récupérer le terrain. «À bras, avec des billots. C'est une machine!» s'exclame Christian. Il a un atelier dans le garage. «Il fait plein de choses ici, tout seul. Mes parents sont généreux, très très généreux, vous verrez», reprend Marianne. Elle était adolescente lorsque ses parents se sont installés ici. Ils y sont depuis 26 ans, mais Marianne, elle, a fait le tour du monde avant de revenir y installer sa famille.

Christian et elle parlent presque d'une seule voix. Ils se sont rencontrés sur la Côte-Nord, à la Famille Myriam Beth'léhem – auprès de laquelle les Truchon-Desgagné cheminent toujours –, lors d'une fin de semaine pour jeunes. Après leur mariage, ils ont habité d'abord Baie-Comeau, puis Sept-Îles. Les enfants grandissant, l'espace de leur bungalow se fait étroit, mais les recherches n'aboutissent pas, raconte Christian. «On avait trouvé une maison superbe, mais l'endroit n'était pas intéressant. Ensuite, il y en a eu une sur le bord de la mer, c'était fou, mais la maison elle-même était presque délabrée. On faisait des blagues, on disait qu'on allait déménager une maison là-bas. Finalement, à un moment donné...»

«C'était là, l'appel! Je peux vraiment dire que c'était un appel, poursuit Marianne. Je n'aurais jamais déménagé, sinon. Il a fallu que le Seigneur parle fort. C'était un matin de semaine, j'étais dehors, quand Il m'a dit: "Et si je t'appelais à retourner au Lac-Saint-Jean, reprendre la maison familiale?" Je ne pensais pas à ça pantoute, ça n'avait jamais été discuté. C'était clair: c'est non, c'est Dolbeau (elle rit), c'est mon enfance, mes

souvenirs. J'aime le nouveau, et là, je revenais dans mon passé. Je me disais: "Oh! non, Seigneur, tu ne nous demandes pas vraiment ça, ça ne se peut pas!" Mais quand j'ai une intuition, je dois l'écouter. Avant même d'en parler à Christian – je savais déjà que ça l'intéresserait –, j'ai appelé ma mère. Elle m'a répondu: "Marianne, ce serait la réponse à nos prières depuis des années."»

Plus tard dans la soirée, nous rencontrons Marie-Claire et Michel, chez eux: un petit logement douillet, entièrement équipé, au rez-de-chaussée de la maison, avec son entrée et sa terrasse privées. On constate tout de suite le changement de décor. Marie-Claire fait du bénévolat dans les ressourceries de la région. «J'aime les vieilles affaires, je ramasse toutes sortes de choses», nous raconte-t-elle. Sur le comptoir de la cuisine sont étalés dix-sept grands pains fesses, tout frais sortis du four. L'odeur est enivrante. Les enfants leur tournent autour. «Ils pourraient ne manger que ça, le pain de grand-maman», nous confie Marianne.

L'automne dernier, après la saison de chasse, Michel a annexé une chambre froide à la maison, pour y accueillir le premier gibier des garçons. «On soupe en haut?» demande-t-il. Les repas sont généralement pris ensemble: parfois en bas, parfois en haut. Marianne et sa mère préparent à tour de rôle et se complètent. «Je lui dis toujours si j'emprunte quelque chose, nous confie Marianne, ou je le remplace lors de la prochaine épicerie.» Tout est ensemble, et séparé à la fois. Il s'en dégage un énorme respect pour l'intimité de chaque noyau. Les choses sont dites, discutées et préparées. «Vivre la communion, ce n'est pas juste avec des personnes qui partagent les mêmes idées. On apprend à vivre ensemble. Et puis, quand ça nous travaille, c'est que c'est nécessaire aussi.»



«J'ai bâti la maison avec mes garçons, on a tout bricolé», nous raconte plus tard Michel. Lorsque les enfants sont partis, le couple est resté seul dans la grande demeure. En 2007, Michel a perdu son emploi: «On ne savait pas trop quoi faire, on se demandait si on vendrait la maison.» Ses sœurs, venues faire le tour du lac à vélo, ont proposé l'idée d'un gîte. «On l'a fait! On a meublé, on a acheté des lits. Ça a été une aventure pour moi, comme j'ai un tempérament plus solitaire, mais ça a été extraordinaire. L'accueil a été extraordinaire!» La première année, le Gîte la Providence accueille une quarantaine de personnes. Cinq ans plus tard, il en accueille 500 en l'espace d'un seul été.

Marie-Claire nous confie: «Je suis une perfectionniste. Tout était fait maison, du yogourt jusqu'au

pain, il n'y avait pas de limite. Les tables, le matin, c'était effrayant! On était un bon gîte, oui, mais ça a été extrêmement exigeant. Il fallait *driller*.» Au bout de cinq ans, ils sont à bout de souffle, épuisés. «On a fermé et on ne savait toujours pas quoi faire de la maison. On avait des dettes. Aucun des enfants ne voulait la prendre. Je priais, je disais: "Seigneur, je ne veux pas mourir avec une dette. On fait quoi avec ça?" Je me souviens d'avoir beaucoup prié. Dans ce temps-là, on allait à Sept-Îles, chez Marianne. Ils commençaient à chercher une maison, ils voulaient même qu'on aille les rejoindre là-bas, mais moi, me faire déraciner, ça ne *fittait* pas. Et puis, dans la prière, à un moment donné, c'est Marianne qui appelle.»

L'appel de Marianne est arrivé en juin 2017. À l'automne, la petite famille s'installait à Dolbeau.





«Étant donné la fratrie de Marianne, il a fallu que tout soit discuté avant, puisque, de toute évidence, on n'a pas payé ce que ça valait. On n'aurait jamais pu faire ça si on avait senti une réticence de leur part. Mais finalement, ils étaient tous contents, puisque autrement, tout cela (en désignant la maison, le terrain) aurait été perdu. Il y avait là une opportunité pour que ça continue. Ils étaient contents que ça reste dans la famille et que leurs parents puissent rester ici. Sinon, il aurait fallu qu'ils aillent je ne sais où...», raconte Christian. Michel abonde dans le même sens: «On a comme une protection. On vieillit, mais on sait qu'il y a toujours quelqu'un en haut. Par exemple, l'hiver passé, nous avons attrapé la COVID-19. Malades tous les deux! Moi couché ici, Marie-Claire là. Marianne venait prendre soin de nous. Les autres enfants étaient contents, rassurés.»



La petite famille est arrivée, avec ses effets et ses souvenirs, dans une maison déjà longtemps habitée par les grands-parents. La période de transition n'a pas été facile. On nous parle d'adaptation, de changement et de renoncement, de part et d'autre. « Nous, on avait toute la maison avant. C'était plein de plantes en haut. Tout était meublé, toutes les chambres arrangées. Il a fallu se détacher pas mal », se souvient Michel. « La première année a été difficile, renchérit Marianne. Je ne comprenais pas ce que le bon Dieu voulait dans ça. Ce n'était pas chez moi, c'étaient toutes les affaires de ma mère. »

Au début, les deux familles habitaient ensemble et partageaient la même cuisine. Mais Marie-Claire avait accueilli sa propre mère, des années auparavant. « Elle était dans la chambre d'à côté, et ça n'avait que moyennement marché. » Le grand frère de Marianne, entrepreneur en congé, débarque de Québec. Michel et lui ont construit le logement du bas et, en quelques mois, chacun était installé de son côté. À un moment donné, tout s'est placé. « Je ne reviendrais pas en arrière, dit Marianne. Si je retournais toute seule dans ma maison, je trouverais ça super plate. La maison, c'est là où l'on est ensemble. Parfois, ils s'en vont (en parlant de ses parents). Ils ont plusieurs enfants et ils voyagent. Ils s'en vont une semaine ou deux à la fois. C'est plate sans eux. Eux aussi, ils trouvent ça plate lorsqu'on part. Il ne se passe plus rien. Peut-être que durant les premiers mois, ils n'auraient pas dit ça, mais maintenant... »

Ce que la grande famille partage le plus souvent, ce sont les repas et les moments de prière. Michel est diacre. Lorsqu'il ne célèbre pas la Parole, il s'occupe dans le garage. Les enfants explorent ses outils et apprennent de son savoir-faire. Ils fabriquent des épées, rentrent le bois de chauffage et pellètent la neige. Avec leur père, ils entretiennent la grande patinoire aménagée par les deux hommes. Marie-Claire joue du piano aux fêtes. Elle cuisine beaucoup, mais toujours dans sa propre cuisine. Marianne fait l'école à la maison. Mécanicien en machinerie lourde, Christian travaille à l'extérieur pour subvenir aux besoins de sa famille. « Tant qu'on place le Seigneur au-dessus de nos soucis, tout va bien. Il arrive parfois qu'on saute des soirs de prière; dans le temps des fêtes, c'est arrivé, par exemple. Mais on sent rapidement l'équilibre de la famille se fragiliser. Le moment de la prière ensemble est essentiel.





Il nous rappelle que nous sommes humains et nous ramène au pardon. Il nous permet de ne pas tomber dans la peur et de rester dans l'émerveillement de la vie.»

Ils nous parlent tous de la compatibilité des caractères, comme quoi ce ne sont pas toutes les personnalités qui pourraient vivre une telle expérience. «Je savais que c'était le type de personnes qui pouvaient vivre quelque chose comme ça. Avec ma mère, il n'y a jamais rien de grave», dit Marianne en riant. «Parfois, c'est vrai que c'est grave, mais en général, c'est ben correct que ça ne le soit pas. Ça prend de ça un peu, parce qu'on n'arrivait quand même pas avec un seul bébé. On arrivait avec cinq garçons qui déplacent de l'air. Ça marche dans les fleurs, cinq garçons!» renchérit Christian. «Il y a plein de choses qui sont possibles, qui ne le seraient pas si on n'avait pas tout cela en commun. C'est beaucoup d'entraide,

et ça va dans tous les domaines, autant en ce qui a trait aux talents de chacun, que des finances, ou que toute autre sphère de la vie de tous les jours.»

«Je sais qu'il y a plusieurs façons de vivre ça. L'espace n'est pas toujours disponible. Nous, ce qui aide vraiment, c'est que nous avons chacun notre espace. Malheureusement, les chances ne sont pas toujours du côté des familles qui veulent habiter en formule intergénérationnelle. Et pourtant! Pour vous donner un exemple, nous n'avons eu aucune aide du gouvernement, puisque mes parents sont autonomes. Je ne sais pas ce qui arriverait s'ils étaient malades. Mais cela doit changer, puisque cette formule est une belle façon d'alléger le système: garder les personnes âgées à la maison et ne pas surcharger les services publics. Avec la COVID-19, on l'a vu, la différence avec les autres familles était extrême. Nous étions neuf dans notre bulle!





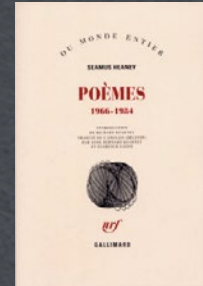


Mes parents n'ont pas vécu la solitude que bien d'autres gens ont vécue. Tout à coup, ce qu'on avait fait était devenu très pertinent. Ça a pris tout son sens quand on a vu que d'autres personnes âgées étaient toutes seules.»

Marianne et Christian avaient toujours envisagé la possibilité d'une habitation bigénérationnelle. «On y a pensé à un moment donné. Et si c'était pour plus tard? On s'est dit non, c'est maintenant que ça se présente», raconte Christian. «J'étais contente, en fin de compte, poursuit Marianne, mes parents sont encore en âge, nous pouvons réellement profiter les uns des autres. Ce ne sont pas des raisons de santé qui ont motivé la cohabitation dans l'immédiat. Mon papa peut encore nous aider. Il a fait le poulailler. Lui, il est heureux avec ce travail, ça le fait vivre. Il exprime son amour par le travail, qui continue d'avoir un sens. Ma mère, elle, tout ce qu'elle touche est beau. Lorsque mes plantes vont moins bien, je les lui descends. Elle ramène tout à la vie.»

*

Maxime et moi avons passé trois jours chez les Truchon-Desgagné. Nous en sommes revenus changés, touchés, inspirés par l'amour simple et profond qui vit au cœur de cette famille. «On a dit beaucoup de choses, mais en fait, c'est simple: c'est la vie à Nazareth», rappelle Marie-Claire. ■



Poèmes 1966-1984, Seamus Heaney

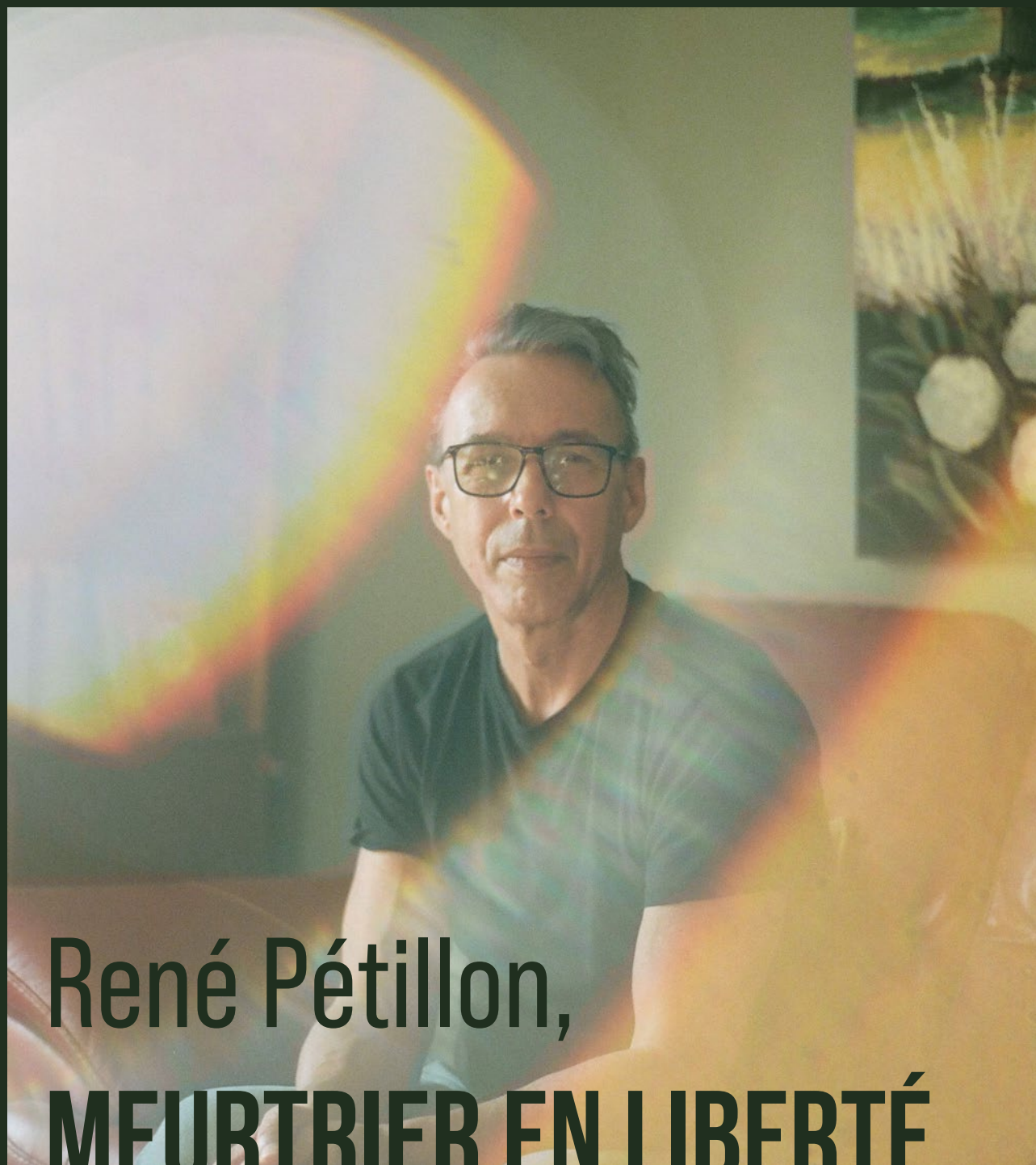
Seamus Heaney va à la rencontre de la modernité littéraire avec un regard empreint de simplicité et une tendresse notable envers ses origines rurales. Comparant notamment sa plume à la pelle qu'utilise son père pour travailler à la ferme, le poète irlandais nobélisé porte un témoignage touchant à son enfance et à ses deux figures parentales. Cette traduction de ses œuvres chez Gallimard présente un ensemble de poèmes issus de six recueils, où la nostalgie de l'enfance laisse progressivement place au questionnement des racines. (I.G.)



Les Shtisel, une famille à Jérusalem Alon Zingman, 2013-2021.

Les Shtisel, une famille à Jérusalem nous plonge au cœur de la vie quotidienne, extraordinaire et méconnue, de juifs ultraorthodoxes. Cette famille nous dérange et nous rassure, nous élève et nous déçoit, mais finalement nous touche. On y dévoile surtout la relation d'un vieux père, Shulem, aigri et manipulateur, mais malgré tout attendrissant, avec son fils Akiva, tanguy sur les bords, artiste rêveur et mollement en recherche d'une vie mieux remplie. Avec une touche d'humour parfois à peine perceptible, les 33 épisodes nous offrent toute la fragilité humaine, ses rebonds et la grâce qui vient de Dieu et de la Torah. (S.B.)

PORTRAIT



René Pétillon,
MEURTRIER EN LIBERTÉ

En 1989, René Pétillon est condamné à perpétuité pour double meurtre. Ce qu'il découvre de lui-même et de la vie, en dedans, lui rend sa liberté, bien avant qu'il ne sorte du pénitencier. Parcours d'un homme sans espoir, devenu semeur d'espérance.

La nuit où il assassine son compagnon de fortune et la revendeuse qui vient d'entrer, René n'est pas qu'un *peu* sous l'effet de la drogue; tous ses pores en sont imbibés, chacune des parcelles du peu d'esprit qui lui reste est percutée.

Les médias le saisissent sur le vif alors qu'il sort du fourgon de police, en ce matin du 2 avril 1989. «Le retour de Freddy», «Jason n'aurait pas fait pire!» peut-on lire sous sa photo. Regard perdu, visage maculé de sang, menotté: il a pour seul vêtement une petite couverture blanche que les policiers lui ont laissée après l'avoir fouillé.

Deux jours plus tard, en plein sevrage, il tient à peine debout devant le juge. Pieds nus et sale, encore menotté, avec le sang séché de ses victimes sur ses cheveux, il écoute la description horrifiante de ses crimes. Il s'efforce de se rappeler, mais ne se souvient de rien. C'est le noir total dans sa tête.

Tout ce qu'il sait, c'est qu'il n'a jamais pris de cocaïne avant cette fois-là. Jacob (nom fictif) l'a invité à son appartement. Il s'est injecté de la cocaïne, et ensuite à sa copine. Le couple voulait faire une partouze, ce à quoi René consent.

Après neuf jours de piquerie sans dormir, René sort de l'appartement en courant. «J'aurais dû me rapporter à la police», laisse-t-il tomber avec un soupir empreint de tristesse. «J'étais en liberté surveillée. En non-respect des conditions. En prison depuis huit ans; je ne voulais pas qu'on en rajoute. Je souhaitais plutôt aller en désintox. J'ai appelé des centres; personne ne pouvait me recevoir. L'Hôpital Saint-Luc non plus. Ils m'ont renvoyé en me disant que j'étais correct. Je voulais dormir. Je n'étais plus capable. Je frisais la folie; je me serais piqué n'importe où, et avec n'importe quoi... Au moment où j'ai décidé de me rendre à la police, le gars avec qui je me piquais est passé en auto. J'ai embarqué.»

De retour à l'appartement, ils cherchent la drogue, mais ne la trouvent pas. Jacob accuse René de l'avoir volée. Une escarmouche s'ensuit. Le premier la retrouve. «Il bredouillait des excuses, explique René, mais moi, je bouillonnais de rage en dedans. Il m'a fait deux injections – moi, je tremblais trop. Il criait. Je suis allé à la cuisine et là, j'ai senti quelque chose, je ne sais pas trop. Je me suis senti menacé, comme par-derrière. J'ai pris un couteau et je l'ai poignardé. Je me suis rendu dans le salon. La revendeuse venait

d'entrer. Je l'ai poignardée. J'ai dû me dire que je ne voulais pas de témoin... je ne sais pas... mais... je ne les ai pas *juste* tués... J'étais fou. Ça été un vrai carnage.»

Un silence s'installe après la brève description. Le soleil d'automne traverse la porte-fenêtre. Sur le balcon, quelques plants de tomates portent encore leurs fruits. Il fait un peu trop chaud. René frissonne.

— Ces images te hantent ?

« C'est flou... La fille, elle – j'en ai longtemps rêvé –, me suppliait de ne pas la tuer... »

René se retrouve dans un bar, assis à une table, où il se réveille brusquement. Il court aux toilettes et se rend compte qu'il est couvert de sang de la tête aux pieds.

— Tu ne te souvenais de rien ?

« Non. Je croyais m'être battu. Ce n'était pas la première fois que je me réveillais plein de sang en blackout. »

La police l'arrête alors qu'il déambule en pleine rue. « Quand ils m'ont embarqué, c'était comme si je sortais de mon corps ; je voyais, de haut, ma première arrestation. »

À 13 ans, René consomme déjà des drogues hallucinogènes, sans être pour autant un délinquant. Il rentre à 20 h 30 pile, tous les soirs. Une fois, il dépasse l'heure. Par crainte de son père, il ne veut pas revenir. Des copains qui s'apprêtent à commettre un vol l'incitent à les suivre. Pleine aux as, la petite bande quitte La Tuque en train et finit par se faire pincer à Longueuil.

« C'est comme ça que tout a commencé, conclut René. Mes deux frères et moi, on se faisait battre souvent, mais mon père ne s'en souvenait jamais. À huit ans, j'ai vu ma mère se faire battre à coups de pieds au visage... Je pense que c'est là que j'ai perdu tout contact avec le réel, à vivre en dehors de moi, avec un ami imaginaire. »

À 17 ans, après avoir battu son père avec fureur devant ses amis, il quitte la maison pour ne plus jamais y revenir.

À BOUT DE SOUFFLE

Ce matin d'avril 1989, âgé de 27 ans, René est condamné à perpétuité, sans possibilité de libération conditionnelle avant 20 ans.

Quatre ans plus tard, par un matin ordinaire, la panique le saisit à la gorge ; son corps lui crie : « Tu ne sortiras plus jamais d'ici ! »

Les crises de panique et d'hyperventilation deviennent son lot quotidien pendant neuf ans. Il est si tendu que ses dents volent en éclats l'une après l'autre. Pendant ses crises, il hurle à genoux en suppliant ses geôliers de le laisser sortir. « Les médicaments auraient certainement aidé, mais fondamentalement, mon problème, c'est que je refusais de changer quoi que ce soit en moi », avoue-t-il.

En 2001, il est une loque humaine. On le transfère dans un établissement à sécurité minimale. Les crises s'espacent, mais René ne songe encore qu'à s'évader, à tuer le plus de personnes possible, et à se tuer ensuite. « C'était la folie dans ma tête. Je n'avais plus d'espoir. J'étouffais et je voulais juste que ça s'arrête. J'étais pris avec tous mes mensonges. »

— Et la thérapie ?

« Quand t'es en dedans pour des meurtres aussi crapuleux, t'es rempli de remords, en plus de l'infériorité morale que tu ressens devant les travailleurs sociaux, les thérapeutes. J'étais incapable de verbaliser quoi que ce soit. C'était eux contre moi. Il y a eu des personnes qui ont été bonnes envers moi, mais je ne les voyais pas. Je les ai vues après. Je n'étais digne de rien, sauf de mourir. C'était mon discours intérieur, dès mon réveil, depuis toujours. »

DÉLIVRANCE

Dans la cour du pénitencier, les mains dans les poches, en alerte, René s'agrippe à son sac en plastique dans l'éventualité d'une crise d'hyperventilation. Un gars, pas loin devant, lui fait un signe de la main amicalement. René détourne le regard et s'éloigne de lui. Il ne parle à personne depuis

neuf ans, enfermé dans sa prison intérieure, plus imprenable encore que le pénitencier.

Le lendemain, le même homme s'avance et lui tend la main en souriant : « Salut ! Comment ça va ? »

« Je lui ai donné la main », raconte René, encore ému par cette rencontre. « C'est là que ma vie a commencé à changer. Avant, je ne méritais rien. Si j'avais su que cette poignée de main allait me mener au bonheur, je ne l'aurais pas prise, tellement j'étais persuadé que je ne méritais pas de vivre, et surtout pas d'être heureux. »

L'homme en question est un membre des Alcooliques Anonymes qui vient chaque semaine visiter les détenus. Il accompagnera René à sa première réunion. « Je trouvais ça beau de voir les gars parler, montrer leur vulnérabilité. Moi, j'en étais incapable. Avec le temps, j'ai compris pourquoi j'étouffais. »

Le téléviseur est allumé en permanence dans sa cellule, comme un pansement sur son insupportable solitude, mais il lui arrivera, pendant de brefs instants, de goûter à quelque chose d'inconnu jusqu'ici : la paix.

Après une année complète à écouter les autres et à parler de soi, René se met soudainement à pleurer, un matin, pour la première fois de sa vie. « Tout a *crashé* en dedans. Puis, j'ai entendu : "Ta vie peut changer." Soudainement, je me suis senti envahi par cette espérance-là. Je suis sorti de la *wing* [l'aile de la prison] et, par les fenêtres de la cafétéria, je voyais les arbres et toutes les nuances dans les feuilles... Je voyais la vie ! C'était une illumination ! Depuis ce jour, c'est simple, je veux juste aimer. Je n'ai plus de haine. C'était facile tout d'un coup de croire en quelque chose. »

— Peux-tu l'appeler « Dieu » ?

« Oui. Je n'avais pas accès à Dieu. Avant, je ne voulais rien savoir. Maintenant, je sais que je ne comprenais rien ; je priais certainement Satan ! Jésus, lui, c'est l'amour. Il est venu nous dire qu'on avait accès à ce à quoi il avait accès. Pour nous aussi, c'est possible. Il est venu détruire mon ordinateur intérieur, qui répétait que je n'avais pas droit à la vie, à l'amour, à la paix. »



« C'est là que ma vie a commencé à changer. Avant, je ne méritais rien. Si j'avais su que cette poignée de main allait me mener au bonheur, je ne l'aurais pas prise, tellement j'étais persuadé que je ne méritais pas de vivre, et surtout pas d'être heureux. »



perdait la charge émotive qu'elle avait ravalée pendant vingt ans. Il y avait eu des impacts négatifs sur sa propre famille. On prenait conscience de toutes les répercussions sociales, aussi.»

René sort de ces rencontres transformé. Il n'y a pas eu d'illumination ni de grand pardon, mais il en ressort libéré, lui aussi, de cette charge émotive qu'il a entretenue sa vie durant. «Ça m'a permis de sortir de mon état de "victime". C'est comme ça que j'ai vécu un second réveil spirituel.»

LIBÉRATIONS

En 2006, René vit deux miracles : il est libéré, sous conditions évidemment, et il se réconcilie avec son père.

Tout s'enchaîne par la suite. Il démarre un atelier de méditation et un journal pour les détenus. L'idée de quitter la prison se volatilise. «J'avais pris conscience de tout le mal que j'avais fait... et je n'étouffais plus ! Je n'avais jamais été aussi libre. Le plus dur ? Ça a été d'accepter la grâce d'être heureux.»

Il fait ensuite une première sortie sans menottes, pour les funérailles de sa mère. Peu de temps après, à la cafétéria, un codétenu raconte qu'il revient d'un rendez-vous avec un prêtre, qu'il participera à un face-à-face en justice réparatrice. René se sent interpellé. «Je suis parti direct voir le prêtre. Quelques semaines plus tard, je rencontrais une femme dont le fils avait été assassiné. En tant qu'agresseur, je te dis que je n'étais pas gros dans mes souliers. Pour elle, entrer dans un pénitencier, faire cette démarche, c'était très impressionnant.»

Au fil des rencontres, ils apprennent à voir la société comme une grande courtepinte. Quand un crime est commis, un trou se crée dans la courtepinte et les conséquences peuvent être funestes. Nous avons tous la responsabilité de nous unir pour réparer la déchirure.

«On était là pour réparer, poursuit René. La dame racontait que c'était la première fois qu'elle se sentait entendue. Avant, elle fréquentait un groupe composé uniquement de victimes, où l'on versait souvent dans le ressentiment. Là, c'était différent. Son visage se détendait à chaque rencontre. Elle

«Mon père venait d'entrer à l'hôpital. Depuis toutes ces années, j'avais tué mon père un million de fois dans ma tête, mais maintenant, je n'étais plus le même. J'ai décidé d'aller le visiter. La dernière fois qu'on s'était vus, je l'avais battu. Une fois devant lui... je l'ai serré dans mes bras... J'ai dit : "Merci, papa. Merci de m'avoir donné la vie, c'est le plus beau cadeau que j'ai jamais eu."»

En pleurant doucement, René raconte qu'il a pris soin de son père jusqu'à la fin. «Je l'ai aimé, cet homme-là. J'ai réussi à lui parler avec ce qui est Dieu en lui. J'allais le voir, je lui coupais les cheveux, la barbe. Je me suis occupé de lui du mieux que j'ai pu.»

Ce pardon envers son père, c'est une autre grâce. Trois ans après sa libération, les autorités invitent René à être intervenant accompagnateur auprès de condamnés à perpétuité pour l'organisme **Option-Vie**.

Il aide alors ceux qui ont commis les plus horribles crimes. Il les serre dans ses bras ; eux fondent en larmes. «Dans leur tête, ils sont des monstres. Moi, je les aime. Il y a quelque chose en moi qui s'est installé, qui est plus fort que moi. C'est ce qui fait que je suis capable de les aimer, pas moi.»

«La poignée de main dans la cour du "pen", elle n'était pas la première ; elle était la centième ! C'est elle qui m'a tiré du trou, grâce à toutes les autres qui l'ont précédée. Comme une grande chaîne. Je leur suis toutes redevable.»

*

Même si René est libéré depuis dix-sept ans, chaque nouvel employeur doit faire enquête. René ne sera jamais complètement libre. Il le sait et il l'assume. Ses employeurs lui font confiance, malgré son passé. « Ce sont les conséquences de mes actions. Je ne devrais même pas être dehors ! Quand je suis porté à m'apitoyer, je pense aux victimes... Je suis en vie, moi, alors que je les ai tuées ! Je ne peux pas me plaindre ! »

Lors de sa révision judiciaire en 2004, il aperçoit la mère et la fille de la femme qu'il a assassinée. Leur douleur semble aussi vive qu'en 1989. René souhaite encore ardemment qu'elles puissent connaître le pardon. Pas pour lui, mais pour elles-mêmes. « C'est le seul moyen par lequel elles pourraient se libérer de moi », confie-t-il, ému.

— Et toi ? Est-ce que tu t'es pardonné ?

« Au point de dire : "Ah ! je me suis pardonné" ? Non. Et ce n'est pas si important que je me pardonne à moi-même. Je sais que Dieu m'a pardonné. C'est ça l'important.

« Avant, je ne voulais pas faire d'entrevue comme on fait là. Je ne voulais pas afficher mon bonheur. J'ai tellement travaillé fort pour essayer de me racheter ! Et puis, finalement, je me suis aperçu que ça ne m'appartenait même pas, tout ça. Si Dieu m'a pardonné, je n'ai plus besoin de courir partout pour me racheter. » ■

Option-Vie

Le groupe formé d'anciens condamnés à perpétuité travaillait à la réinsertion sociale d'autres criminels en partenariat avec le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles et des organisations non gouvernementales. Créé en 1991, Option-Vie a été aboli en 2012 à l'initiative du gouvernement fédéral.



Crime et châtiment, Fiodor Dostoïevski

Classique de la littérature universelle, ce roman de Dostoïevski frappe par sa représentation de la conscience. Un meurtre a lieu au tout début du livre. Son auteur en est tourmenté jusqu'à en subir des douleurs physiques. Il est isolé du monde par son geste, et la névrose s'empare peu à peu de lui et emporte le lecteur dans la descente vers la déviance. (I.G.)



Tu ne tueras point Mel Gibson, 2016, 131 minutes.

L'histoire vraie du soldat américain Desmond T. Doss est l'une des plus édifiantes jamais portées à l'écran. Désireux de contribuer à l'effort de guerre de son pays, mais refusant de porter des armes à la suite d'un vœu fait à Dieu, cet artisan de paix a sauvé héroïquement 75 hommes lors de la bataille d'Okinawa, en 1945. Un exemple de bravoure et de compassion qui lui a valu d'être le premier homme de l'histoire américaine à recevoir la médaille d'honneur sans avoir tiré un seul coup de feu. Ce film très violent de Mel Gibson est une poignante leçon de courage et de fidélité à sa conscience. (S.L.)

Les rapatriés de la promesse

Sarah-Christine Bourihane
sarah-christine.bourihane@le-verbe.com
Illustrations : Marie-Pier LaRose

« Je promets de te rester fidèle dans le bonheur et dans les épreuves, dans la santé et dans la maladie, pour t'aimer tous les jours de ma vie. » Comme tous les époux au jour du mariage, Alice et Gabriel prononcent ces paroles en se regardant droit dans les yeux, follement amoureux. Au moment de se donner l'un à l'autre, les jeunes mariés ne pèsent pas le poids des mots. Ils n'imaginent pas davantage comment Dieu leur sera fidèle quand tout sera sur le point de basculer.

Alice et Gabriel (prénoms fictifs) célèbrent cette année trente ans de mariage. Par écrans interposés, je devine une complicité certaine, une transparence qui atteste une relation murie. Avouer devant son partenaire son infidélité suppose une confiance reconstruite, le passage de la honte à l'acceptation, le gage d'une humilité qui surpasse le tabou.

Impliqués depuis plusieurs années dans les cours de préparation au mariage, les époux témoignent de leur combat pour demeurer fidèles à leurs vœux, alors que la séparation semblait tout indiquée.

« Tout le monde parle du divorce comme étant la solution quand ça va mal, mais nous voulons dire aux couples qu'une

autre solution existe. On ne la voit pas au moment où l'épreuve arrive, alors on a tendance à s'aligner avec la culture. Il faut commencer dès le début à créer la relation avec Dieu parce que c'est lui qui va faire en sorte que le mariage tienne. Ça ne dépend seulement pas des affinités. Ça, ça part en l'air dès la première crise », explique Gabriel aux côtés de son épouse, qui acquiesce.

La lune de miel

Des affinités, ils en avaient dès le début, bien sûr, pour que la relation d'amitié perdure malgré la distance durant six ans. Elle est originaire de la Suisse ; lui de Colombie. Deux cultures aux antipodes, deux langues différentes, mais une



attraction qui dépasse les frontières et une même foi les unissent. Ils s'étaient connus brièvement en Belgique, dans un cours d'été. C'est seulement des années plus tard que leurs destinées vont se croiser à nouveau, cette fois pour de bon, ou presque.

« Quand on s'est rencontrés en vrai, après tout ce temps, c'était un peu comme un conte de fées. Gabriel m'a proposé le mariage », raconte Alice. S'ils sont séparés à nouveau pour le temps des fiançailles, Alice est prête à donner son oui définitif à Gabriel, qui l'attend en Colombie.

« Alice a quitté son pays, son emploi, son logement, avec sa valise et une robe de mariée. Au départ, elle vivait ça comme un voyage exotique dans un pays chaud, où l'on danse la salsa et on mange des *mangos*. On a eu une fête de mariage extraordinaire », se souvient Gabriel. « Je sentais que c'était l'homme que Dieu avait choisi pour moi », renchérit son épouse.

Expatriés

Le conte de fées se termine plus rapidement que prévu. Au début des années 2000, la Colombie entre dans une période d'instabilité politique. Le changement de régime coïncide avec l'arrivée de leurs deux enfants.

« Je venais d'un pays démocratique, économiquement et politiquement stable. Je me retrouvais dans un endroit où il y avait de grandes inégalités entre les riches et les pauvres et beaucoup de violence. Le danger d'être kidnappé ou menacé dans le métro, dans les rues, le jour comme la nuit, était toujours présent », se remémore Alice.

Dans ce nouveau pays où tout est si différent, elle est souvent seule à la maison. Absent du foyer, Gabriel travaille avec acharnement pour subvenir aux besoins de la famille.

« Les tensions se sont accentuées, c'est devenu insupportable. Il y a eu des

tueries dans notre rue. On est rentrés en Suisse, chez les parents d'Alice, dans un environnement contraignant et difficile, parce que je ne parlais pas la langue », raconte Gabriel.

Avec leurs enfants d'un an et trois ans, le couple tente un nouveau départ en Angleterre, pour repartir sur des bases différentes. Mais le fossé continue à se creuser. Gabriel mène des études exigeantes. Alice s'étonne de constater qu'elle est mieux quand son mari n'est pas à la maison. C'est le premier signal d'alarme.

Regarder sa valise

Avec l'attente désespérée de trouver une vie meilleure, ils s'envolent pour le Québec. Alice connaît l'émancipation. Elle a un travail stimulant, dont les journées se prolongent dans des soirées bien arrosées. Toujours aux études, Gabriel, lui, joue le rôle du parent à la maison.

« On est entrés dans une crise très profonde. On a passé presque deux ans sans se parler, sans se toucher », constate Gabriel. « On ne pouvait même pas faire chambre à part... Il n'y avait pas d'autre chambre dans notre 4 et demi ! » lancent tout bonnement les époux en ricanant. Mais c'était loin d'être drôle à l'époque.

« C'est moi qui m'occupais de tout ; Alice arrivait tard le soir. Les enfants se souviennent de cette époque comme le temps où ils ont eu du *fun* avec papa. Je voyais que la relation se finissait et j'étais très préoccupé. Tout un projet de vie s'écroulait. »

C'était un fait : Alice préférait sa vie loin de la maison. Plus douloureux encore : elle n'éprouvait plus de sentiments pour Gabriel. Elle s'était éprise d'un collègue de travail gentil et attentif, qu'elle voyait tous les jours.

« J'ai pensé avoir une relation nouvelle. On veut être dans une relation heureuse, qui fonctionne. Le premier

piège est de se dire que c'est forcément mieux avec quelqu'un d'autre. C'est l'origine de l'infidélité. Mes sentiments romantiques pour mon collègue ne se sont finalement jamais matérialisés. Mais que tu ailles jusqu'au bout ou que tu sois au début, c'est la même blessure. Le dommage est déjà fait. Est-ce que Gabriel savait que j'avais des sentiments pour un autre homme? On le devine. Ça se sait.»

Rester malgré tout

«Je vivais une lutte intérieure. J'étais en dialogue avec Dieu. Pourquoi avais-je attendu le grand amour durant sept ans avant de me marier, pour finalement tomber amoureuse de quelqu'un d'autre?»

Alice n'ose pas entreprendre une nouvelle relation tant qu'elle ne met pas fin à la première. Mais le quitter définitivement, elle s'en sent incapable. Combien de temps durerait sa nouvelle idylle si la première avait échoué, malgré la passion des débuts? Qu'adviendrait-il de sa relation avec Dieu dans l'eucharistie si elle choisissait le divorce, sachant son premier mariage valide? Voulait-elle laisser cette marque sur ses enfants, pour le reste de leur vie?

Pour Gabriel, les choses ne sont pas plus simples. Ses amis et ses parents tentent de le persuader de quitter sa femme. Un ami moine est le seul à lui prodiguer un autre conseil.

«À cette époque, c'était la seule personne qui me parlait d'autre chose. Il m'a ramené d'abord à un point où je pouvais me questionner sur moi-même, pour faire un bilan. Quand il y a une infidélité, on se dit que celui qui est infidèle, c'est lui qui est dans le tort. Mais je n'étais pas parfait non plus. Ce n'était pas entièrement la faute d'Alice.»

Le moine lui propose une démarche inusitée: souligner en grande pompe les quarante ans de sa femme, dont l'anniversaire approche. «On ne se

parlait plus depuis un an, ce n'était pas le moment. Qui allait venir à cette fête? Ses collègues de travail, que je ne connaissais pas? C'était vraiment une démarche de foi, mais je l'ai faite quand même.»

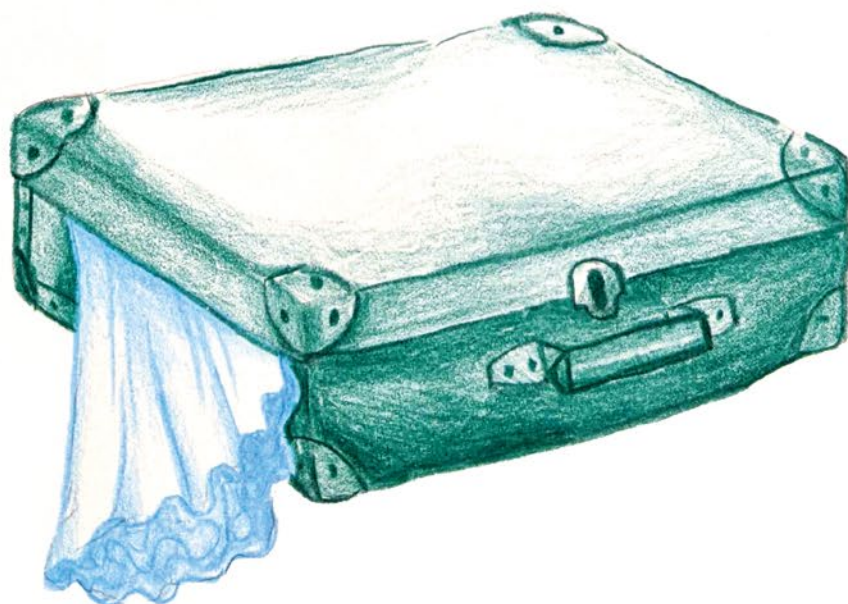
**Au fil des rencontres,
l'un se surprend à
découvrir des aspects
méconnus de l'autre.
Comme des étrangers
qui se découvrent,
ils finissent parfois
par casser la croute
au café du coin.**

Sushi, champagne à profusion, fleurs: si Alice est pantoise, elle est aussi en colère contre son mari, dont l'affection s'exprime tardivement. Malgré tout, ce geste concret amorce un changement.

Revenir chez soi

Toujours aussi déprimé, Gabriel participe à une retraite monastique. C'est un moment décisif. Il se met à faire de l'exercice, change ses habitudes de vie, retrouve l'espérance perdue. On le met en contact avec un conseiller matrimonial, un prêtre à la retraite, qui lui offre un accompagnement.

«Je voyais le changement en Gabriel. Il n'y avait plus les paroles d'accusation, et tout à coup, il me dit: "Je suis aussi responsable de tout ça. Je veux que tu saches que tu es libre de faire ce que tu veux, mais moi je reste, même si ça prend vingt ans. Parce que tu es mon épouse. Si jamais tu veux faire



du counseling avec moi, je suis là.” Ce geste généreux m’a fait considérer l’accompagnement de couple, car de toute façon je n’allais nulle part. Mais la première rencontre, c’était terrible !»

Ils se croisent dans la rue avant d’arriver, marchent sur des trottoirs différents. On ne croirait pas qu’ils vivent toujours sous le même toit. Devant le conseiller, ils exposent tour à tour leur version des faits et se chicanent.

Au fil des rencontres, l’un se surprend à découvrir des aspects méconnus de l’autre. Comme des étrangers qui se découvrent, ils finissent parfois par casser la croute au café du coin.

« Notre dixième anniversaire de mariage approchait. On est allés au restaurant pour l’occasion. C’était comme une *date*. Les rencontres avec le conseiller conjugal sont devenues moins fréquentes et la relation s’est reconstruite, c’est devenu quelque chose d’autre. Je souhaitais avoir une relation nouvelle avec quelqu’un d’autre. Et cet autre, c’était le même homme que je connaissais depuis ma jeunesse, avec qui j’avais des enfants ! Les sentiments romantiques envers l’autre homme ont complètement disparu », constate Alice.

« L’infidélité qui a été vécue demeure quand même une blessure. Nous avons eu une démarche de pardon mutuelle à faire. Mais la relation, parce qu’on l’a presque perdue, est devenue plus précieuse. Dieu a construit quelque chose de nouveau », s’émerveille Gabriel.

Les jeunes amoureux se sont retrouvés, après dix ans d’errance. Mais cette fois, ils ont choisi la durée. Ils en témoignent, des décennies plus tard. ■



Éloge du mariage, de l'engagement et autres folies, Christiane Singer

Le sixième commandement est bien délaissé à notre époque, à la faveur d’une vision de la liberté qui exclut le don particulier demandé par le mariage. L’auteur d’origine juive aux diverses influences propose une vision affirmative du commandement contre l’adultère. Cet ouvrage, centré sur l’éloge de l’engagement propre au mariage, souligne à la fois le besoin d’autonomie et la nécessité de la fidélité et de la patience dans l’aventure de l’amour conjugal. (I.G.)



À la merveille Terrence Malick, 2013, 112 minutes.

Les films de Terrence Malick sont réputés pour leur signature cinématographique unique. *À la merveille* n’y échappe pas. Les yeux et le cœur sont plongés dans l’extase d’une beauté qui honore le septième art. Le réalisateur nous fait plonger dans l’univers de deux protagonistes qui, chacun dans le contexte de sa vocation – le mariage pour l’un, le sacerdoce pour l’autre –, se retrouvent avec les mêmes défis à relever : tout donner dans un engagement total et chercher à persévérer à travers tous les défis, vicissitudes et difficultés rencontrés, parmi lesquelles se trouve le défi du pardon devant la douloureuse infidélité de l’adultère. (M.A.B.)

L'OPTION PRÉFÉRENTIELLE POUR LES PAUVRES N'EST PAS UNE OPTION



L'amour de l'Église pour les pauvres fait partie de sa tradition constante. Il s'inspire de l'Évangile des béatitudes, de la pauvreté de Jésus et de son attention aux pauvres. L'amour des pauvres est même un des motifs du devoir de travailler, afin de «pouvoir faire le bien en secourant les nécessiteux» (Ép 4,28). Il ne s'étend pas seulement à la pauvreté matérielle, mais aussi aux nombreuses formes de pauvreté culturelle et religieuse.

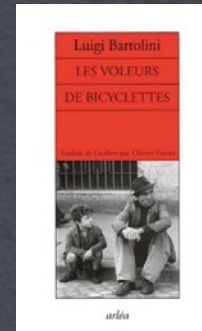
L'amour des pauvres est incompatible avec l'amour immodéré des richesses ou leur usage égoïste. Saint Jean Chrysostome le rappelle vigoureusement: «Ne pas faire participer les pauvres à ses propres biens, c'est les voler et leur enlever la vie. Ce ne sont pas nos biens que nous détenons, mais les leurs.»

Pour saint Grégoire le Grand: «Quand nous donnons aux pauvres les choses indispensables, nous ne leur faisons point de largesses personnelles, mais leur rendons ce qui est à eux. Nous remplissons bien plus un devoir de justice que nous n'accomplissons un acte de charité.»

Les œuvres de miséricorde corporelle consistent notamment à nourrir les affamés, à loger les sans-logis, à vêtir les déguenillés, à visiter les malades et les prisonniers, à ensevelir les morts. Parmi ces gestes, l'aumône faite aux pauvres est un des principaux témoignages de la charité fraternelle: elle est aussi une pratique de justice qui plait à Dieu:

«Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas, et que celui qui a à manger fasse de même» (Lc 3,11). «Donnez plutôt en aumône tout ce que vous avez, et tout sera pur pour vous» (Lc 11,41). «Si un frère ou une sœur sont nus, s'ils manquent de leur nourriture quotidienne, et que l'un d'entre vous leur dise: "Allez en paix, chauffez-vous, rassasiez-vous", sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi cela sert-il?» (Jc 2,15-16; cf. 1 Jn 3,17).

«Sous ses multiples formes: dénuement matériel, oppression injuste, infirmités physiques et psychiques, et enfin la mort, la *misère humaine* est le signe manifeste de la condition native de faiblesse où l'homme se trouve depuis le premier péché et du besoin de salut. C'est pourquoi elle a attiré la compassion du Christ Sauveur qui a voulu la prendre sur lui et s'identifier aux "plus petits d'entre ses frères". C'est pourquoi ceux qu'elle accable sont l'objet d'un *amour de préférence* de la part de l'Église qui, depuis les origines, en dépit des défaillances de beaucoup de ses membres, n'a cessé de travailler à les soulager, à les défendre et à les libérer. Elle l'a fait par d'innombrables œuvres de bienfaisance qui restent toujours et partout indispensables» (Congrégation pour la doctrine de la foi, instruction *Libertatis conscientia*, 68). ■



Les voleurs de bicyclettes, Luigi Bartolini

Adapté en film à peine trois ans après sa parution, ce roman de Bartolini raconte une histoire humble et tragique dans l'Italie d'après-guerre. Antonio Ricci et son épouse sont contraints à des sacrifices matériels significatifs pour que le père de famille puisse se procurer une bicyclette, en vue d'un emploi de colleur d'affiches. De cette prémisse émane une courte et riche aventure, qui reflète un monde fragilisé face au mal. (I.G.)



Mon nom est Tsotsi

Gavin Hood, 2005, 95 minutes.

Mon nom est Tsotsi, par Gavin Hood, raconte l'histoire effarante de David (Presley Chweneyagae), un jeune voyou sud-africain qui, après un vol de voiture, se retrouve avec un nourrisson sur les bras. À travers ses mésaventures criminelles – vol, menace, meurtre –, le protagoniste est amené à prendre conscience des implications de son geste, alors qu'il est recherché par la police et les parents du jeune enfant. Lauréat de l'Oscar du meilleur film international en 2006, cet opus est un récit profond de violence et de guérison. (B.B.)

CLASSE DE MAITRE



Thomas More

ou le primat de la conscience

Benjamin Boivin

benjamin.boivin@le-verbe.com

Illustration : Marie-Hélène Bochud

Né le 7 février 1478 et mort exécuté le 6 juillet 1535 à Londres, Thomas More est l'une des grandes figures du catholicisme anglais. Avocat de formation, il exercera certaines des plus hautes fonctions politiques de son époque, notamment celles de président de la Chambre des communes et de lord chancelier, sous le règne d'Henri VIII.

Homme de la Renaissance, polymathe, More entretiendra une amitié avec l'illustre Érasme de Rotterdam. Défenseur de la foi catholique contre la Réforme protestante, il combattrait les hérésies et entretiendra une correspondance publique enflammée avec Martin Luther. Attaché au primat de sa conscience, il sera fait martyr pour avoir refusé de se soumettre aux vellétés tyranniques du roi, alors que ce dernier impose au clergé anglais la reconnaissance de son divorce avec Catherine d'Aragon contre l'avis du pape Clément VII, plongeant les îles Britanniques dans le schisme anglican.



« Fait entièrement nouveau à l'époque, Thomas More tient à offrir une éducation complète à ses enfants, incluant ses filles. Margaret, son aînée, est d'ailleurs connue à ce jour pour avoir été l'une des femmes les mieux instruites du XVI^e siècle. »

Pour sa défense de l'orthodoxie catholique et sa mort injuste aux mains d'un souverain despotique, Thomas More sera béatifié sous le pontificat de Léon XIII en 1886, puis canonisé sous les auspices de Pie XI en 1935. En 2000, Jean-Paul II fera de lui le saint patron des hommes politiques et des responsables de gouvernement.

L'héritage du saint homme d'État, vénéré pour un exercice constant des vertus de prudence et de force, a notamment été immortalisé sur les planches dans la pièce *Un homme pour l'éternité* (1960), de Robert Bolt, magistralement mise à l'écran par Fred Zinnemann en 1966.

Homme de tous les talents

Dès son jeune âge éduqué dans les meilleures écoles – il a notamment fréquenté l'Université d'Oxford –, More deviendra le représentant paradigmatique de la Renaissance anglaise. Formé dans la profession d'avocat à l'initiative de son père John, il combine son métier de juriste à sa passion notoire pour l'étude des classiques de la littérature sacrée et profane.

S'il se destine en fin de compte à une vocation laïque, More a également contemplé la vie religieuse. De cette époque de discernement, il a conservé toute sa vie le souci de la volonté de Dieu pour lui, s'adonnant tout au long de son existence terrestre à une pratique religieuse sérieuse et engagée, ainsi qu'à d'intenses pratiques de mortification de la chair.

Au début du XVI^e siècle, il contracte mariage avec Joan Colt, sa première épouse, qui lui donnera quatre enfants avant de s'éteindre prématurément, quelques années seulement après leur union. Très vite, More se marie à nouveau, cette fois avec Alice Middleton; de cette union, More n'a pas eu d'enfants.

Fait entièrement nouveau à l'époque, Thomas More tient à offrir une éducation complète à ses enfants, incluant ses filles. Margaret, son aînée, est d'ailleurs connue à ce jour pour avoir été l'une des femmes les mieux instruites du XVI^e siècle. Parmi ses travaux les plus importants figure la traduction d'œuvres d'Érasme – dont elle est contemporaine – et d'Eusèbe de Césarée, historien

majeur du christianisme des premiers siècles. Nous devons d'ailleurs à son époux, William Roper, une biographie de More figurant parmi les principales sources primaires sur l'homme et son époque.

Nous connaissons, parmi les travaux de More, une histoire du roi Richard III, réputée avoir influencé profondément la pièce de Shakespeare. Or, More est surtout connu pour une œuvre aussi essentielle que controversée, sa célèbre *Utopie*. En l'écrivant, More ne s'est pas seulement fait l'auteur d'un ouvrage marquant dans l'histoire de la philosophie politique et de la satire, mais aussi le fondateur d'un mot nouveau et d'un genre littéraire qui aura une redoutable pérennité, c'est-à-dire le champ de la littérature utopique et dystopique.

Publiée en 1516 et destinée à un public lettré, l'*Utopie* de More décrit une société supposée idéale, sise sur une île et caractérisée par l'égalité, la mise en commun des biens et la simplicité des lois. Par certains aspects, elle rappelle *La République* de Platon et semble faire la promotion d'une forme non marxiste de communisme. Parmi les éléments les plus controversés de cet ouvrage se trouve la question de l'euthanasie, que l'auteur semble superficiellement encenser.

Les motivations de More à écrire et à publier cet ouvrage – qui demeure l'un de ses hauts faits et l'un des principaux motifs de sa notoriété – ont fait l'objet de débats animés. De nombreux interprètes comprennent l'*Utopie* comme un récit satirique, lecture fréquemment mise de l'avant quant à *La République* platonicienne également. More, acquis à l'anthropologie chrétienne, marquée par une conscience aigüe des limites de la raison humaine à la suite de la chute, se serait fait critique d'un certain rationalisme ambiant.

Plusieurs motifs concourent à une telle interprétation. Lorsque l'*Utopie* est comprise dans

l'ensemble de l'œuvre de More – l'un des plus ardents défenseurs de la doctrine catholique à son époque – et traitée à la lumière de sa connaissance avancée des textes anciens, il apparaît invraisemblable que, dans son œuvre, le célèbre polymathe anglais ait voulu faire la promotion d'une politique de la table rase et d'un humanisme, au sens péjoratif du terme, caractéristique de certaines tendances en vogue à son époque.

L'héritage de l'*Utopie* n'en demeure pas moins divers. À l'origine d'une tradition littéraire ambiguë, dont les fruits regroupent aussi bien le réalisme chrétien que le socialisme utopique, Thomas More est ainsi devenu une idole mal comprise dans le monde soviétique au XX^e siècle. On ira jusqu'à élever son nom sur un monument révolutionnaire, parmi les inspireurs du marxisme en action.

Mais, dans le monde catholique, l'orthodoxie de More et son attachement à l'enseignement de l'Église n'ont jamais été sérieusement remis en question.

Défenseur de la foi

Thomas More est contemporain de profondes transformations dans la société européenne, qui à son époque est en pleine transition entre le Moyen Âge et les Temps modernes. Durant sa vie se déroulent certains des événements les plus importants de l'histoire universelle, comme l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique en 1492. C'est également à cette époque que l'unité théologico-politique européenne est définitivement déchirée, avec la Réforme protestante qui commence sous l'impulsion de Martin Luther.

Initialement, la couronne anglaise, en la personne d'Henri VIII, se positionne comme défenderesse de la foi catholique contre les velléités de Luther et des autres artisans de la Réforme. Pour son

Assertio Septem Sacramentorum – une défense des sept sacrements vraisemblablement écrite avec le soutien de Thomas More –, le roi anglais se voit décerner le titre de *Fidei Defensor* (Défenseur de la foi), un titre toujours porté par le souverain britannique à ce jour, en dépit des événements qui s'ensuivront.

Durant cette période, More polémique avec les grands représentants de la Réforme, en adoptant un ton parfois brutal, empreint d'une radicalité évangélique qui lui était caractéristique. Parmi ses principaux travaux de l'époque, on retiendra sa *Responsio ad Lutherum*. Il réagit alors à la réponse que Luther lui-même a fournie à l'opus royal susmentionné.

Dans l'ensemble, ces échanges sont caractérisés par une virilité – voire une vulgarité – étonnante, un style pamphlétaire que certains admettraient difficilement aujourd'hui, quitte à l'excuser, à l'expliquer, par le contexte de tensions extrêmes qui sévissent, alors que les enjeux sont très élevés.

L'activité de More en faveur de l'orthodoxie catholique s'est également étendue à son œuvre d'homme d'État. En effet, alors qu'il était lord chancelier, More a combattu l'hérésie naissante avec la vivacité caractéristique de son époque. C'est d'ailleurs en dépit de certaines de ces actions que More est reconnu comme un saint spécialement attaché au sanctuaire de la conscience, une spiritualité tout anglaise que partageait également saint John Henry Newman.

Prudent martyr

Si Thomas More est entré dans la postérité, c'est certes en raison de ses écrits magistraux, pour sa défense acharnée de la foi catholique et pour le service qu'il rendit au monarque anglais, mais aussi et surtout en raison de sa fin étonnante : une mort aux mains d'un roi qui l'affectionnait et l'estimait hautement, au point de lui accorder les plus hautes fonctions de l'État. Premier lord chancelier

anglais issu du laïcat, il sera en fin de compte l'une des rares figures d'autorité à résister aux inclinations tyranniques du monarque.

On connaît la petite histoire : Henri, seulement le deuxième roi de la nouvelle dynastie Tudor, est marié à Catherine d'Aragon, veuve d'Arthur, son frère aîné. Malgré plusieurs grossesses, une seule fille survécut jusqu'à l'âge adulte. Inquiet pour la pérennité de la maison Tudor sur le trône, le roi sollicite auprès de Rome une annulation de mariage, qui ne lui sera pas accordée.

Ces événements, à la fin des années 1520 et au début des années 1530, ont lieu alors que la Réforme protestante bat son plein en Europe continentale.

C'est au milieu d'eux que More devient lord chancelier en 1529, succédant au cardinal Thomas Wolsey, tombé en disgrâce après avoir échoué dans ses tentatives de faire reconnaître par le pape l'invalidité supposée du mariage. More, fidèle à l'Église et réputé pour sa droiture, est opposé à l'annulation du mariage d'Henri VIII, qu'il juge valide.

Rapidement, les événements se complexifient. Résolu à mettre fin à son mariage, sans doute influencé par les idées qui courent dans ce contexte intellectuel bouillonnant, le roi Henri VIII se fait proclamer chef suprême de l'Église d'Angleterre et demande à être reconnu comme tel, ce à quoi se refusent Thomas More et quelques membres du clergé, comme le cardinal John Fischer, qui fut également martyr.

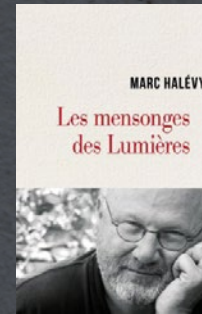
En fin de compte, More quitte ses fonctions en 1532. Trois années plus tard, après de multiples accusations injustifiées, c'est un homme confiné au silence et mu par une extrême prudence qui est mis à mort, notamment après avoir été accusé de haute trahison et reconnu coupable après le témoignage du tristement célèbre Richard Rich, que More accuse de s'être parjuré.

« Premier lord chancelier anglais issu du laïcat, il sera en fin de compte l'une des rares figures d'autorité à résister aux inclinations tyranniques du monarque. »

Après s'être astreint à une prudente discrétion durant des années, More révèle le fond de sa pensée et explique les raisons de sa silencieuse dissidence. Attaché en sa conscience à l'intégrité de l'enseignement de l'Église et à son unité, il ne saurait reconnaître comme justes les libertés prises par le roi. Condamné, comme c'était l'usage pour les traîtres, à une peine d'une grande cruauté – *Hanged, drawn and quartered* (pendu, trainé et équarteré) –, il sera plutôt décapité à la demande du roi. Ses derniers mots passeront à la postérité: il est mort « dans la foi et pour la foi de l'Église catholique, le bon serviteur du roi, mais celui de Dieu d'abord ».

Martyr d'un genre singulier, Thomas More a exercé la prudence afin de poursuivre le bien de son peuple, celui de sa famille et afin de sauver, si possible, sa vie. Fait intéressant, il est aujourd'hui vénéré également dans la communauté ecclésiale anglicane, celle-là même dont Henri s'est proclamé le chef, comme un « martyr de la Réforme », avec John Fischer, depuis 1980.

C'est dire la portée de son héritage et la ténacité de sa réputation. ■



Les mensonges des Lumières, Marc Halévy

Le mensonge peut prendre diverses formes et avoir des conséquences plus ou moins graves. Ici, le physicien et philosophe Marc Halévy décortique les conséquences du travail des penseurs des Lumières pour en montrer d'abord la fausseté, puis les conséquences sérieuses dans les siècles qui ont suivi. Il propose également une perspective optimiste, ce que nous pouvons faire, chacun de nous, en dépit de nos expériences souvent entachées par la transgression de la vérité de Dieu. (I.G.)



Un homme pour l'éternité, Fred Zinnemann, 1966, 120 minutes.

Basé sur la pièce de Robert Bolt, ce haut fait du cinéma britannique des années 1960 raconte l'histoire de saint Thomas More. Lord chancelier du roi anglais Henri VIII, More sera fait martyr en dépit de son prudent silence pour avoir refusé d'admettre le divorce royal et de reconnaître le souverain comme chef suprême de l'Église d'Angleterre, dans le contexte du schisme anglican. Incarné par Paul Scofield – à qui sera décerné pour sa performance l'Oscar du meilleur acteur –, Thomas More offre un vibrant témoignage de foi, enraciné dans une spiritualité de la bonne conscience, mue par un amour inconditionnel de la vérité. (B.B.)

REPORTAGE

LA PORNOGRAPHIE N'AURA PAS LE DERNIER MOT

Marie-Jeanne Fontaine

marie-jeanne.fontaine@le-verbe.com

Illustrations : Marie-Pier LaRose

L'industrie prolifique et pas très *glamour* de la pornographie a généré en 2018 – accrochez-vous bien ! – 60 milliards de dollars. Son épicentre se trouve d'ailleurs au Québec, dans des bureaux très corpos, sur Décarie. *Le Verbe* a voulu donner un visage humain au fléau de la pornographie – qui touche probablement vos proches, si ce n'est pas vous – par des témoignages qui mettent en lumière les chemins parcourus pour se libérer, pas à pas, de cette réalité construite d'irréel.

La pornographie, c'est mal. Si l'affirmation paraît discutable pour certains, rares sont les professionnels – sexologues, thérapeutes, psychiatres – qui vous diront n'avoir jamais rencontré au moins un client dont la consommation de pornographie affecte la vie conjugale, affective et sexuelle, ou pollue l'espace mental.

Le phénomène pornographique touche tout le monde. Il s'agit d'être lucide sans être fataliste. Si la porno est loin d'être banale, ses effets ne sont pas insurmontables. Il s'agit de lui faire la peau sans tomber dans les rouages infernaux de la culpabilité. Pour s'en libérer, la route n'est pas sans embûches, surtout lorsque la consommation est récurrente et prend les traits d'une dépendance.



JULIEN ET OCÉANE

Sortir le diable des beaux discours

«Il faut vraiment que je lui en parle», se dit Julien en se réveillant un matin, alors qu'il fréquente Océane (noms fictifs). «Parce que c'est une des seules choses qui pourraient la faire changer d'avis sur notre amour.» Tous deux ont 16 ans à l'époque. Tout de suite, il veut poser leur relation sur des bases solides, faire preuve d'honnêteté. L'intention est bonne, mais il «n'a aucun talent pour s'expliquer». Océane vit un choc. Elle connaît très peu la réalité de la dépendance à la pornographie. Aller chercher de l'information et des explications scientifiques lui a permis de faire évoluer sa vision des choses. Ce qu'elle comprend d'abord comme un «mauvais plaisir» relève plutôt chez Julien de la dépendance. Cette connaissance nouvellement acquise les aide à prendre le taureau par les cornes.

«Enlevez le démon de là-dedans!» s'exclame Julien. Il a entendu trop souvent des discours moralisateurs sans aucune issue, sans ouverture pour se confier et être accompagné. Il ne s'agit pas de banaliser les impacts néfastes de la pornographie, mais d'ouvrir une porte d'espérance pour sortir du cercle de culpabilité parfois pernicieux qu'elle suscite. «Tu te sens anxieux parce que tu as consommé. Donc, tu recommences à consommer parce que tu te sens anxieux d'avoir consommé.» Sortir de ce cercle vicieux est essentiel. «Vouloir s'en sortir», c'est ce qu'il y a de plus important. Mieux vaut garder son énergie pour combattre sa dépendance à la pornographie que de la dilapider dans la culpabilité, un puits sans fond. Être présent sur les deux fronts en même temps n'est pas possible.

Il vaut mieux vivre le combat au jour le jour que viser l'arrêt immédiat et définitif. Plus de petites victoires, moins de grosses déceptions. C'est ce qu'a constaté Julien à travers son expérience. Le couple s'est marié il y a quelques années. Julien et Océane sont les parents d'un petit garçon. Le combat contre la pornographie s'arrime au reste, il ne peut pas prendre toute la place. Il s'agit de creuser à la racine de ses émotions pour comprendre le phénomène dans sa globalité. Julien est un tout. Il travaille non seulement sur sa dépendance à la pornographie, mais aussi sur la gestion de ses émotions, comme la colère ou la frustration qu'il peut ressentir parfois quand il revient du travail. C'est là qu'il est le plus vulnérable.

Le bon engrenage

Le plus grand piège? «Régler ton problème tout seul.»

S'épier? Se surveiller? Certainement pas! Une histoire à pêter les plombs. Le fait d'en parler et de voir des progrès favorise une confiance en l'autre qui nourrit un «bon engrenage». Julien croit toutefois qu'il est également pertinent de trouver une autre personne vers qui se tourner pour en parler, pour ne pas tout mettre sur les épaules de sa femme. «La personne qui peut faire le plus de changement là-dedans, c'est lui», conclut Océane.

CLAIRE

Tombée dedans quand elle était petite

«Tu retrouves tout: sexisme, racisme, misogynie. Tout va à l'encontre de mes valeurs.» Claire, 23 ans, consomme de la pornographie depuis une douzaine d'années. Après plusieurs vaines tentatives de s'en sortir, découragée, elle décide de consulter un psychiatre au début de l'âge adulte. Cette rencontre la fait réfléchir à ce qui l'a fait tomber dans la marmite si jeune. Avant, elle s'accusait et maudissait le «moment fatidique» où elle a vu ces images qui la dégoutent. Elle aurait voulu tout effacer. Avec le recul, elle se rend bien compte que ce serait sans doute arrivé de toute façon.

Pour elle, le sujet est peu abordé entre femmes. Pourtant, beaucoup ont le même combat. Les quelques fois où elle aborde le sujet avec d'autres, on lui répond: «Moi aussi...»

«Tu ne t'occupes de personne, personne ne s'occupe de toi»

Claire est croyante et aspire à se rapprocher de Dieu. La pornographie est comme une barrière entre elle et lui. «C'est une échappatoire: tant que je regarde de la porno, je ne vis pas pleinement ma vie avec ses difficultés, ses joies, parce que je m'en échappe. C'est une façon de ne pas vivre pleinement mes émotions.»

Elle voudrait se marier, avoir des enfants, une vie de famille. Tout le contraire des représentations véhiculées par l'industrie du X. «La pornographie, c'est l'indépendance. Tu fais ton affaire toute seule dans ton coin. Tu ne t'occupes de personne, personne ne s'occupe de toi.»

Claire veut croire intérieurement et s'éduquer. Le fait de laisser entrer ces messages, même inconsciemment, lui semble être une barrière. «Ça m'empêche d'avoir une réflexion plus profonde, de grandir intellectuellement.» Ses propos sont étayés par la littérature scientifique sur le sujet.

La porno ne fait pas partie d'elle, mais elle lui colle à la peau. Le cheminement est douloureux.

SAMUEL

Un « comportement de drogué »

Le passage de l'adolescence est complexe. Tous les témoins s'accordent sur la question, « mais ce n'est pas là où l'impact a été le plus fort », explique Samuel, 24 ans. « C'est plutôt quand je suis tombé amoureux. »

Issu d'une famille où la sexualité est un tabou, Samuel comprend pour la première fois qu'il est un être « sexué, avec des désirs », les yeux rivés sur la porno. Une super bataille qui s'annonce.

C'est son « comportement de drogué » quant à sa consommation de matériel pornographique qui lui met la puce à l'oreille. À l'université, il entame une relation amoureuse et découvre la sexualité vécue à deux pour la première fois. Très vite, sa copine comprend le déséquilibre de Samuel, dont l'affection s'exprime de manière étroite. C'est tout ou rien, « un sens complet de l'amour disparu, grillé ».

Après deux ans, rupture douloureuse. Il sait bien que quelque chose cloche, mais n'arrive alors pas à mettre le doigt dessus.

« En fait, c'est la peur de reconnaître que tu peux changer », m'explique Samuel. Six mois et une dépression plus tard se produit un déclic. Il vit un retour marquant vers la foi, une soif fulgurante de rencontrer Dieu. Il déménage, change sa vie et rencontre une autre fille. Si la relation ne s'est pas poursuivie, elle lui a permis de mieux connaître la chasteté. Une transformation s'opère. Il ressent le désir profond d'aller vers quelque chose de mieux.

« Ce qui m'a délivré, c'est d'avoir un objectif. Je me lève le matin et je veux ressembler à cette personne. Je veux devenir ce Samuel que je ne connais pas encore, mais que je sais meilleur. »

Se libérer de la spirale

Comment en arrive-t-il là ? C'est en répondant à la question que Samuel pense gagner, petit à petit, du terrain. Dans son cas, c'est l'ennui, le manque d'activité physique et le fait de « rester dans sa chambre à ne rien

foutre ». Il dit aussi adieu aux réseaux sociaux. « Une fois que j'ai identifié les causes de mes soucis, je les ai virées de ma vie. »

Certes, des rechutes se produisent. Mais rien à voir avec avant. Il se connaît : « Il faut être très humble, il n'y a pas d'acquis. Que l'on soit en couple ou pas », précise-t-il.

Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à détourner son regard. Pour Samuel, il faut apprendre à « regarder Jésus dans l'autre ». Parce que sa sexualité est certes salie par la pornographie, mais c'est par ce regard qu'il pourra la redécouvrir sainement. Un travail de longue haleine.

« Éteins ton téléphone et ouvre un livre. Ça te sauvera la vie », qu'il me dit en souriant.

DÉLIVRE-NOUS DU MAL

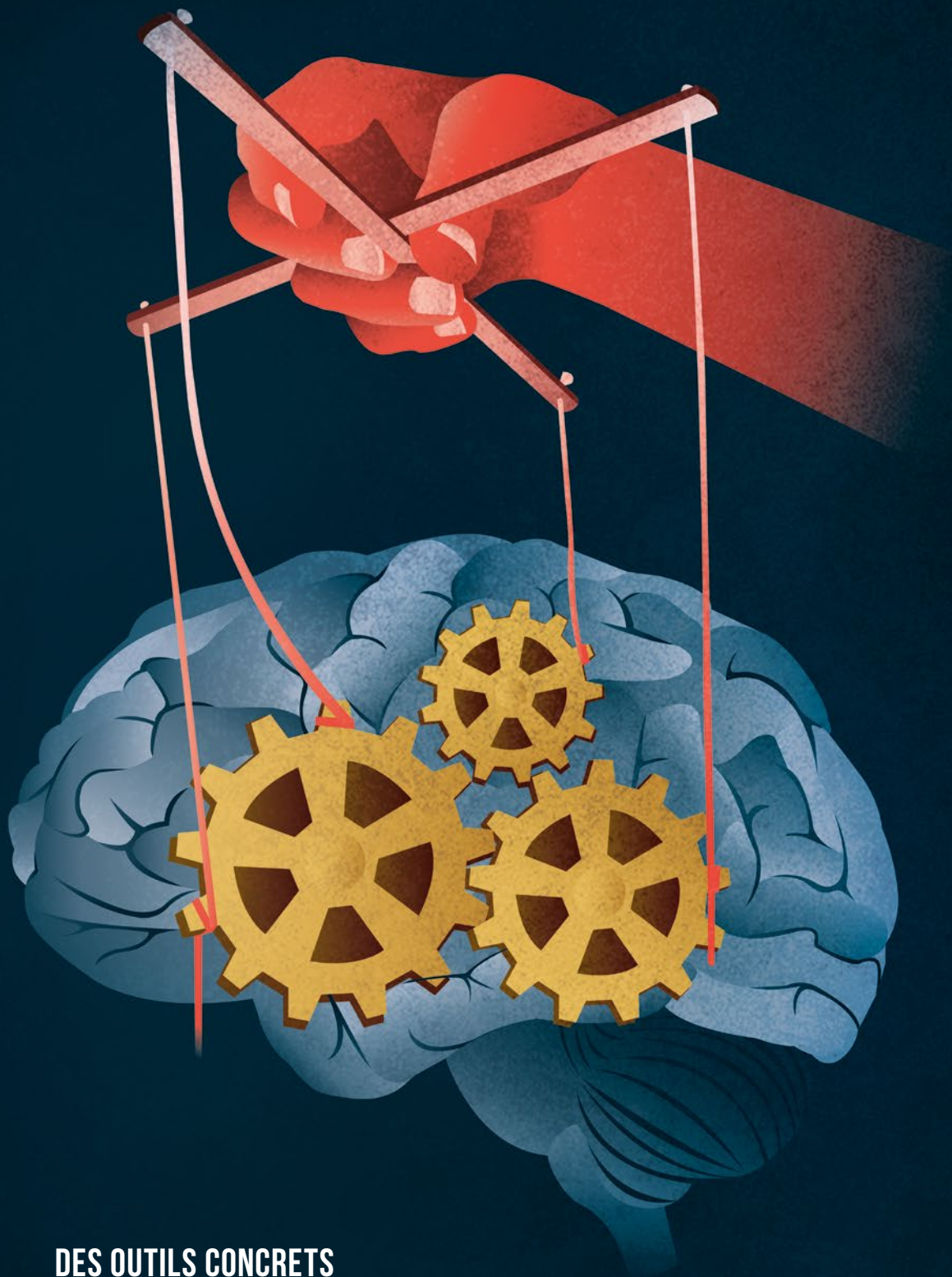
Tous les témoins accordent une place au sacrement du pardon dans leur cheminement de libération.

Samuel s'ouvre, dix ans plus tard : « Parce que, et c'est mon erreur, je n'arrivais pas à me dire que je pouvais aller en parler tant que je n'avais pas fait un vrai effort pour changer, il n'y avait pas eu de vrais résultats. » Or, après cette fameuse première confession, il ne se sent pas délivré. Il lui faudra plusieurs autres rencontres pour commencer à sentir le poids s'alléger.

Pour leur part, Océane et Julien se sont vite tournés vers ce sacrement et y ont vu des fruits concrets : « Dans les semaines qui suivent, c'est beaucoup plus facile. Un vrai nouveau départ chaque fois. »

Claire confie aller se confesser par période, quand elle se sent d'aplomb pour mener le combat et dépasser son découragement.

Bref, pas besoin d'être performant dans son combat pour goûter au renouveau et faire, pas à pas, la peau à cette porno qui, à long terme, met le moral et la libido dans les chaussettes ! « À chaque jour suffit sa peine », nous dit l'évangile de Matthieu (6,43), ouvrant ainsi une porte d'espérance vers une liberté plus grande, en étant désenglué de cette industrie mastodonte. Non, la porno n'aura pas le dernier mot.



DES OUTILS CONCRETS

– *Fight the New Drug* [fightthenewdrug.org], pour s'informer des impacts de la pornographie et de son fonctionnement dans le cerveau. Un bel outil pour comprendre le caractère addictif de la porno.

– L'application mobile Fortify, conçue pour se libérer, étape par étape, de la pornographie en offrant des outils concrets et des explications qui permettent de cheminer progressivement.

– Le parcours numérique *Se libérer de la pornographie* [theresehargot.com/solutions/], par la sexologue Thérèse Hargot, s'adresse aux consommateurs, et aussi à leurs proches ou à ceux qui les accompagnent. Ce parcours sur 40 jours encourage à se libérer de la pornographie et donne quelques pistes de réflexions et d'actions. ■

PETIT TRAITÉ NEUROBIOLOGIQUE DE LA PORNOGRAPHIE

Regarder une image pornographique libère dans le cerveau les mêmes hormones que tous les autres plaisirs et agit sur les mêmes neurotransmetteurs. Cependant, la quantité d'hormones libérées est telle que cette hyperstimulation trace dans le cerveau des circuits difficiles à effacer et dérègle le système de récompense. À la longue, l'effet est le même que dans tout type de dépendance (alcool, cigarette, drogue, etc.). Sont libérées :

endorphines : Relaxation et apaisement du stress.

sérotonine : Sensation de plaisir et de satisfaction. La sérotonine est essentielle à la survie de l'espèce humaine, car elle permet la motivation et évite que nous nous laissions, par exemple, mourir de faim. Elle devient pernicieuse dans le contexte pornographique et dans tous les excès, en général.

ocytocine : Liée à l'orgasme (contractions), à l'accouchement et à l'attachement, l'ocytocine peut nous lier à des images pornographiques irréelles, impersonnelles et sans notion d'affectivité.

dopamine : Procurant de la motivation et poussant à la répétition d'un comportement, bon comme mauvais. C'est aussi par la dopamine que le cerveau construit la mémoire.

IMPACTS MAJEURS D'UNE CONSOMMATION DE PORNOGRAPHIE RÉGULIÈRE OU À LONG TERME :

modification du cerveau

incapacité potentielle à se sentir bien et épanoui dans des relations sexuelles avec un partenaire réel

dysfonction érectile et difficulté à atteindre l'orgasme

dépression et anxiété

imaginaire érotique appauvri

objectivation croissante de l'autre dans les représentations mentales et les pratiques sexuelles

investissement, au sens psychologique, de la sexualité, qui devient un mécanisme de régulation émotionnelle pour réduire l'angoisse et le sentiment de solitude

+ Anne Rachel Barr, « La porno modifierait le cerveau », *Le Droit*, 7 décembre 2019, [en ligne]. [www.ledroit.com/2019/12/07/la-porno-modifierait-le-cerveau-c43365122e0290815c9b4fdd4f059ff8?nor=true].

+ B. Smaniotto et M. Melchiorre, « Quand la construction de la sexualité adolescente se confronte à la violence du voir pornographique », *Sexologies*, 27(4), 2018, p. 177-183.



Le bel ami
Marie-Josée Aubin

Le bel ami est le premier roman de l'éducatrice de formation Marie-Josée Aubin. Ce roman présente l'histoire tragique d'un homme qui profite d'une mère dont les enfants ont un trouble du spectre de l'autisme. Sous le couvert d'une aide nécessaire et appréciée se dégage une histoire de manipulation et de comportements inappropriés. Décrite par son autrice comme une histoire de pardon également, elle offre une perspective résonnante sur le rôle de parent d'enfant autiste ou handicapé. (I.G.)



Gatsby le Magnifique
Baz Luhrmann, 2013, 142 minutes.

Adapté quatre fois plutôt qu'une, *Gatsby le Magnifique*, le roman de F. Scott Fitzgerald, est un incontournable tant sur papier qu'à l'écran. Est ici proposée la version du cinéaste Baz Luhrmann (2013) avec comme toile de fond le faste des années 1920. Leonardo DiCaprio interprète Jay Gatsby, jeune milliardaire connu essentiellement pour les somptueuses soirées qu'il tient dans son manoir. Ce qui l'anime est tout autre : reconquérir Daisy, connue quelques années plus tôt, mais devenue depuis l'épouse d'un autre. Sa maison se trouve tout juste sur l'autre rive ; il espère l'attirer ainsi jusqu'à lui. Une quête dans laquelle il investira tout. Vraiment tout. (J.B.)

LE LOGEMENT AU BORD DE LA CRISE DE CŒUR



Brigitte Bédard
brigitte.bedard@le-verbe.com
Illustrations: Caroline Dostie

Inflation dans le secteur immobilier. Rareté des logements. Hausses inédites des prix. Évictions fréquentes. Le marché de l'habitation semble plus dérégulé que jamais. Ces problèmes sont-ils le fait d'un système vicié ou d'une multitude de petites convoitises individuelles? *Le Verbe* a voulu mieux comprendre les enjeux qui sous-tendent cette « crise du logement » qui a parfois l'apparence d'une « crise de cœur ».

Pour bien des organismes qui luttent pour le droit au logement, comme le RCLALQ ou le FRAPRU¹, la crise du logement n'a pas grand-chose d'historique.

« Dans les grands centres comme Montréal, Gatineau ou Québec, la crise est permanente. L'aspect historique, c'est qu'elle s'est étendue là où on ne la voit pas habituellement », nuance Jonathan Carmichael, du Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain (BAIL).

1. Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec et le Front d'action populaire en réaménagement urbain, respectivement.

À Trois-Rivières, où les loyers sont habituellement plutôt bas, des locataires ont reçu des avis d'augmentation de loyer allant jusqu'à 100 \$ par mois. « Une quarantaine de locataires nous ont appelés, ayant subi une hausse de 185 \$ dans la ville de Québec », poursuit M. Carmichael. En janvier, le BAIL enregistrait 400 appels de locataires éplorés en une semaine.

Pénurie de logements locatifs, surenchère immobilière, couts des loyers qui explosent, « rénovictions », locataires victimes de fraude. Voilà, en gros, le portrait peu reluisant que dresse le RCLALQ presque quotidiennement. Selon ce regroupement de locataires, les hausses abusives du prix de loyer sont monnaie courante, et bien

souvent, elles dépassent largement les taux d'augmentation publiés par le Tribunal administratif du logement (TAL).

DE LA GUERRE DES CHIFFRES...

Du côté des associations de locataires, le verdict est implacable: la majorité des propriétaires-locateurs profite de la crise pour refiler des hausses de loyers abusives.

Pourtant, aucune statistique ne permet de démontrer cet abus. Jonathan Carmichael l'admet: « Il n'existe pas de statistiques globales. C'est difficile de savoir à quel point nos chiffres sont représentatifs. On

« DANS L'IMMOBILIER, COMME PARTOUT AILLEURS, C'EST UNE MINORITÉ DE GENS QUI POSE PROBLÈME POUR UNE LARGE MAJORITÉ QUI EST DE BONNE FOI... »

sait que, pour 90 % des locataires qui nous téléphonent, on arrive à un calcul inférieur à la demande du proprio. »

Le cas d'un complexe immobilier de 19 000 logements semble représentatif. Le BAIL avait recensé, pour ces immeubles, 334 cas de hausses de loyer supérieures aux recommandations du TAL. « Un cas donné a de bonnes chances d'être représentatif de la situation des autres locataires de l'immeuble. Un locataire qui reçoit une hausse de 4,5 %, c'est généralement la même chose pour ses voisins », conclut-il.

M. Carmichael avance que les locataires acceptent souvent les hausses par crainte de représailles de la part du propriétaire. « Même dans les quelque 90 % pour qui le

calcul s'est avéré trop élevé, c'est une fraction qui refusera. Mais on n'a pas de données là-dessus. Toutefois, le TAL fixe le loyer de très peu de logements au Québec. Plus ou moins 0,5 % des logements. Ça nous donne quand même un bon indice que bien peu de locataires refusent les hausses. » Les propos de M. Carmichael sont corroborés par le récent rapport annuel du TAL.

... AU CALCUL DE LA PAIX

Sophie (nom fictif), mère monoparentale habitant en région, a reçu une hausse: « J'ai une augmentation de 7 %. J'ai informé mon propriétaire que je trouvais la hausse élevée. Il m'a répondu que cela se justifiait par l'augmentation des assurances, des taxes, du service de déneigement, etc. Je sais qu'on a le droit de refuser l'augmentation, mais est-ce une bonne idée de se mettre un proprio à dos? »

« Une autre locataire de mon immeuble s'était plainte; il lui a répondu qu'il était à l'aise avec son augmentation. Si elle partait, il pourrait augmenter à 1000 \$ par mois et louer sans problème. Il dit que, comparé aux alentours, il est dans les moins chers. Présentement, les seuls loyers disponibles sont à 1400 \$ par mois, ils sont neufs, avec garage, et de luxe. »

Songeait-elle à recourir au Tribunal? Sophie est incertaine: « J'ai calculé avec l'outil qu'on trouve sur leur site. Nous avons une augmentation de taxes de 6,29 %, plus les assurances et tout le reste, sur une hypothèque de 400 000 \$. J'arrive autour de 41 \$ d'augmentation. J'aime mon appartement et mon propriétaire, je ne veux pas non plus qu'il en souffre financièrement et qu'il vende, mais

je ne veux pas qu'il abuse non plus. La meilleure chose à faire pour le moment est d'en discuter. »

Le lendemain, Sophie était confiante: « On a eu une belle discussion. Il avait calculé déjà son augmentation en fonction de l'outil du TAL. Il m'a assuré que son but n'est pas de rejoindre les loyers à 1400 \$, mais qu'il ne veut pas non plus arriver en dessous, ou être incapable d'entretenir l'immeuble. Je pense qu'il est honnête, car mes estimations arrivaient presque à ce montant. »

LES PROPRIÉTAIRES

Difficile d'avoir le point de vue des propriétaires. Dans la presse, ils sont rarement interviewés.

Nathan (nom fictif), jeune père de famille, est propriétaire de deux immeubles. Il a travaillé quelques années pour une entreprise de gestion immobilière qui administre des centaines d'appartements et de condos locatifs à Québec.

« Avant, j'étais "pro-locataire". Après mon expérience en gestion immobilière, je suis devenu "pro-propriétaire"! Je ne dis pas que les abuseurs n'existent pas. J'ai vu des gourous de l'immobilier qui faisaient des "rénovictions" à tour de bras, un suicide de locataire poussé à bout, ou l'embourgeoisement tranquille d'un quartier. Mais selon moi, l'inverse est plus commun: des locataires qui abusent de leurs droits, saccagent des logements, ne paient pas leur loyer et chialent à longueur d'année, ça j'en ai vu beaucoup plus! Au Québec, les locataires sont bien protégés avec le TAL. On n'est pas dans *Les misérables*! »

Yvan (nom fictif), dans la cinquantaine, est agent immobilier. Il travaille en région.





«J'aurais peur de m'acheter un immeuble aujourd'hui! Bien des propriétaires vont investir aux États-Unis. Là-bas, si tu ne paies pas ton loyer, c'est dehors. Ici, les Québécois sont très au fait de leurs droits. Plusieurs en abusent. Je dirais que les personnes qui souffrent le plus des abus de certains propriétaires, ce sont les immigrants.»

Pour Yvan, il n'est pas juste d'affirmer que la majorité des propriétaires envoie des hausses de loyer abusives. «Dans l'immobilier, comme partout ailleurs, c'est une minorité de gens qui pose problème pour une large majorité qui est de bonne foi. Tant pour les locataires que pour les propriétaires. Ceux

qui parlent fort, et dont on entend toujours parler, c'est la minorité.»

Peut-on nier le fait que le but d'un agent immobilier, ou d'un propriétaire de logements locatifs, est d'investir et de faire du profit? «Bien sûr que non, répond Nathan. Si je voulais faire la charité, je ferais autre chose. Mais ce que je fais, ce n'est pas de l'abus. J'ai demandé à mon conseiller spirituel, en plus de lire la doctrine sociale de l'Église à ce sujet. Il n'y a rien de mal à être propriétaire et à vouloir que son investissement rapporte de l'argent. Grâce à cet argent, en fait, je peux entretenir le bâtiment et faire en sorte que les locataires soient bien logés.»

La question n'est-elle pas de savoir qu'elle est l'intention du cœur? Nathan s'interroge. «J'ai 24 "portes". Est-ce que je suis riche? Non. Si mon but est d'accumuler les portes, oui, je vais devenir riche, mais ça mène où?»

«J'avais de l'argent à investir, reçu d'un héritage. Un des deux immeubles était vide lorsque je l'ai acheté. Je l'ai tout rénové. Ça m'a coûté plus cher que prévu. Dans ce secteur-là, un 4 et demi coûte 1200 \$ chauffé, éclairé, avec eau chaude et stationnement. Si je ne loue pas à ce prix-là, la banque ne va pas me laisser faire! Elle ne me fera plus de prêt, et je ne pourrai plus entretenir mes immeubles. Quand la banque te prête, elle veut savoir ce que tu veux faire avec le logement. Elle calcule tes dépenses, ramène tout à la baisse avec ses propres prédictions, et elle te concède un prêt en te faisant payer beaucoup d'intérêt!»

FARDEAU DU LOCATAIRE

Pour M. Carmichael, le système actuel fait porter le fardeau du contrôle des hausses sur les épaules des locataires: «Les proprios peuvent demander n'importe quel montant. Le locataire dispose du droit de refuser, mais ce n'est pas tout le monde qui est capable de se défendre, les personnes âgées, par exemple.»

Depuis plus de 50 ans, le BAIL réclame une loi qui obligerait les locataires à recourir aux taux fixés par le TAL pour déterminer les hausses de loyer. Pourquoi ne le font-ils pas? «Très bonne question!» répond Jonathan Carmichael. «Faudrait peut-être un prix plafond, comme pour le lait?» propose Nathan.

D'ailleurs, plusieurs acteurs du milieu se demandent quel rôle l'État pourrait jouer dans ce marché en pleine ébullition.

Si France-Élaine Duranceau, la ministre responsable de l'Habitation, peinait récemment à cacher son impuissance devant l'état actuel du marché, elle rappelle toutefois qu'un programme d'allocation au logement destiné aux personnes à faible revenu a été mis en place. Il permet, en effet, une aide pouvant aller jusqu'à 170 \$ par mois à bon nombre de personnes, mais comme dans toute démarche administrative, il faut s'armer de patience pour en tirer profit.

Rejoint au téléphone, le bureau de la ministre Duranceau nous a fait savoir qu'elle «se penchait sur le problème du fardeau de la preuve porté par les locataires. Ce sont des choses qu'elle est en train de revoir». Le lendemain, un communiqué de presse annonçait que Chantale Jeannotte, députée de Labelle et adjointe parlementaire de la ministre, avait reçu le mandat de «rencontrer divers groupes et experts ayant un intérêt pour le marché locatif afin d'effectuer un inventaire des recommandations qui permettront d'apporter des solutions novatrices aux enjeux du logement locatif dans le contexte actuel».

Quoi qu'il en soit, le défi posé par le manque de logements disponibles demeurera entier tant que de nouvelles unités ne seront pas construites, selon plusieurs intervenants. Au début de l'année 2023, les taux d'intérêt atteignent des sommets records. Si les ménages québécois ont gagné plus d'argent durant la dernière année qu'en 2021, ils se retrouvent paradoxalement avec moins d'argent dans leurs poches.

*

«Là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur.» Cette phrase du Christ résonne d'une manière particulière dans ce contexte spécialement tendu. Sans surprise, tous les intervenants dans la crise du logement tentent de tirer au mieux leur épingle du grand jeu de l'immobilier.

Si un meilleur encadrement légal des activités locatives pourrait être à l'avantage tant des propriétaires que des locataires, il semble toutefois qu'aucun texte de loi ne pourra jamais dompter complètement la convoitise, cette bête tapie au seuil des milliers de portes que comptent nos villes. ■

➕ www.lebail.qc.ca/

➕ Rapport annuel de gestion 2021-2022 du Tribunal administratif du logement: www.tal.gouv.qc.ca/sites/default/files/Rapport_annuel_2021-2022.pdf



La petite Russie, Francis Desharnais

Une charmante bande dessinée sur une nouvelle communauté en Abitibi à l'époque des projets de colonisation au Québec, *La petite Russie* pose un regard amusé et bienveillant sur ces groupes de colons des années 1940 qui établissent de nouveaux villages basés sur des principes issus de la doctrine sociale de l'Église, mais qui finissent bien souvent par être comparés au communisme soviétique. (I.G.)



Il y aura du sang

Paul Thomas Anderson, 2007, 158 minutes.

Adapté du roman *Pétrole!* (1927) d'Upton Sinclair, ce (très) long-métrage est l'œuvre de Paul Thomas Anderson, un des plus grands réalisateurs de sa génération. Western dramatique mettant en vedette un Daniel Day-Lewis troublant, *Il y aura du sang* mélange habilement des versions perverses de ce que peuvent être la famille et la foi dans une marée de pétrole brut extraite des sous-sols du Nouveau-Mexique du début du XX^e siècle. Appuyée tragiquement par une bande sonore signée Jonny Greenwood (du groupe Radiohead), l'histoire raconte l'épopée d'un chercheur d'or noir rongé par l'appât du gain et par la colère qui découle de sa convoitise. Plusieurs scènes violentes, pour public averti. (A.M.)

ÉPILOGUE

« Je vous donne
un commandement nouveau :
c'est de vous aimer les uns
les autres. Comme je vous ai
aimés, vous aussi aimez-vous
les uns les autres. »

(Jn 13,34)



Je suis lasse. Tu es là.

L'ADORATION EUCHARISTIQUE À TOUTE ÉPREUVE.

Ariane Beauféray

ariane.beauféray@le-verbe.com

C'est l'hiver sur le volcan Osorno, au Chili. Nous descendons la montagne silencieusement, pieds dans la neige. Le ciel est d'un bleu intense; le mont, couronné d'un nuage. D'un groupe de marcheurs voisin, une voix forte s'élève: «Vous cherchez Dieu? Il n'y a pas de Dieu! La nature: voici mon Dieu!»

Je relève les yeux vers la montagne. Le silence, la grandeur, la magnificence; oui, quelque chose de divin s'imprime sur la rétine. Je réalise alors que Moïse, Élie et même Jésus ont grimpé leurs monts pour adorer. Mais l'émerveillement passif devant la création ne suffit pas. Pour adorer, il faut un acte volontaire. Vous cherchez Dieu? La nature vous tourne vers lui. Il vous reste à dire: «Me voici devant toi!»

Dans le quotidien, on peut rarement escalader des montagnes pour adorer Dieu. Bonne nouvelle: il s'est fait entièrement présent dans nos églises. Nous l'adorons à chaque messe, et nous pouvons prolonger cette adoration à tout moment devant le Saint Sacrement.

Jésus, réellement présent, sous la forme d'un morceau de pain. Mystérieusement visible, là où la montagne suggère seulement l'invisible. Mais pourquoi adorer ce qui a tout l'air d'un simple aliment?

LE PLUS GRAND DES COMMANDEMENTS

Sur le mont Horeb, Dieu a parlé à Moïse: «Écoute, Israël: le Seigneur

notre Dieu est l'Unique. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. Ces paroles que je te donne aujourd'hui resteront dans ton cœur» (Dt 6,4-6).

Voici le plus grand, le premier des commandements (cf. Mt 28,22): adorer Dieu, et uniquement Dieu, avec tout son être.

«Qui suis-je pour adorer? Quand je suis devant ce grand cercle blanc dans son écrin doré, il ne se passe rien. J'ai mal aux genoux au bout de deux minutes. En plus, je suis distrait par tout un tas de choses!»

Ce commandement est le premier, mais il n'est pas le plus facile; c'est même un commandement pratiquement impossible. Qui peut adorer Dieu en tout temps, en tout lieu, avec tout son cœur, son corps, son âme? Mais parce qu'il est impossible, il est révélateur: Dieu a un désir infini de notre amour, mais lui seul peut nous permettre de l'adorer correctement. Un jour, nous serons de «vrais adorateurs en esprit et vérité» (Jn 4,23). Aujourd'hui, il nous faut commencer à apprendre!

Et qui dit apprentissage dit obstacles et échecs.

DE LA MONTAGNE AU TABERNACLE

«L'adoration eucharistique? Je n'ai franchement pas le temps. Je ne vis pas à côté de la chapelle comme un

moine ou un prêtre; j'ai du travail, j'ai les enfants... Cela ne rentre simplement pas dans mon horaire.»

Alors, laissez-moi vous parler de quelqu'un qui avait le temps.

J'ai eu des congés de maternité tranquilles. J'ai eu des soirées d'étudiante très libres. J'ai eu des vacances estivales sans emploi. J'ai eu un appartement à quelques minutes d'une chapelle d'adoration perpétuelle. Avais-je le temps d'adorer? Non. *Jamais.*

Certains dimanches, j'arrivais parfois des heures avant la messe pour aider à la préparer. Je m'arrêtais cinq, dix minutes devant l'ostensoir avant la célébration... et parfois pas du tout. Il y avait *toujours* quelque chose de plus urgent, de plus important à faire. S'agiter, remplir l'horaire. Cette mauvaise habitude ne date pas d'hier. À douze ans, j'achetais un livre intitulé *Prières pour ceux qui n'ont pas le temps*. Je ne l'ai jamais terminé.

Il ne s'agit pas d'abord de s'engager pour toute la vie. De monter l'Everest, alors qu'on sait à peine tenir debout. De se dire: «À partir de maintenant et pour toujours, je vais aller adorer toutes les semaines.» Mais pourquoi pas une fois par semaine, pendant un mois? Pour un trimestre? Ce temps devient alors une priorité. Chaque semaine, le rendez-vous est planifié, quasiment rien ne saurait le remplacer. Décider, puis tenir son engagement, tout simplement. Puis, après quelques mois, comme un sportif qui a maintenu ses efforts, on révisé la



fréquence, la durée, le moment. Et on s'engage à nouveau, joyeusement.

Après l'engagement initial, les premières tentatives seront pénibles. Une fatigue soudaine, des enfants malades, une panne de chauffage à l'église... Tout sera contre votre adoration. Et c'est là que la décision deviendra bien réelle. Il faudra persévérer quand même. Pour s'aider, on peut entretenir le désir dans son cœur, se dire: «Dans quatre heures, dans deux heures, dans une heure, j'irai... Il m'a invité, il m'attend, il me désire.» Car l'adoration n'engage pas que soi, c'est une rencontre avec un autre.

Un autre qui m'attend depuis toujours.

Un autre qui sait bien que mon adoration ne sera pas parfaite.

DE TOUT SON CŒUR, DE TOUTE SA FORCE, DE TOUTE SON ÂME

Parfois, le cœur n'y est pas. Tristesse, inquiétude, colère... On ne sait plus dire «merci», encore moins «je t'aime».

Adoration vient du latin *ad os*, soit «vers la bouche». Notre bouche, il faut l'ouvrir. Il faut tout déposer devant Jésus-Eucharistie, tout lui dire, tout lui pleurer. Pour qu'enfin notre mâchoire se desserre et que nous puissions l'embrasser et recevoir ses baisers. Nous ne pouvons rien recevoir quand notre cœur est déjà plein.

Parfois, c'est la force qui n'y est pas. Manque de sommeil, maladie, grossesse, dur labeur... On ne tient pas debout, on ne tient pas à genoux, on somnole et s'endort même sur son banc. Mais on est quand même présent, et surtout, Jésus, lui, est entièrement présent. Comme un soleil qui nous bronze la peau, Jésus nous change le cœur par sa seule présence.

D'autres fois, c'est l'âme qui n'y est pas. Le doute s'installe: «Est-ce que Dieu est vraiment là, dans ce morceau de pain? M'aime-t-il vraiment? Pourquoi?» Et puis, le bruit étouffe la prière: une porte qui claque, un souvenir qui nous revient, une culpabilité qui nous mine. Où est-il donc, ce silence paisible entre Jésus et moi? Rien ne semble se passer. Et pourtant, Jésus est bien là, même

si notre âme semble aride et esseulée. Il faut alors persévérer, redemander la foi, redemander à grandir dans l'amour.

Puis viennent les moments de grâce. De ce face-à-face dans l'adoration émerge un cœur-à-cœur avec Dieu. Le temps s'arrête, le cœur est en joie. Ce qui nous semblait incompréhensible et compliqué devient évident et simple. En l'espace d'un instant, tout change dans notre vie. Nous sommes plus vivants, parce qu'il nous donne de sa vie.

Plus besoin de montagne, on ne recherche plus Dieu; il est là, je suis là, et c'est tout. ■

Jusqu'en 1973, Mère Teresa et ses sœurs, les Missionnaires de la Charité, adoraient une heure par semaine. Malgré le fait qu'elles sont débordées de travail, elles ont décidé d'adorer plutôt une heure par jour. Le changement? Un amour pour Jésus plus intime, et un amour pour les autres toujours plus grand.



L'ÉGLISE BONBON DE SAINTE-CÉCILE

Texte et photos de Pascal Huot
pascal.huot@le-verbe.com

Sise sur l'île de Lamèque dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, l'église Sainte-Cécile-de-la-Petite-Rivière-de-l'Île représente, par son exubérante gaité, l'un des plus étonnants attraits du tourisme religieux local.

De 1910 à 1913, on procède à la construction d'une nouvelle église en bois d'inspiration romane. De facture classique et d'ornementation sobre, le lieu de culte va subir une transformation esthétique radicale après l'entrée en fonction du nouveau curé résident, l'abbé Gérard D'Astous (1920-2000). Il demeurera en poste de 1966 à 1986.

Peu de temps après son arrivée, l'homme de foi entreprend de repeindre entièrement l'église avec sa touche de créativité toute personnelle. Ce projet ambitieux sème la controverse chez certains paroissiens qui y trouvent une ambiance crierde,

inadmissible pour un lieu de culte. Le prêtre fait fi des divergences d'opinions et maintient le cap.

Mieux connu sous son sobriquet d'«église bonbon», le bâtiment, à l'extérieur tout peint de blanc, surprend le visiteur par une décoration intérieure dont l'originalité se déploie dans une fantaisie de couleurs et de motifs. Dans le portique, les murs sont peints dans la partie inférieure d'arbres représentant la terre, tandis que la partie supérieure est occupée par la mer, symboles de l'économie locale. Sous le jubé, des cloches entourées de notes de musique appellent les fidèles à la messe dominicale, en plus d'évoquer Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Cette charmante petite église, avec son immense fresque naïve, démontre toute la richesse et la diversité du patrimoine religieux qu'il est possible de découvrir lorsqu'on sort des sentiers battus. ■

LES MOTS

Sophie Bouchard



Après des années de collaboration à l'organisme, Sophie Bouchard prend les rênes

en 2010. Elle est animée d'un feu pour la mission du *Verbe* qui la fait avancer, sans sourciller, contre vents et marées.

Antoine Malenfant



Rédacteur en chef pour Le Verbe médias et animateur de l'émission *On n'est pas*

du monde, Antoine Malenfant est diplômé en sociologie et en langues modernes. Il carbure aux rencontres fortuites, aux affrontements idéologiques et aux récits bien ficelés.

James Langlois



James Langlois est diplômé en sciences de l'éducation et a aussi étudié la philosophie et la théologie. Il

travaille pour Le Verbe médias à titre de rédacteur en chef adjoint et de coanimateur pour *On n'est pas du monde*. Curieux et autodidacte, il est aussi le geek de l'équipe qui vient en aide à ses collègues pour les affaires technologiques et audiovisuelles.

Jessye Blouin



Happée très tôt dans l'univers des mots, Jessye écrit depuis toujours. Diplômée en

linguistique et en rédaction, elle a un parcours professionnel éclectique qui l'a pourtant menée bien loin de sa passion. Elle accueille aujourd'hui *Le Verbe* comme un cadeau et réalise son rêve de petite fille : éditer et écrire sans mourir de faim.

Simon Lessard



Responsable de l'innovation au *Verbe*, Simon Lessard est diplômé en philosophie et

en théologie. Il aime entrer en dialogue avec les chercheurs de vérité et tirer de la culture occidentale du neuf et de l'ancien afin d'interpréter les signes de notre temps.

Benjamin Boivin



Diplômé en science politique, en relations internationales et en droit

international, Benjamin Boivin se passionne pour les enjeux de société au carrefour de la politique et de la religion. Il travaille au sein de l'équipe de rédaction du *Verbe*.

Brigitte Bédard



Journaliste indépendante depuis 1996, Brigitte met désormais son amour de

l'écriture et des rencontres au service de la mission du *Verbe*. En 2019, elle publiait *J'étais incapable d'aimer. Le Christ m'a libérée* (Éditions Artège), son témoignage de conversion franc et direct. La suite de ce récit, *Je me suis laissé aimer. Et l'Esprit saint m'a emportée* (Éditions Artège), a paru en mars 2022.

Sarah-Christine Bourihane



Après un parcours universitaire en théologie, en philosophie et en journalisme,

elle a découvert une vocation : allier foi, réflexion et rencontres. Aussi cinéaste de la relève, elle se sert de l'image comme de l'écrit pour rapporter des témoignages percutants.

Thomas Plouffe



Thomas Plouffe est doctorant en psychopédagogie et chargé de cours à l'Université

Laval. Il a huit flèches dans son carquois (cf. Ps 126). Toutes ses bonnes idées lui viennent de sa femme, surtout celle de la laisser écrire son mot de présentation.

Catherine Aubin



Sœur Catherine Aubin, dominicaine, est professeure invitée à l'Institut de

pastorale des Dominicains, à Montréal. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages de spiritualité, dont *Sept maladies spirituelles. Entrer dans le dynamisme des mouvements intérieurs*, aux éditions Novalis.

Emmanuel Lamontagne



Emmanuel est présentement candidat au doctorat en histoire de l'art. Il se spécialise en art et en architecture religieuse.

Ioana V. Bezman



Ioana est enseignante spécialiste en arts plastiques, artiste photographe,

maman et candidate à la maîtrise en arts visuels et médiatiques, au profil recherche intervention. Elle s'intéresse au portrait sensible comme forme de dialogue.

Isabelle Gagnon



Isabelle a étudié les littératures de langue française et celles de l'Antiquité classique au

baccalauréat et à la maîtrise. Épouse et mère, elle s'émerveille devant les réalités du quotidien autant que devant les illustres récits et poèmes du passé.

Marie-Jeanne Fontaine



Diplômée en sexologie, Marie-Jeanne chante, jase et écrit. Femme de cœur (elle essaye!),

elle trace sa petite route dans le Grand Large du Bon Dieu. Vous la trouverez devant son piano ou dans sa cour arrière, au soleil, en train de faire fleurir ses idées entre deux éclats de rire et un café.

Ariane Beauféray



Ariane, en plus d'être épouse et mère, est doctorante en aménagement du territoire et

développement régional. Elle s'intéresse à l'écologie intégrale (protection de l'environnement, du vivant, etc.) et met au point de nouveaux outils pour aider la prise de décision dans ce domaine.

Yves Casgrain



Yves est un missionnaire dans l'âme, spécialiste de renom des sectes et de

leurs effets. Journaliste depuis plus de vingt-cinq ans, il aime entrer en dialogue avec les athées, les indifférents et ceux qui adhèrent à une foi différente de la sienne.

Marc-Antoine Beaudette



Aspiré dans l'univers du cinéma de façon inattendue, Marc-Antoine a eu le privilège

de se familiariser avec la fiction, et ce, autant devant que derrière la caméra. Il a également développé une grande passion pour le documentaire en participant à différents concours. Après plusieurs années d'exploration de la vie religieuse, entremêlées de voyages et de pèlerinages, il immortalise sur écran ce qui témoigne de notre foi.

Qu'ils gribouillent ou qu'ils numérisent, qu'ils aient l'œil photographique ou la plume agile, ce sont les artisans qui ont tracé les couleurs et les mots de ce numéro du Verbe.

LES IMAGES

Émilie Dubern



Française pure souche et designer graphique, Émilie s'est lancé le défi de tenter l'aventure de l'autre côté de

l'Atlantique. Passionnée par son métier, elle a choisi de poursuivre son chemin au service du Verbe. Son leitmotiv : « Une journée sans créer est une journée gâchée. »

Marie-Pier LaRose



Depuis toujours avec un crayon à la main, Marie-Pier aime créer. Désirant donner vie à ses idées, elle

a étudié en graphisme au Cégep du Vieux-Montréal, puis elle a poursuivi l'exploration à l'Université Concordia en design. Elle cumule de l'expérience en entreprise et en agence marketing, en touchant à de nombreux projets de mise en page, d'illustrations, d'identités visuelles et de communications numériques.

André Laame



André Laame est illustrateur. Il s'est fait connaître par ses portraits pour de nombreux journaux et

magazines internationaux. Avec son épouse, il dirige l'agence d'illustration Sepia, basée à Münster, en Allemagne.

Caroline Dostie



Caroline Dostie est une artiste-illustratrice s'inspirant de l'environnement naturel et de ses

paysages intérieurs pour créer des œuvres picturales empreintes de transcendance. Elle déverse actuellement son idéalisme à travers la profession de travailleuse sociale.

Louis Roy



Illustrateur professionnel, Louis Roy manie plusieurs styles et tout autant de techniques

différentes. Il collabore régulièrement au Verbe.

Kristina Bastien



Kristina Bastien est photographe professionnelle dans la région de Montréal. Elle collabore

occasionnellement avec Le Verbe.

Marie-Hélène Bochud



Marie-Hélène Bochud est une artiste et illustratrice originaire de La Pocatière,

dans le Bas-Saint-Laurent. Sa grande passion pour le dessin l'amène à décrocher, en 2014, un baccalauréat en pratique des arts visuels et médiatiques à l'Université Laval.

Maxime Boisvert



Le photographe Maxime Boisvert a plus d'une corde à son arc. Dans nos pages, ce sont ses talents de photoreporter

qui sont mis à profit. D'une grande sensibilité humaine et artistique, il choisit souvent de travailler en argentique pour une approche des sujets tout en délicatesse.

Bruno Olivier



Photographe en quête du mystère de Dieu prenant figure humaine, réalisateur à la recherche des

différentes fenêtres ouvertes sur l'une ou l'autre des facettes du divin. Au service de l'Église pour rallumer un intérêt pour la transcendance qui l'habite.

Pascal Huot



Photographe de presse et artiste en arts visuels, Pascal Huot explore et travaille principalement

la photographie, la peinture et cinématographiques et d'une maîtrise en ethnologie de l'Université Laval. Il a publié, comme auteur, *Ethnologue de terrain* aux Éditions Charlevoix.

NOS 4 MISSIONS À PARRAINER



1 TOUCHER LES JEUNES

Par nos capsules vidéos et notre présence chrétienne sur les réseaux sociaux.

Par nos numéros spéciaux thématiques
et notre émission de radio
On n'est pas du monde.

2 FORMER LES CROYANTS

3 ÉVANGÉLISER LES CHERCHEURS DE SENS

Par nos magazines gratuits sur la place
publique et nos articles Web qui abordent les
questions de sens.

Par tous nos contenus pensés comme des
outils pour la nouvelle évangélisation.

4 SOUTENIR LES DISCIPLES- MISSIONNAIRES

COMMENT CONTRIBUER À CETTE CAMPAGNE MAJEURE ?



www.le-verbe.com/faites-le-lien

Visitez d'abord notre site Web pour mieux comprendre l'amplitude, l'impact et l'urgence de notre mission.

Contactez-nous afin d'organiser une rencontre, en présence réelle ou virtuelle, avec des membres de notre équipe. Nous avons hâte de vous partager de vive voix notre passion pour la mission, nos projets et nos besoins.



CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT

À MISSION MAJEURE, CAMPAGNE MAJEURE

D'ici 2026, Le Verbe médias vise à rejoindre plus d'un million de personnes par année partout au pays en annonçant largement et gratuitement l'Évangile dans l'espace médiatique. Nous cherchons

6 millions de dollars

pour accomplir cette vaste et audacieuse mission auprès des jeunes et des chercheurs de Dieu.

Ces prochaines années, c'est avec vous que nous voulons continuer à tricoter le tissu social et ecclésial, une maille et un cœur à la fois. C'est pourquoi nous vous invitons à parrainer, par un legs ou un engagement de dons sur cinq ans, l'une de nos quatre missions prioritaires.

POURQUOI PARRAINER L'UNE DE NOS QUATRE MISSIONS ?

- 1** Pour contribuer à l'urgence de la nouvelle évangélisation auprès des générations futures.
- 2** Pour avoir un impact rapide et concret sur le terrain auprès des croyants et des chercheurs de sens.
- 3** Pour soutenir notre jeune équipe de journalistes chrétiens.
- 4** Pour donner des fondations solides à notre organisme missionnaire.
- 5** Pour nous aider à acquérir du matériel audiovisuel professionnel.

Il est possible de nous aider de multiples manières. Un premier contact ne vous oblige à rien, mais revigorera sans aucun doute votre espérance !

C'est l'ultime lien que nous vous invitons à bâtir avec nous : le lien de la charité «qui est le lien le plus parfait», le seul lien «qui ne passera jamais» (Col 3,14; 1 Co 13,8). ■

PROCHAIN NUMÉRO SPÉCIAL

SACRIFICE

AUTOMNE 2023

LeVerbe
médias

Le Verbe témoigne de l'espérance chrétienne dans l'espace médiatique en conjuguant foi catholique et culture contemporaine.

Sans publicité, Le Verbe médias est financé par les dons de ses lecteurs. Nous remettons automatiquement un reçu de charité pour tout don de 50 \$ et plus ou sur demande pour tout autre montant.

Visitez le-verbe.com pour contribuer ou vous abonner gratuitement et recevoir 6 numéros de 24 pages par année et 2 numéros spéciaux de 116 pages en prime.

CONSEIL DE RÉDACTION

Ariane Beauféry, Brigitte Bédard, Benjamin Boivin, Sophie Bouchard, Sarah-Christine Bourihane, Noémie Brassard, Maxime Huot-Couture, James Langlois, Valérie Laflamme-Caron, Simon Lessard et Antoine Malenfant.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gabrielle Bélanger, Sophie Bouchard, Marie-Astrid Dubant, Denis Saint-Maurice, prêtre, et Richard Thériault.

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sophie Bouchard

DIRECTEUR DES CONTENUS

Antoine Malenfant

RESPONSABLE DE L'INNOVATION

Simon Lessard

RESPONSABLE DU WEB

James Langlois

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS

Benjamin Boivin

ADJOINTE À LA RÉDACTION

Jessye Blouin

JOURNALISTES

Brigitte Bédard
et Sarah-Christine Bourihane

RÉVISEURS

Robert Charbonneau
et Florence Malenfant

GRAPHISTES

Émilie Dubern
et Marie-Pier LaRose

ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT

Magdalie Nadeau

RESPONSABLE COMPTABLE

Jean-Jacques Chedom

AUDIOVISUEL ET MONTAGE

Marc-Antoine Beaudette

Les photos des pages 9, 21, 32, 33, 38, 84, 107 et 114 sont tirées de la banque d'images Unsplash.

Photo de couverture:
Émilie Dubern.

Le Verbe est imprimé chez Imprimerie HNL et est distribué par À l'Affiche 2000 inc. et Diffumag.

Port payé à Montréal, imprimé au Canada.

Dépôts légaux:

Bibliothèque et Archives Canada;
Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
ISSN 2371-4670 (imprimé)
ISSN 2371-4689 (en ligne)

Le Verbe médias

2470, rue Triquet, Québec
(Québec) G1W 1E2
Tél. : 418 908-3438 • info@le-verbe.com
www.le-verbe.com

The background of the entire page is a dense, repeating pattern of Roman numerals in black and red. The numerals are of various sizes and are arranged in a way that creates a textured, almost mosaic-like effect. The red numerals are interspersed among the black ones, adding a visual contrast. The pattern is consistent across the entire page, including the left and right margins.

« Au fond de
sa conscience,
l'homme découvre
la présence d'une
loi qu'il ne s'est
pas donnée lui-
même, mais à
laquelle il est tenu
d'obéir. »

- GAUDIUM ET SPES, N. 16



FAITES LE LIEN



RELIEZ FOI ET CULTURE.

Contribuez à notre campagne majeure.

LeVerbe
médi